

Des sociologues ont proclamé récemment la fin de la domination masculine et l'entrée dans une société de femmes. Prophètes, visionnaires ou simples devins, ils apportent leur caution à cette opinion qui enfle depuis la deuxième vague féministe : que réclament encore les femmes, puisque leur combat est désormais gagné ?

Notre culture porte depuis ses origines l'empreinte de l'inégalité entre les sexes. L'emprise masculine reste très forte dans des domaines où elle paraît inexpugnable, comme la langue, la religion, les comportements sexuels, la conception du passé... Au cours des derniers siècles s'est produit un rééquilibrage en faveur des femmes. Par un lent processus de conquête des positions adverses, elles ont gagné en visibilité et en pouvoir, alors même que l'autorité leur était refusée et que les leviers pour y accéder (réseaux et institutions) leur échappaient. Peu à peu se sont construites des représentations moins inégalitaires des relations entre les sexes. L'évolution est loin d'être achevée, puisque sous l'effet de la mixation croissante de la société, l'idée de leur complémentarité, si prégnante au siècle précédent, a été reléguée au rang des pires préjugés sexistes, au profit de celle de leur interchangeabilité.

Les avancées des femmes ont toujours été contestées, mais depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, la peur de la subversion par les valeurs féminines domine la pensée antiféministe. Si la dévirilisation des hommes relève du fantasme, la féminisation de notre culture est une réalité, qui présente un double visage. Le premier, bien visible, source de crainte et d'hostilité, correspond aux avancées féminines et au rééquilibrage des statuts des deux sexes. Le second, insensible et irrésistible, consiste dans la lente diffusion dans toute la société des valeurs qui étaient auparavant assignées aux seules femmes. Ce processus de féminisation est le principal responsable du polissage des mœurs au cours des cinq derniers siècles.

Maurice Daumas est professeur émérite d'histoire moderne à l'université de Pau et des pays de l'Adour. Ses recherches concernent la vie affective, la sexualité et la famille à l'époque moderne. Il a publié en 2017 *Qu'est-ce que la misogynie ?*

ISBN : 2-35311-105-X  
ISSN : 2269-0778  
11 €

Fédération de recherche  
Espaces  
Frontières  
Métissages  
Université de Pau et des Pays de l'Adour

UNIVERSITÉ  
DE PAU ET DES  
PAYS DE L'ADOUR

Identiés  
Territoires  
Expressions  
Mobilités

9 782353 111053

12  
L'IRRÉSISTIBLE FÉMINISATION DE LA CULTURE  
2019  
L'IRRÉSISTIBLE FÉMINISATION DE LA CULTURE  
12

# L'IRRÉSISTIBLE FÉMINISATION DE LA CULTURE

Maurice Daumas

puppa

presses universitaires de pau et des pays de l'adour

EM 12



Couverture

*Colbert présente à Louis XIV les membres de l'Académie Royale des Sciences créée en 1667.*

*En présence de Martin Cureau et des abbés Edme Maroitte, Jean Picard.*

Testelin Henri (1616-1695), Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon.

Photo © RMN-Grand Palais (Château de Versailles), Gérard Blot.



# L'IRRÉSISTIBLE FÉMINISATION DE LA CULTURE

Maurice Daumas



#### **comité scientifique**

Anne Emmanuelle Berger (Université Paris 8)  
Christian Boix (Université de Pau et des Pays de l'Adour)  
Philippe Chareyre (Université de Pau et des Pays de l'Adour)  
Maurice Daumas (Université de Pau et des Pays de l'Adour)  
Abel Kouvouama (Université de Pau et des Pays de l'Adour)  
Nadia Mékouar-Hertzberg (Université de Pau et des Pays de l'Adour)  
Sylvie Mouysset (Université Toulouse Jean Jaurès)  
Marta Segarra (Université de Barcelone)  
Mercedes Yusta (Université Paris 8)

#### **commandes**

réf. : 05 40 17 52 07

#### **conception graphique**

Brigitte Cupertino

#### **paiements à l'ordre de**

M. l'agent comptable de l'université de Pau  
Trésor Public 00001000108

#### **Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour - PUPPA**

Directeur: Victor Pereira  
Responsable technique et administratif: Brigitte Cupertino

#### **composition**

PUPPA

#### **Impression**

Ipadour - 64000 Pau

©Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Institut Claude Laugénie

Avenue du doyen Poplawski / 64000 Pau



ISBN 2-35311-105-X

ISSN 2269-0778

Dépôt légal: juin 2019

# Sommaire

---



Avant-propos .....	11
<b>— MÂLE CULTURE.....</b>	<b>17</b>
<i>Mesdames et Messieurs</i> .....	17
« <i>If God is male, then the male is God</i> » (Mary Daly).....	20
<i>Une tradition vigoureuse : la prostitution</i> .....	22
<i>L'innovation se conjugue au masculin</i> .....	25
« <i>Le passé répond de l'avenir</i> » .....	28
<i>L'exclusion des femmes du processus de civilisation</i> .....	31
<b>— LE COMBAT POUR LA VISIBILITÉ .....</b>	<b>39</b>
<i>La visibilité est une conquête</i> .....	39
<i>À la conquête du savoir</i> .....	42
<i>À la conquête du pouvoir</i> .....	44
<i>Amour et starification</i> .....	48
<i>Féminisme et hypervisibilité</i> .....	50
<i>Devenir transparente</i> .....	53
<i>L'invisibilisation : une menace rémanente</i> .....	55
<b>— RÉSEAUX ET INSTITUTIONS : L'ENTRE-SOI MASCULIN .....</b>	<b>61</b>
<i>De la nature des réseaux</i> .....	61
<i>Faire réseau : un vieil handicap féminin</i> .....	63
<i>Un obstacle persistant</i> .....	66
<i>Comment l'institution vient aux hommes</i> .....	68
<i>Comment les hommes traitent le challenge féminin</i> .....	71
<i>Les figures de la tutelle</i> .....	74
<i>L'Église catholique, une institution ouvertement misogyne</i> .....	78

— <b>VERS L'INTERCHANGEABILITÉ DES RÔLES</b> .....	85
<i>L'illusion naturaliste et l'illusion intemporelle</i> .....	86
<i>La complémentarité des sexes ou la hiérarchie dans la différence</i> .....	88
<i>La complémentarité des sexes, fruit des fins divines</i> .....	89
<i>La fausse égalité du partage des tâches</i> .....	93
<i>La mixité, voie sinueuse vers l'égalité</i> .....	95
<i>La mixité efficace : l'interchangeabilité des rôles</i> .....	97
<i>L'échange des rôles en situation frontale</i> .....	99
— <b>L'ASCENSION DE LA CULTURE FÉMININE</b> .....	105
<i>La codépendance des cultures féminine et masculine</i> .....	106
<i>La coévolution des cultures féminine et masculine</i> .....	108
<i>La féminisation des relations humaines</i> .....	109
<i>Vers la phobie de la féminisation</i> .....	112
<i>Une conception masculine hégémonique de la « sexualité »</i> .....	114
<i>L'occultation de la sensualité</i> .....	117
<i>Une leçon de Brantôme, de Rousseau et de Rodin</i> .....	120
— <b>CONCLUSION :</b>	
<b>QUI A PEUR DE LA FÉMINISATION ?</b> .....	127
<i>Le spectre de la dévirilisation</i> .....	127
<i>Les effets du darwinisme amoureux</i> .....	130
<i>Une disposition féminine à déployer</i> .....	132

# Avant-propos

---



# AVANT-PROPOS

Mannequin devenue artiste d'avant-garde, Niki de Saint Phalle déclarait au début des années 1960 : « Je veux être supérieure : avoir les privilèges des hommes et, en plus, garder ceux de la féminité, tout en continuant à porter de beaux chapeaux<sup>1</sup> ». L'insolente liberté de la créatrice des « Nanas » rejoignait celle de son aînée Louise Bourgeois, qui affirmait : « Je suis une femme, je n'ai donc pas besoin d'être féministe<sup>2</sup> ». Femmes d'exception dans un métier d'hommes, elles ont offert à notre culture de nouvelles représentations des images archétypales de la mère, de l'épouse et de la putain, ces « rôles variés que les femmes ont dans la société » disait Niki<sup>3</sup>.

11

La domination masculine, que ces deux artistes ont combattu chacune à leur façon, est un invariant culturel provisoire. *Invariant* désigne son caractère universel : il n'y a pas d'exemple de société où les femmes aient occupé une position dominante<sup>4</sup>. Comme le tabou de l'inceste auquel il est corrélé<sup>5</sup>, cet invariant possède un rôle structurant. *Provisoire* signifie qu'il est appelé à disparaître. Cette certitude n'est pas de l'ordre de la vérité scientifique, mais de l'opinion politique. L'égalité des sexes est aujourd'hui un droit fondamental de la personne qu'il faut transcrire dans les faits afin d'en faire un principe universel et un nouvel invariant culturel.

---

1 - Citée par Véronique Lorelle, « Ex-femmes des sixties », *Le Monde*, 1-2-3 novembre 2014.

2 - Jacqueline Caux, *Tissée tendue au fil des jours, la toile de Louise Bourgeois*, Paris, Le Seuil, 2003.

3 - Niki de Saint Phalle, Lettre à Pontus Hulten, citée par Denys Riout, « Un art polyphonique, populaire », dans *Niki de Saint Phalle*, Nice, Musée d'art moderne et contemporain, 2002, p. 52. L'artiste disait : « Comme la plupart des jeunes filles de bonne famille, j'ai été élevée pour le marché du mariage » (V. Lorelle, *op. cit.*)

4 - Il existe des sociétés matrilineaires, dans lesquelles la filiation se fait par les femmes, mais où les hommes, notamment les frères des femmes, conservent le pouvoir. À partir de ces sociétés matrilineaires, certains ont extrapolé en imaginant des sociétés matriarcales. Mais les anthropologues de notre époque, Claude Lévi-Strauss, Françoise Héritier, Alain Testart, Maurice Godelier, ne croient plus que de telles sociétés aient existé. Ces chercheurs sont contestés par des « mouvements matriciens », qui diffusent une idéologie ésotérique de type « familialiste ».

5 - Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, Paris, Ed. du Seuil, 2002, p. 66.

En deux cents ans, les progrès vers l'égalité de droit ont été spectaculaires. Le dernier demi-siècle a été particulièrement riche en avancées. En 1975, la loi portée par Simone Veil, dépénalisant l'avortement, est l'un des événements phares de la période de la seconde vague féministe. Depuis, bien d'autres barrières sont tombées, nous assurant que l'égalité entre les femmes et les hommes est bel et bien en marche. D'où vient alors qu'à la lecture d'*Ainsi soit-elle*<sup>6</sup>, le coup d'éclat féministe de Benoîte Groult paru la même année que la loi Veil, on éprouve le sentiment que rien n'a vraiment changé ? Ou du moins que les raisons de s'indigner sont aussi nombreuses aujourd'hui qu'hier. Sur le fond, le livre n'a pas pris une ride, comme si la condition des femmes qu'il dénonçait était d'une nature intemporelle. Comme si la domination masculine conservait toujours une longueur d'avance sur le progrès social. Il y a là matière à réflexions.

La première, encourageante, est que plus l'égalité progresse, plus les inégalités deviennent insupportables. Tous les jours sont dénoncées de nouvelles discriminations envers les femmes, dont personne ne s'était avisé jusque-là car elles faisaient partie du paysage culturel, de cette « misogynie ambiante », insoupçonnée, dans laquelle nous évoluons<sup>7</sup>. La seconde, inquiétante, est que l'antiféminisme, ouvert ou déguisé, ne faiblit pas. L'angoisse d'une subversion par les valeurs féminines est certes minoritaire, mais l'inquiétude devant des mouvements de masse qui ébranleraient les fondements de la masculinité, et par contrecoup l'ensemble de la société, touche des cercles bien plus larges. Aujourd'hui, nombreux sont celles et ceux qui s'inquiètent ouvertement de la vague de dénonciations de cas de harcèlement sexuel, accusée d'engendrer des « bavures » et de troubler les relations entre les sexes. Cet emballement féministe mettrait en péril notre culture, déjà menacée de « féminisation » accélérée.

12

Le mot *culture* ne désigne pas dans cet ouvrage les activités artistiques et intellectuelles dont sont chargés un ministère de la culture ou une maison de la culture. *Culture* s'emploie ici au sens où il ne peut exister que *des* cultures, reliées entre elles par des phénomènes d'influence, d'acculturation, de métissage entre les groupes. Dans les sciences humaines, l'idée s'est progressivement imposée que les relations culturelles devaient être saisies dans le cadre des relations sociales<sup>8</sup>. Et par conséquent que chaque groupe pouvait être étudié sous l'angle d'une culture spécifique : culture ouvrière, cultures régionales, culture des banlieues... Rien ne s'oppose donc à ce que l'on aborde les relations entre les femmes et les hommes comme résultant de l'évolution du contact entre deux cultures réunies par un lien de gémellité.

Les cultures se succèdent, se substituent les unes aux autres. Elles laissent des traces, des « témoignages » à partir desquels nous construisons des représentations, des images appelées elles-mêmes à se succéder dans le temps. Nous ne parlons plus, aujourd'hui, de la « civilisation de la Renaissance », mais

---

6 - Benoîte Groult, *Ainsi soit-elle*, Paris, Grasset, 1975.

7 - Sur la distinction entre misogynie ambiante et misogynie agressive (ou antiféminisme), voir Maurice Dumas, *Qu'est-ce que la misogynie ?*, Paris, Arkhê, 2017, p. 31 et s.

8 - Sur l'histoire du concept de culture, voir Denys Cuhe, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2016, p. 59.

des « cultures de la première modernité ». La roue des cultures tourne, et nous devons cette image aux réflexions de Montesquieu et de Gibbon sur la grandeur et la décadence de l'empire romain. Mais d'autres approches historiques sont apparues au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, qui traversent le temps pour traiter sur la très longue durée de la culture matérielle, de la culture orale, de celle des gestes, des images, etc. Ainsi est née l'histoire des femmes et, plus récemment, l'histoire du genre, dont relève cet ouvrage.

Tout ce qui existe possède une origine et s'inscrit dans une généalogie. Les allers-retours entre le passé et le présent sont destinés ici à éclairer l'émergence d'une culture féminine en position de rivaliser avec la culture dominante, et à mesurer son influence croissante sur les relations humaines. Cette navigation ne remontera pas plus loin que la période proféministe de la première modernité. Le <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle est l'époque de réelles percées féminines dans les champs du pouvoir et du savoir, ainsi que de la première grande vague d'antiféminisme. C'est à cette occasion qu'a été forgé le mot *misogynie*, le premier de notre langue qui accuse les hommes de discrimination envers les femmes. Il témoigne d'un clivage dans le groupe masculin, ouvertement partagé entre partisans et adversaires des femmes. Car le soutien de quelques hommes a été l'une des conditions de réussite des précurseuses du mouvement féministe.

\* \* \*

La domination masculine se manifeste un peu partout et paraît aujourd'hui en position défensive. Mais dans certains domaines, elle possède un ancrage profond, spécifique, qui la rend inexpugnable. Elle apparaît alors si naturelle qu'il semble inconcevable de la remettre en question. Ces « marqueurs » de la domination masculine ont servi à évincer les femmes du « processus civilisateur », comme on disait encore au milieu du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle (chapitre 1).

L'une des principales discriminations dont se plaignent les femmes concerne l'invisibilisation dont elles sont victimes. Pourtant, l'histoire de la culture féminine est celle de d'une conquête, celle de la visibilité du groupe féminin en tant qu'acteur public. *Conquête* n'est pas un mot trop fort, car pour forger son image, il faut nécessairement s'emparer d'une place qui était déjà occupée. Les places émergentes, celles des nouveaux champs de la pensée, de la science ou encore de l'art, sont en effet immédiatement investies par les hommes (chapitre 2).

Les réseaux et les institutions sont des piliers de la domination masculine. « Faire réseau » est un vieux handicap féminin, qui renvoie au déni d'autorité, à la charge domestique, au caractère genré des filières de formation. Les hommes sont notoirement à la tête des institutions et le processus d'institutionnalisation tourne généralement à leur avantage. Lorsque le challenge féminin est accepté dans cette compétition qui ne dit pas son nom, les femmes sont victimes de plusieurs formes de mise sous tutelle (chapitre 3).

Notre conception de la différence des sexes n'a cessé d'évoluer. Les progrès de la mixité et les avancées des femmes dans tous les domaines de la vie publique ont fait reculer l'image de deux sexes entièrement façonnés par leurs différences

naturelles. Mais l'idée de leur complémentarité est encore très prégnante et celle de leur interchangeabilité peine à s'inscrire dans les faits, notamment dans le tête-à-tête de l'espace domestique (chapitre 4).

Les cultures féminine et masculine entretiennent une relation de coévolution. À l'intérieur de cette composition inégalitaire, où règne une forte pression vers la conformité, l'*empowerment* féminin a commencé il y a plus de cinq siècles, effrayant la partie la plus conservatrice, souvent majoritaire, des femmes et des hommes qui constituent la société. La domination masculine n'a pourtant jamais été menacée, tant elle fait preuve d'adaptabilité et de robustesse. En témoigne une conception encore très virile de la sexualité (chapitre 5).

La *féminisation* de la culture n'est pas une thèse, mais une réalité qui possède un double visage, l'un visible, l'autre caché. Ce qui est manifeste et génère tant de peurs et d'hostilité, est la mixité croissante de la sphère publique, l'accès des femmes aux domaines jusque-là réservés aux hommes et la pression exercée sur les comportements masculins les plus agressifs et les plus égocentriques. L'accélération de ce premier mouvement de féminisation qui accompagne les progrès de l'égalité des sexes nourrit un puissant antiféminisme depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le second ne se calcule pas en décennies, mais en siècles : au fil du temps, les valeurs dévolues aux femmes se sont diffusées dans la société, contribuant à ce que Norbert Elias a appelé « la civilisation des mœurs ». Ce processus, peu visible mais irrésistible, se poursuit sous nos yeux (Conclusion).

# Chapitre 1

---



# MÂLE CULTURE

Il existe d'innombrables signes de la domination masculine, dont l'esprit souffle en tous lieux. Au hasard : une fiche de paie, un organigramme de gouvernance, une grille de programmes de télévision... Tous ces signes n'ont pas la même importance. Une prise de conscience, un débat médiatique, un règlement ou une loi peuvent abattre les plus frêles. Mais il en existe d'autres dont il semble que seule l'usure du temps peut venir à bout, à condition que se maintienne la marche vers l'égalité. Ce sont les *marqueurs* de la domination masculine.

Ni cachés, ni ignorés, ils font partie de notre paysage familial et nous paraissent aussi inoffensifs qu'irremplaçables. Ils appartiennent à notre « cadre de référence », qui rassemble tout ce que la société juge normal et par lequel elle autorise les conduites légitimes. Par exemple les grandes fêtes chrétiennes, indépendamment de leur signification religieuse, s'inscrivent dans notre cadre de référence parce qu'elles jouent un rôle structurant dans notre vie en modelant notre agenda, notre consommation et nos manifestations de sociabilité. Les marqueurs de la domination masculine correspondent à tout ce qui nous semble *naturel, juste* ou *normal* et qui est en fait *construit, inique* et *scandaleux* au regard de l'égalité femmes-hommes. Les exemples qui suivent sont choisis parmi les principaux phénomènes sociaux constitutifs de la culture : la langue, les croyances, les traditions, les valeurs et la transmission des savoirs.

17

## MESDAMES ET MESSIEURS...

La langue ne dissimule rien : elle traduit fidèlement les rapports sociaux de sexe et leur évolution. Son histoire connaît depuis les années 1960 un nouveau tournant, sous l'effet d'un processus de « démasculinisation » dénonçant les dérives misogynes des siècles précédents et culminant aujourd'hui dans les débats sur la féminisation des noms de métiers et l'écriture inclusive.

Au cours du <sup>xvii</sup>e siècle, grammairiens et hommes de lettres se sont attachés à épurer et à réglementer la langue, en tranchant notamment sur la question des genres grammaticaux et des noms de métiers. Dans le premier cas, ils ont installé

la prééminence du masculin sur le féminin, en raison de la plus grande « noblesse » du premier. Dans le second, ils se sont ingéniés à faire disparaître des noms de métiers au féminin, au nom de l'éviction des femmes des fonctions sociales et culturelles les plus élevées. Nicolas Andry de Beuregard écrivait ainsi en 1689 : « Il faut dire cette femme est *poète*, est *philosophe*, est *médecin*, est *auteur*, est *peintre* ; et non *poétesse*, *philosophesse*, *médecine*, *autrice*, *peintresse*, etc.<sup>1</sup> » Les femmes sont moins exclues que reléguées au second rang, les hommes rappelant brutalement qu'ils occupent en tout le premier. Ces débats sur la langue se situent dans le contexte d'une première percée féminine en littérature.

À notre époque, sous la poussée féministe, la langue s'est enrichie de termes dénonçant la domination masculine : *machisme*, *phallocratisme*, *sexisme*... Les derniers-nés dénoncent des travers masculins auxquels on ne prêtait guère attention jusque-là : le *maninterrupting*, ou l'art de couper la parole aux femmes ; le *manspreading*, qui consiste à occuper plus d'un siège en s'asseyant les jambes écartées ; le *mansplaining* ou la prétention d'expliquer aux femmes des choses qu'elles savent déjà. Cet élargissement du vocabulaire permet de mesurer tout le chemin accompli : comment se passerait-on aujourd'hui de l'expression « harcèlement sexuel », qui n'existait pas avant les années 1980 ? L'évolution de la langue et les discriminations liées à la grammaire et à la féminisation des noms ont été très bien étudiées<sup>2</sup>. Nous insisterons ici sur des obstacles moins visibles et difficiles à surmonter. Ce sont eux qui instituent la langue en *marqueur* de la domination masculine.

18

L'évolution du vocabulaire se grippe lorsqu'elle se heurte aux réticences de la société. Le terme *fémicide*, par exemple, n'est pas encore entré dans le vocabulaire courant. Les journalistes qui l'utilisent s'obligent à le définir : « Un des détonateurs de leur rébellion [les féministes argentines] a été, début 2015, une vague vertigineuse de "féminicides" relatés dans la presse. Ce mot désigne l'assassinat de femmes pour le fait d'être femmes » (*Le Monde*, 11 mars 2017). D'après cette définition, une femme peut être victime d'un homicide *ou* d'un fémicide, en fonction des motivations de son bourreau. Mais bien rares sont les meurtriers qui agissent par haine misogyne. En réalité, une femme qui meurt sous les coups de son mari ou de son compagnon, *meurt pour le fait d'être une femme*, puisque 85 % des victimes des violences de couple sont des femmes<sup>3</sup>. *Fémicide* désigne une violence de genre, que l'on répugne à reconnaître comme telle.

La domination masculine s'exerce pleinement dans le champ de la sexualité, où le vocabulaire est impitoyable à l'égard des femmes. Deux exemples suffiront à le souligner. La *nymphomanie* est une tare spécifiquement féminine et très ancienne (on parlait auparavant de la *lubricité* féminine). L'homme est « normal » : selon les normes de la médecine des humeurs, il n'est ni trop chaud, ni trop froid. La femme est toujours du côté de l'excès : *nymphomane* ou *frigide*. Bien entendu, un homme

---

1 - Éliane Viennot, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2014, p. 52.

2 - Voir notamment Bernard Cerquiglini, *Le ministre est enceinte ou la grande querelle de la féminisation des noms*, Paris, Ed. du Seuil, 2018.

3 - Chiffre de 2015, extrait du site gouvernemental : [stop-violences-femmes.gouv.fr](http://stop-violences-femmes.gouv.fr)

peut être *impuissant*. Mais en ce cas, d'après les codes de la virilité, il n'est plus un homme. Tandis que la femme, *nymphomane* ou *frigide*, demeure une femme. L'idéologie misogyne ne reconnaît d'ailleurs que ces deux catégories de femmes, que l'on peut rapprocher, dans cet univers manichéen, du couple antagonique de la maman (intouchable) et de la putain (exploitable).

Shere Hite, dans le célèbre rapport qui porte son nom, relève une « lacune linguistique » flagrante : alors que les hommes ont une *érection*, il n'existe pas de mot pour nommer le gonflement du clitoris en état d'excitation<sup>4</sup>. Bien d'autres travers de langage portent atteinte à l'image de la sexualité féminine. Comme celui-ci, ils sont souvent fondés sur l'un des plus des plus vieux critères de distinction, l'antagonisme entre le principe actif, masculin, et le principe passif, féminin – ainsi, pour décrire le désir, le langage oppose l'homme qui *bande* à la femme qui *mouille*. Ce clivage hiérarchique s'impose tout au long du processus de couple, depuis nos représentations de la séduction jusqu'à celles de l'acte sexuel. Pour désigner l'extrême pointe du plaisir, *jouir* manque de précision et *orgasmer* n'est pas encore entré dans le langage courant. Or le masculin possède *éjaculer* (qui, sauf pathologie, est synonyme d'orgasme), alors que le féminin doit se contenter d'une expression passive : la femme a un *orgasme*. Naturellement, aucun mot ne désigne le fait qu'elle puisse en avoir plusieurs d'affilée et de nature diverse, ce qui est pourtant le propre de la jouissance féminine, bien plus « active » en cela que celle de l'homme.

Les mots les plus courants, que nous échangeons à longueur de temps et sans y penser, portent le sceau de la discrimination. *Mari* et *femme* sont de ceux-là. Comme l'explique Valérie Feschet, *mari* recouvre une fonction sociale déterminée, « alors que *femme*, notion symétrique à celle de *mari* dans les usages de référence, se dissout dans des significations multiples qui vont de l'être humain de sexe féminin à la féminité<sup>5</sup> ». Un mari est un homme marié ; une femme ne l'est que si elle a un mari. De plus, l'expression « mari et femme » en lieu et place de « femme et mari » souligne le diktat de la préséance du masculin, au mépris de l'ordre alphabétique. On dit couramment : « Monsieur et Madame X », « Monsieur X et Madame X ». Dans les formulaires à remplir, la case « M » précède la case « F ». *La hiérarchie des genres s'impose à l'ordre alphabétique* est une règle grammaticale non dite, qui culmine dans l'expression : « les hommes et les femmes ». Depuis Christine de Pizan dans *La Cité des dames* (« Aux hommes et aux femmes sains d'esprit qui veulent me croire... ») jusqu'à des exemples très contemporains trouvés dans le champ de la lutte pour l'égalité (l'ouvrage *Hommes/femmes, l'introuvable égalité*<sup>6</sup> ; l'association HF, née en 2009<sup>7</sup>), la formule discriminatoire est bien ancrée dans notre langage. Mais des signes de progrès existent. Il est probable qu'on ne rendra jamais justice aux grandes amoureuses en parlant de Pénélope et Ulysse, Juliette et Roméo, Isolde et Tristan, Mélisande et Pelléas, mais on lit et on entend de plus en plus : *les femmes et les hommes*.

4 - Shere Hite, *Le nouveau rapport Hite*, Paris, Robert Laffont, 2002, p. 25.

5 - Valérie Feschet, « “Nouveaux pères” et “dernières épouses”. Les formes de la parenté en France à travers le droit de la famille (1999-2003) », *Terrain*, 2004, n° 42, p. 33-52.

6 - Alain Bihl, Roland Pfefferkorn, *Hommes/Femmes. L'introuvable égalité. École, travail, couple, espace public*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1996.

7 - « HF, Égalité femmes hommes dans la culture », <http://hf-idf.org>

L'exception qui confirme la règle susdite est fournie par l'apostrophe avec laquelle nous nous adressons à une foule : *Mesdames et Messieurs...* Ce n'est pas pour respecter l'ordre alphabétique que le féminin devance ici le masculin, mais par un geste de galanterie, qui a un tout autre sens : l'homme cède ostensiblement le premier rang à la femme, dans des circonstances qui ne sauraient être qu'exceptionnelles.

**« IF GOD IS MALE, THEN THE MALE IS GOD » (MARY DALY<sup>8</sup>)**

Les marqueurs de la domination masculine appartiennent à cette misogynie ambiante, invisible et indolore, qui rassemble toutes les discriminations que nous ne voyons pas parce qu'elles passent pour naturelles. Les croyances collectives sont un des lieux de prédilection de cet aveuglement. Ces idéologies fournissent un modèle de société, décident de la hiérarchie des valeurs, désignent les détenteurs de l'autorité et donnent un sens aux actions collectives. Dans une culture coexistent et rivalisent divers systèmes de croyances, parmi lesquels la religion occupe une place éminente. Les remarques qui suivent valent pour toutes les religions, mais l'imprégnation chrétienne de la culture occidentale est si ancienne et si forte qu'il ne paraît pas utile d'aller chercher ailleurs des exemples de la profonde misogynie des dogmes religieux<sup>9</sup>.

20

Tout commence avec une représentation qui associe fermement le divin au masculin : Dieu a fait l'homme à son image. Des deux versions de la création de l'homme, la tradition judaïque puis chrétienne a retenu la plus ancienne (X<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles av. J.-C.), celle où la femme est venue en second : « Puis, de la côte qu'il avait tirée de l'homme, Yahvé Dieu façonna une femme et l'amena à l'homme » (Gen 2, 22). Ainsi, explique saint Paul, « L'homme, lui, ne doit pas se couvrir la tête, parce qu'il est l'image et la gloire de Dieu ; quant à la femme, elle est la gloire de l'homme » (1 Cor 11, 7). Saint Augustin et saint Thomas sont allés dans le même sens : seul l'homme est pleinement image de Dieu, dans son âme comme dans son corps. La femme, créée en second et imparfaite, ne peut avoir cette prétention. Au XI<sup>e</sup> siècle, le *Décret de Gratien* affirme : « Cette image de Dieu est dans l'homme, créé unique, source de tous les autres humains, ayant reçu de Dieu le pouvoir de gouverner comme son remplaçant, parce qu'il est l'image d'un Dieu unique. C'est pour cela que la femme n'a pas été faite à l'image de Dieu<sup>10</sup> ».

La Tradition aurait pu retenir deux autres récits, postérieurs de quatre siècles au précédent, où l'homme et la femme sont traités sur un pied d'égalité : « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les

---

8 - Mary Daly, *Beyond God the Father : toward a philosophy of women's liberation*, Boston, Beacon Press, 1973.

9 - Les développements sur l'Église reprennent une communication (« Misogynie institutionnelle : l'Église catholique et l'ordination des femmes ») publiée dans : Maurice Daumas, Nadia Mekouar-Hertzberg, *Le genre à l'épreuve des institutions culturelles*, Pau, Presses universitaires de Pau, à paraître.

10 - Cité par Jean-Marie Aubert, *La Femme. Antiféminisme et christianisme*, Paris, Cerf/Desclée, 1975, p. 88.

créa » (Gen 1, 27) ; « Le jour où Dieu créa Adam [= l'être humain<sup>11</sup>], il le fit à la ressemblance de Dieu. Homme et femme il les créa, il les bénit et leur donna le nom d'« Homme », le jour où ils furent créés. » (Gen 5, 1-2). Ces textes universalistes et égalitaires étaient plus éloignés que le récit précédent de la culture patriarcale et antiféministe des sociétés antiques et médiévales. En conséquence, les Pères et docteurs de l'Église adoptèrent l'exégèse qui justifiait l'ordre social de leur époque. Presque deux millénaires passèrent. En 1957, peu avant Vatican II, Pie XII rompit avec cette tradition en déclarant : « L'homme et la femme sont les images de Dieu et, selon leur mode propre, des personnes égales en dignité et possédant les mêmes droits, sans qu'on puisse soutenir en aucune manière que la femme soit inférieure<sup>12</sup> ». Mais le pape, pas plus que ses successeurs, ne tira les conséquences de cette déclaration égalitaire dans le domaine du droit canon, où la femme reste frappée d'incapacité.

Le discours de Dieu, dans la théologie classique, conforte son image. Dieu est enseigné comme un pur esprit, situé bien au-delà de la différence des sexes, mais son discours est celui d'un sujet masculin. Sa représentation en trois personnes dont le genre ne fait guère de doute (le Père, le Fils, le Saint-Esprit) ne se contente pas de refléter la sociologie des sociétés patriarcales : elle légitime l'approche androcentrique du monde. Dans le panthéon chrétien, la femme ne joue qu'un second rôle, notamment dans l'économie du salut, où sa place est celle d'une intercesseuse (la Vierge, Madeleine). De manière générale, les femmes sont réduites directement ou indirectement à leur fonction reproductrice, qui les coupe, dans l'Église catholique, d'une classe d'hommes célibataires monopolisant les clés du salut.

21

À partir des années 1960, le féminisme a beaucoup influencé la théologie, dans les Églises protestantes puis dans l'Église catholique, en dépit de l'obstacle de l'interdiction de l'ordination des femmes<sup>13</sup>. Pour « sortir Dieu du ghetto masculin<sup>14</sup> », bien des positions se sont manifestées, dans le cadre revendiqué d'une théologie de la libération. Si les théologiennes les plus radicales, comme Mary Daly, rejettent toute forme de religion institutionnelle, la plupart estiment que l'on peut concilier féminisme et religion et cherchent à élaborer « une reconstruction féministe du concept/image de Dieu/e plus inclusive du féminin et du masculin<sup>15</sup> ».

---

11 - « Le mot hébreu (*ādām*) ne signifie rien d'autre que "homme" ou "humanité". Mais dans certains contextes, il est facilement admis et présenté comme un nom propre ». André-Marie Gérard, *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Robert Laffont, 1989, p. 32.

12 - Allocution de Pie XII à l'Union mondiale des organisations féminines catholiques, « La mission et l'apostolat de la femme catholique » (29 septembre 1957), *La Documentation Catholique*, n° 1263, 1957.

13 - Voir Susan A. Ross, « Féminisme et théologie », *Raisons politiques* 2001/4 (n° 4), p. 133-146.

14 - Monique Dumais, « Sortir Dieu du ghetto masculin », dans Monique Dumais et Marie-Andrée Roy (dir.), *Souffles de femmes. Lectures féministes de la religion*, Montréal, Éditions Paulines, 1989, p. 135-146.

15 - Hélène Businger-Chassot, « Dieu au-delà du masculin et du féminin ? Ou Dieu/e incluant le féminin et le masculin ? La reconstruction féministe de Dieu/e chez Rosemary Radford, Sallie McFague et Elizabeth A. Johnson », dans Monique Dumais (dir.), *Franchir le miroir patriarcal. Pour une théologie des genres*, Montréal, Fides, 2007, p. 301-313.

Le *Je crois en Dieue*<sup>16</sup> de Louise Melançon voisine avec le/la Dieu/esse (*God/ess*) de Radford Ruether, la Dieue-Sophia d'Elizabeth A. Johnson et Dieu comme Mère, Ami/e et Amant/e de Sallie McFague<sup>17</sup> – sans compter d'autres appellations féminisées de Dieu dont le continent nord-américain s'est fait une spécialité.

Quoique marginalisées par les Églises et peu connues de leurs fidèles, ces propositions ont ouvert une modeste brèche dans la conception d'une divinité exclusivement masculine. Il faut les replacer dans le contexte plus large du combat mené par les femmes pour l'égalité dans les institutions religieuses. Mais il serait naïf de penser que le genre de Dieu ne concerne que les croyants et les croyantes. C'est peu dire que la représentation traditionnelle du Dieu des chrétiens continue de conforter et de légitimer la domination masculine dans notre société. Car personne n'échappe aux images patriarcales du divin qui imprègnent la culture, même si la grande majorité de la population n'y prête guère attention.

### UNE TRADITION VIGOUREUSE : LA PROSTITUTION

Les traditions culturelles ne font pas forcément l'unanimité. L'exemple de la corrida montre qu'elles peuvent diviser la population et n'avoir de sens positif que pour un petit groupe d'amateurs. Tous les hommes ne sont pas des aficionados de la prostitution, mais l'histoire et l'actualité montrent qu'ils oscillent entre deux pôles très proches : le consentement et l'indulgence. Il s'agit d'une authentique tradition masculine, même si elle jugée majoritairement avilissante. La prostitution n'a ni héros ni héroïnes dans notre culture. Don Juan a tous les défauts, mais il n'achète pas. Quant à Manon Lescaut et la Dame aux camélias, elles sont avant tout de grandes amoureuses.

Les traditions culturelles se présentent comme un héritage à préserver par des pratiques rituelles. Elles soudent la communauté autour d'un « esprit commun » et consolident sa vision du monde. Elles définissent un groupe de pairs, transmettent ses valeurs et le distinguent des autres groupes. Surtout, les traditions culturelles sont l'expression d'un certain ordre social : appeler à respecter les premières, c'est chercher à légitimer le second<sup>18</sup>. Ainsi faut-il interpréter le « Manifeste des 343 salauds<sup>19</sup> », qui revendiquèrent en 2013 le droit d'« aller aux putes » dans une tribune se terminant par : « Touche pas à ma pute ! ». Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, déclara à ce sujet : « Les 343 salopes réclamaient en leur temps de pouvoir disposer librement de leur corps. Les 343 salauds réclament le droit de disposer du corps des autres. Je crois que cela n'appelle aucun autre commentaire<sup>20</sup> ». Il n'y avait en réalité que dix-huit signataires, car la prostitution est un marqueur de la domination masculine, mais un marqueur honteux.

16 - Louise Melançon, « Je crois en Dieue... La théologie féministe et la question du pouvoir », *Théologiques*, 8/2, 2000, p. 77-97.

17 - Voir H. Businger-Chassot, *op. cit.*

18 - D. Cuhe, *La notion de culture dans les sciences sociales, op. cit.*, p. 147.

19 - Texte publié dans *Causeur*, le 30 octobre 2013. <https://www.causeur.fr/touche-pas-a-ma-pute-24765>

20 - Citée par *Le Point*, 30/10/2013.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Aux <sup>xiv</sup><sup>e</sup> et <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècles, la prostitution possédait un statut très avantageux, témoin d'une dégradation de la position des femmes. Éliane Viennot attribue ce phénomène à l'ascension de la « clergie », un groupe d'hommes de plus en plus instruit, autonome et puissant, dont l'ascension sociale était liée à l'extension des administrations judiciaires et fiscales de l'État et de l'Église<sup>21</sup>. La prostitution avait pignon sur rue<sup>22</sup>. Les « fillettes » défilaient dans les fêtes urbaines et les municipalités entretenaient des bordels dont elles faisaient l'honneur aux hôtes de passage. Le <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle a vu lentement refluer les pratiques officielles. Avec l'impact des Réformes, la réprobation de la prostitution a grandi, sans pour autant l'affaiblir. En dépit des débats qu'elle a toujours suscités, cette tradition n'a jamais été menacée, car elle touche de près au maintien et à la perpétuation de la virilité. La fréquentation des prostituées a d'abord été un comportement lié à la « fabrique des mâles ». Lorsque, au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, le franciscain Jean Bénédicti s'interroge dans son manuel de confession sur « si l'on doit permettre les bordaux », sa réponse négative en huit points ne concerne que les dangers qu'encourent les jeunes gens<sup>23</sup>. L'initiation sexuelle au bordel se généralise au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, avec le service militaire. À la sortie du conseil de révision, les conscrits arborent des cocardes portant la mention « Bon pour les filles » et se précipitent dans la première maison close pour en apporter la démonstration<sup>24</sup>. Ce rituel disparaît après la guerre d'Algérie sous l'effet de la libération des mœurs sexuelles. Si elle a perdu sa fonction de rite d'initiation, la prostitution a conservé beaucoup de sa vitalité, étroitement liée à la domination masculine, comme le soulignent les deux premiers considérants du « Rapport sur l'exploitation sexuelle et la prostitution » du Parlement européen<sup>25</sup> (2014) :

23

A / Considérant que la prostitution et la prostitution forcée sont des phénomènes comportant une dimension de genre et une dimension internationale, puisqu'entre 40 et 42 millions de personnes sont concernées dans le monde entier, la grande majorité des personnes prostituées étant des femmes et des filles, et presque tous les clients étant des hommes, et considérant qu'elles constituent par conséquent tant une cause qu'une conséquence de l'inégalité entre les hommes et les femmes, qu'elles ne font qu'aggraver.

B / Considérant que la prostitution est une forme d'esclavage incompatible avec la dignité de la personne humaine et ses droits fondamentaux.

Depuis la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle s'affrontent les positions abolitionnistes et régulationnistes, qui engendrent d'importants débats de société. Le dernier a précédé le vote de la loi du 13 avril 2016 « visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel

---

21 - Éliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir*. Tome 1 : *L'invention de la loi salique (v<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Perrin, 2006, p. 396.

22 - Voir les travaux de Jacques Rossiaud, en particulier *La prostitution médiévale*, Paris, Flammarion, 1988.

23 - Jean Benedicti, *La somme des pechez et remedes d'iceux*, Lyon, 1984, p. 174.

24 - Christian Benoit, *Le soldat et la putain. Histoire d'un couple inséparable*, Villers-sur-Mer, Éditions Pierre de Taillac, 2013, p. 179.

25 - « Rapport sur l'exploitation sexuelle et la prostitution et leurs conséquences sur l'égalité entre les hommes et les femmes » (4 février 2014), consultable sur le site du Parlement européen.

et à accompagner les personnes prostituées ». Ces débats ont toujours divisé le mouvement féministe, qui lutte à la fois contre l'oppression des femmes et pour leur liberté d'user de leur corps. La protection contre les violences de genre bute contre une notion difficile à cerner, mais devenue centrale en droit : le consentement de la personne, qui pousse à légaliser et contrôler la prostitution volontaire<sup>26</sup>.

La prostitution demeure l'un des fleurons de la domination masculine. En France, elle concerne 3 % des hommes (5 % pour la tranche des 20-34 ans) et les enquêtes de 1992 et de 2006 montrent qu'elle n'est nullement en recul<sup>27</sup>. Son emprise dépasse le cadre des pratiques puisque le mot « putain » est bien implanté dans notre langue. À la fin du Moyen Âge et au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, il était d'un usage plus étendu qu'aujourd'hui, toute femme étant soupçonnée de porter en elle un devenir-putain<sup>28</sup>. La misogynie s'est atténuée, mais la macule est restée. En tant que juron qui n'a pas d'équivalent masculin, il rappelle que les femmes ont une tache originelle, une souillure cachée toujours prête à émerger. En tant qu'injure (« l'inévitable injure<sup>29</sup> »), « putain » et son doublon « salope » tombent sous le coup de la loi. Dans les relations de travail, une insulte qui fait référence à la prostitution (un professeur qui dit d'une élève qu'elle « remue son cul comme une prostituée », un maçon traitant de « putain » la femme de son patron) n'est pas une faute lourde mais elle justifie le licenciement de son auteur<sup>30</sup>. Cependant, en dépit de la loi de 2012 relative au harcèlement sexuel<sup>31</sup>, il paraît bien difficile de sanctionner les injures sexistes, non seulement dans la rue mais aussi dans le cadre des manifestations artistiques. En 2013, le rappeur Orelsan a été condamné en première instance puis relaxé en appel pour injure et provocation à la violence, pour avoir notamment scandé : « Les féministes me persécutent, comme si c'était d'ma faute si les meufs c'est des putes<sup>32</sup> ». Pour les juges, qui l'ont relaxé deux fois, en 2013 et en 2016, l'humoriste Guy Bedos est resté « dans la loi du genre » et n'a « pas dépassé ses outrances habituelles » lorsqu'il a traité Nadine Morano de « conne » et de « salope » lors d'un spectacle public à Toul, en 2013<sup>33</sup>. Dans l'insulte sexuelle, toujours avilissante, la discrimination est pourtant flagrante : il est impossible, pour salir un homme, de trouver un équivalent à cette « reine des salopes » dont a été traitée le 9 juillet 2017 la secrétaire d'État Marlène Schiappa

24

---

26 - Voir Céline Fercot, « Prostitution et racolage au prisme de l'égalité de genre », dans Stéphanie Hennette-Vaucher, Marc Pichard, Diane Roman (dir.), *La loi et le genre. Études critiques de droit français*, Paris, CNRS Éditions, 2014, p. 279-295.

27 - Nathalie Bajos, Michel Bozon (dir.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, 2008, p. 278.

28 - Voir Maurice Daumas, *Le système amoureux de Brantôme. Essai*, Paris, L'Harmattan, 1998, chap. 8 : « Des putains et des Dames ».

29 - Benoîte Groult, *op. cit.*, p. 41.

30 - Exemples tirés de Bruno Py, *Le sexe et le droit*, Paris, PUF, 1999, p. 87, note 1.

31 - Remaniée par la loi du 3 août 2018. Voir : <http://stop-violences-femmes.gouv.fr/Harcèlement-sexuel,315.html>

32 - Stéphanie Hennette-Vaucher, Marc Pichard, Diane Roman (dir.), *Genre et droit. Ressources pédagogiques*, Paris, Dalloz, 2016, p. 449.

33 - Voir l'article du Monde du 14.09.2015 (« Injures envers Nadine Morano : Guy Bedos relaxé ») et celui du Point du 02.08.2016 (« Affaire Bedos-Morano : l'humoriste de nouveau relaxé en appel »).

pour avoir écrit des romans érotiques<sup>34</sup>. Il faut avoir le statut d'une pop-star américaine pour effectuer un renversement de stigmatisme en s'emparant du mot *bitch* afin d'en faire un instrument de pouvoir (voir chap. 2).

### L'INNOVATION SE CONJUGUE AU MASCULIN

Nous croyons que des valeurs communes sont au fondement de notre culture. Cette conception statique des réalités considère les valeurs comme des principes immuables, gages de stabilité et de permanence, bien ancrés dans le passé (« racines chrétiennes », « valeurs républicaines »). Or quand la sociologie et l'anthropologie se penchent sur la notion imprécise de « valeur », elles le font dans une autre optique, celle du changement social, de la déviance et des conflits.

Pendant des siècles, on s'est méfié des « nouvelletés ». L'esprit d'entreprise s'est progressivement installé, et au XIX<sup>e</sup> siècle l'idée de progrès, associée à celle de civilisation, a fini par dominer les esprits. Cette valeur a perdu beaucoup de son aura aujourd'hui, mais ses partisans comme ses adversaires plébiscitent *l'esprit d'innovation*, jugé indispensable pour surmonter les crises, pour poursuivre la croissance ou pour la stopper, pour perfectionner le modèle existant ou pour en changer. Or la prime à l'innovation, à la découverte, à la création est versée quasi intégralement aux hommes.

Tant que l'idée d'égalité ne s'était pas installée dans les esprits, les femmes n'avaient pas la possibilité de jouer un rôle ouvert et admis dans les processus de changement. Il n'en va plus ainsi à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les femmes n'ont pas attendu la Révolution pour jouer un rôle politique, mais leur prise de parole publique et leurs revendications officielles à cette occasion constituèrent une réelle innovation. Le coup d'arrêt brutal qu'elles subirent en 1793 montre que les hommes voulaient conserver le premier rôle dans la conduite de la vie publique, qui fut bientôt verrouillée par leurs soins. Depuis, toute l'histoire des innovations, grandes ou petites, est jalonnée de ces entraves apportées aux prétentions féminines. Il existe de nombreux exemples de nouveaux domaines du savoir, de la recherche et de l'art qui ont été monopolisés par les hommes dès leur apparition.

Au moment où les femmes étaient interdites de parole et d'action politiques naissait une prétendue science qui demeure bien vivante : la gastronomie. L'aptitude des femmes à la servir a été déniée par ses fondateurs, Brillat-Savarin et Grimod de la Reynière. L'une des raisons invoquées dans le discours gastronomique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles est que les femmes ont un goût naturel et immodéré pour le sucre, à l'instar des enfants, ces êtres faibles et imparfaits<sup>35</sup>. Ce penchant à la gourmandise les rend inaptes à la gastronomie et à l'œnologie. La langue témoigne de cet ostracisme. « Gourmet », qui avait une déclinaison féminine au XVII<sup>e</sup> siècle, est masculinisé au XIX<sup>e</sup>. Apparue en 1801, « œnologue » est

34 - Sur le site des éditions *Atlantico*. L'insulte a été remplacée le lendemain par « reine des coquines », assortie d'une lettre d'excuse (<http://www.atlantico.fr/decryptage/lettre-excuses-attention-mme-marlene-schiappa-benoit-rayski-3106906.html>).

35 - Florent Quellier, *Gourmandise. Histoire d'un péché capital*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 170.

de genre masculin. « Gastronomes » (1803) n'a pas de genre dans les dictionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle, mais les exemples qu'ils donnent ne concernent que des hommes. Dans les romans, le gastronome est toujours une figure masculine. Il va de soi que les femmes sont écartées de la direction des cuisines : « Longtemps, écrit Florent Quellier, l'acte créateur a exclusivement relevé du masculin<sup>36</sup> ». Dans les salles, leur présence n'est guère plus souhaitée, car elles sont incompetentes et distraient les compagnons de table. Les témoignages abondent sur leur exclusion des banquets gastronomiques jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. La tradition misogyne est toujours entretenue par le Club des Cent, un cercle gastronomique fondé en 1912 et réservé aux hommes.

Deux siècles après la naissance de la gastronomie, les femmes sont présentes partout, prêtes à assumer « l'acte créateur » au moment où pointent les conditions propices à l'innovation. Or la situation est souvent favorable aux seuls hommes. L'émergence du *street art* ou art urbain en fournit un exemple frappant. Tags et graffs apparaissent dans les années 1960 aux États-Unis, avant de se répandre dans le reste du monde au cours des décennies suivantes. Suivent les pochoirs et les sérigraphies, qui fonctionnent eux aussi comme des signatures et des marqueurs de territoire apposés dans des endroits visibles et peu accessibles. Souvent anonyme, clandestine, nocturne, cette démarche artistique se veut libertaire, contestataire, en rupture avec les formes reconnues de l'art contemporain qui s'expose dans les galeries et les musées. En enfreignant des règles pour travailler dans l'espace public, les artistes encourrent des réprimandes, des sanctions, des procès. Petit à petit, dans les années 1990, le *street art* acquiert une reconnaissance officielle et s'institutionnalise par le biais d'expositions, de publications, de cotations, de rétrospectives. Or, à de très rares exceptions (comme l'artiste Miss.tic), cet art urbain est masculin. Comme l'écrit la critique d'art Rebecca Solnit : « Une règle générale veut [...] que les hommes soient plus chez eux dans la rue que les femmes, et que ces dernières payent souvent très cher l'exercice de la liberté toute simple qui consiste à sortir faire un tour<sup>37</sup>... » L'émergence du *street art* est emblématique d'une « ville faite par et pour les hommes », selon l'expression du géographe Yves Raibaud<sup>38</sup>. Seuls ceux-ci sont autorisés à enfreindre les règles qui régissent leur monde. Si les femmes veulent exploiter ce terrain de création qu'est la rue, il faut qu'elles transgressent deux catégories de règles masculines : celles qui gouvernent la cité et celles qui les poussent à rester au foyer.

Qualité la plus prisée dans le monde actuel, l'esprit d'innovation est associé à la jeunesse, au courage, à l'imagination créatrice, au goût du risque et à l'amour de la performance. Aujourd'hui, personne ne conteste plus ces qualités aux femmes. L'expertise féminine est reconnue et les femmes sont plus diplômées que les hommes. Longtemps elles ont été écartées de la fonction d'expert en raison du monopole exercé par les hommes sur les institutions. Car un expert n'émet pas un avis en son nom propre, mais au nom d'une institution<sup>39</sup>. Publié depuis 2012,

36 - *Ib.*, p. 171.

37 - Citée par Marie Escome, *L'art à même la ville*, Presses universitaires de Bordeaux, 2015, p. 54.

38 - Yves Raibaud, *La ville faite par et pour les hommes*, Paris, Belin, 2015.

39 - Nathalie Heinich, *Des valeurs. Une approche sociologique*, Paris, Gallimard, 2017, p. 54.

rassemblant plus de 400 noms en 2014, le Guide des expertes est accessible gratuitement aujourd'hui sur le site des Expertes France<sup>40</sup>, qui se décline depuis 2017 en Expertes francophones<sup>41</sup>. D'autre part, mesuré par le diplôme, le niveau d'éducation des femmes dépasse désormais celui des hommes. La norme d'hypergamie, qui voulait que les femmes épousent des hommes plus diplômés qu'elles, s'est depuis peu inversée<sup>42</sup>. Enfin, des réseaux d'accompagnement réservés aux femmes entrepreneures tentent depuis une dizaine d'années de pallier la faiblesse des réseaux professionnels féminins. Beaucoup de conditions semblent donc réunies pour rendre les femmes un peu plus compétitives à leur entrée dans le monde de la création d'entreprises.

Pourtant, leur place dans le secteur de l'innovation reste très modeste, bien loin en tout cas de ces 30 % auxquels on fixe le seuil de mixité. L'analyse de la gouvernance des deux cents premières start-up françaises en 2016 donne la mesure du monopole exercé par les hommes dans ce domaine. « Le top 200 des start-up en 2016 » a été dressé par la société EY et le journal *L'Express* sur la base du chiffre d'affaires réalisé et les fonds levés au cours de l'année<sup>43</sup>. À peine 14 entreprises sont dirigées par une femme (7 %), 182 le sont par des hommes (91 %), 4 ont une direction mixte (2 %)<sup>44</sup>. La faiblesse de la représentation féminine s'accroît lorsqu'on examine les directions à deux têtes. Les hommes préfèrent s'associer entre eux : 38 entreprises ont deux ou trois hommes à leur tête, une seule est dirigée par deux femmes, 4 ont une direction mixte. Au total, 228 hommes sont présents dans cette liste de dirigeant.e.s, contre seulement 18 femmes. Le gouvernement des jeunes entreprises innovantes est donc bien un monopole masculin. On verra plus loin (chap. 3) comment les hommes s'arrangent pour l'installer et le maintenir.

40 - <https://expertes.fr>

41 - <https://expertesfrancophones.org>

42 - Milan Bouchet-Valat, « Plus diplômées, moins célibataires. L'inversion de l'hypergamie féminine au fil des cohortes en France », *Population*, vol. 70, n° 4, 2015, p. 705-730.

43 - [http://lentreprise.lexpress.fr/creation-entreprise/le-vrai-classement-des-start-up-en-2016\\_1848615.html](http://lentreprise.lexpress.fr/creation-entreprise/le-vrai-classement-des-start-up-en-2016_1848615.html)

44 - La direction des 200 premières start-up françaises en 2016 :

Entreprises dirigées par :		
1 femme 2 femmes	13 1	Total : 14 (7 %)
1 femme et 1 homme 1 femme et deux hommes	3 1	Total : 4 (2 %)
1 homme 2 hommes 3 hommes	144 35 3	Total : 182 (91 %)
Total des entreprises	200	
Total des femmes	18	7,3 %
Total des hommes	228	92,6 %
Total des individus	246	

« LE PASSÉ RÉPOND DE L'AVENIR<sup>45</sup> »

Quelle que soit la définition que l'on retient de la culture, la question de sa reproduction figure au premier plan. L'enculturation, c'est-à-dire la transmission des valeurs, des savoirs, des comportements, est un processus permanent, par lequel une culture se reproduit en se renouvelant. Car la notion de transmission, même enfermée dans un sens aussi conservateur que la devise ci-dessus, porte en elle l'idée de mouvement, de variation et même, depuis deux siècles, celle d'évolution. Notre culture accorde une attention particulière à la transmission du passé. L'histoire est le nom générique donné à une construction foisonnante, hétérogène et bien vivante, dont la fonction essentielle est de convoquer ce qui a disparu pour donner un sens au présent. Cette construction porte des habits masculins et son allure est très martiale.

Chaque individu a sa propre conception du passé, combinaison de récits familiaux, de souvenirs scolaires, d'informations apportées par les médias, d'imaginaire artistique et littéraire. Mais si personnelle que soit cette représentation, elle ne déborde pas des cadres fixés par le contexte socio-historique dans lequel elle s'inscrit. Par commodité, on peut distinguer trois formes de passé, qui toutes nous traversent, modèlent notre vision et inspirent nos usages : le passé officiel, le passé de référence et le passé de divertissement. Tous trois sont reliés par de multiples passerelles et agités par de fréquentes controverses.

28

Le *passé officiel* célèbre, sous une forme institutionnelle, la nation, l'État et la République. Il est pétri de signes et de symboles, tels que les rituels commémoratifs, les fêtes et cérémonies nationales, les monuments historiques et les grands mausolées. Le passé officiel est à la fois incarné et interprété par les plus hauts dirigeants du pays et par la classe politique dans son ensemble. Comme au beau temps du roman national élaboré sous la Troisième République, les programmes scolaires continuent à offrir l'image la plus consensuelle possible de ce passé. Au fil de l'actualité, des débats de société ont engendré des relectures successives, mais elles n'ont en rien entamé le caractère éminemment masculin du passé officiel. Les controverses les plus récentes ont porté sur la définition de l'identité nationale, sur le rôle de l'immigration, sur la mémoire de l'esclavage, sur le sens à accorder à la colonisation, mais très peu sur l'ostracisme qui touche les femmes dans le passé officiel. Car cette éviction, admise comme une évidence, ne fait pas débat : pour la vulgate, l'État moderne, la nation et la République sont de purs produits de la guerre et de l'action politique, qui ont été de tout temps une affaire d'hommes. Quelques grandes figures féminines récemment panthéonisées ne peuvent faire oublier que la probabilité est plus grande d'habiter un boulevard Adolphe Thiers qu'une rue Louise Michel. En France, 94 % des rues dédiées à une personnalité portent le nom d'un homme. Tel est aussi le cas de 123 avenues parisiennes sur

---

45 - Devise de la ville de Briançon, figurant sur l'une des portes d'entrée de la cité fortifiée. Il s'agit d'une variation sur la formule de Cicéron : « *Historia Magistra Vitae* ». Voir à ce sujet : Bernhardt Forchtner, « *Historia Magistra Vitae* : le topos de "l'Histoire comme maître de la vie" dans les controverses publiques de la représentation de Soi et de l'Autre », *Argumentation et analyse du discours*, n° 16, 2016. <http://journals.openedition.org/aad/2170>

130 et de 92 % des rues de Bordeaux<sup>46</sup>. La petite ville d'Oraison (6000 h, Alpes-de-Haute-Provence) a consacré toutes ses rues du centre-ville aux soldats morts durant les deux Guerres mondiales : on y croise ainsi 77 noms d'hommes pour un seul nom de femme (Rose Banon). Partout en France, rois, présidents, ministres, maréchaux, généraux, commandants, hommes de sciences et de lettres, artistes et musiciens, soldats et résistants relèguent les femmes non pas au second rang mais au rang d'exceptions – des exceptions qui confirment la règle d'exclusion.

Le *passé de référence* est celui, académique ou très éclairé, des professionnels et des spécialistes du passé : universitaires, conservateurs et conservatrices de musées et d'archives, membres des sociétés savantes, chercheurs et chercheuses confirmées. Le passé de référence est de moins en moins au-dessus de la mêlée et de moins en moins référentiel. Depuis plus de trente ans l'histoire se dit « en crise », concurrencée par d'autres sciences humaines qui répondent mieux aux attentes de sens de la société. La mixité s'est diffusée chez ses représentants, tandis qu'émergeait l'histoire des femmes et celle du genre. Mais trois coups de sonde (1974, 1991, 2010) montreront que l'égalité est loin d'être acquise dans le domaine du passé de référence.

En 1974, Jacques Le Goff et Pierre Nora dirigent *Faire de l'histoire* aux éditions Gallimard. L'ouvrage porte sur les « Nouveaux problèmes, Nouvelles approches, Nouveaux objets » de l'histoire. Il ne dit pas un mot de l'histoire des femmes, encore dans les limbes. La distribution est sévère pour elles : une seule femme (Mona Ozouf) participe à l'ouvrage contre 31 hommes (97 %). Dix ans plus tard débute aux mêmes éditions et sous la direction de Pierre Nora la publication d'un monument de l'historiographie, *Les lieux de mémoire*, en trois parties : *La République* (1984), *La Nation* (1986), *Les France* (1992). La liste des 105 « collaborateurs<sup>47</sup> » (sic) mentionne à peine 13 femmes (12,6 %), qui ne signent que 15 articles (10,5 %) sur 142. Or au même moment est érigé un autre monument : *l'Histoire des femmes en Occident*, publiée en 1991-1992 sous une direction paritaire (Georges Duby, Michelle Perrot)<sup>48</sup>. Les signataires sont 69 femmes (84 %) et 13 hommes. Depuis, les spécialistes du passé de référence n'ignorent plus la dimension genrée de l'histoire, mais ils ont tendance à l'enfermer dans un champ spécifique en lui déniaient sa prétention à l'universalité. En témoigne un récent « monument », moins médiatisé que les précédents car destiné au milieu enseignant et étudiant : *Historiographies* a été publié en 2010, sous la direction 100 % masculine d'un quatuor d'historiens<sup>49</sup>. Sur 1300 pages, 12 à peine sont consacrées à l'histoire des femmes et à l'histoire du genre<sup>50</sup>. Michelle Zancarini-Fournel, qui les signe, constate que « l'histoire au féminin, l'histoire du genre et celle des femmes dans l'histoire [...] ont été confrontées à une difficile reconnaissance institutionnelle dans "la communauté

46 - Y. Raibaud, *op. cit.*, p. 10 et s.

47 - Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, coll. Quarto, p. 4721 et s.

48 - Georges Duby, Michelle Perrot, (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 5 t., 1991-1992.

49 - Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia, Nicolas Offenstadt, *Historiographies. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2 vol., 2010.

50 - Michelle Zancarini-Fournel, « Histoire des femmes, histoire du genre », *ib.*, vol. 1, p. 208-219.

des historiens" ». Il n'était nul besoin de parler au passé : 17 femmes seulement (21,25 %) contribuent à cet ouvrage. C'est deux fois plus que vingt ans auparavant, mais loin du seuil de mixité et encore plus loin de la parité. Ces cas ne sont pas isolés : tous les livres collectifs fondamentaux conseillés à l'université en histoire politique contemporaine sont écrits par une écrasante majorité d'hommes<sup>51</sup>.

Le *passé de divertissement* n'est pas moins genré que les deux précédents. Personne n'ignore que du cinéma aux jeux vidéo, de la littérature au théâtre et aux séries télévisées, de la musique à la bande dessinée, les hommes tiennent les commandes. Mais les contenus, les représentations, les récits, les messages ? Lorsqu'on ne remonte pas trop loin dans le temps, les pôles d'intérêt recoupent ceux du passé officiel et du passé de référence. Versailles et Napoléon, ces mythes nationaux, sont des valeurs sûres pour qui veut faire de l'histoire son fonds de commerce. Au-delà, on connaît l'immense engouement du public pour le Moyen Âge et l'antiquité romaine. Or tous ces moments historiques ont pour point commun d'inspirer massivement les séries télévisées, les jeux vidéos et les reconstitutions. Les thèmes centraux de l'offre de divertissement historique sont la guerre et la lutte pour le pouvoir. La première, activité éminemment masculine, se taille partout la part du lion.

Au palmarès des meilleures séries historiques françaises en 2017 figurent en bonne place la Seconde Guerre mondiale, Louis XIV et Versailles, Napoléon, les Borgia, les Rois maudits... La page d'accueil d'*Historiagames. Le site sur les jeux vidéo historiques et l'histoire*<sup>52</sup>, parle exclusivement de jeux de guerre (guerres du Moyen Âge, guerre de Sécession et les deux Guerres mondiales). Sur les 329 organisations médiévales référencées en France et dans les pays francophones voisins, 123 sont de type « troupe médiévale » et 12 de type « troupe viking », les autres concernant les spectacles (105), la musique (38), l'artisanat (37). La chevalerie fascine, mais elle coûte cher. Les reconstitutions historiques privilégient les batailles de fantassins, où l'équipement est à la portée des amateurs. Reconstituées par des milliers de figurants et quelques figurantes, les batailles de Waterloo, d'Austerlitz, de Hastings, de Borodino, de Gettysburg drainent des centaines de milliers de spectateurs. L'« histoire vivante », comme on la présente, ne se cantonne pas au fracas des armes<sup>53</sup>. Mais il est plus rentable et plus gratifiant de reconstituer la bataille de Waterloo que le salon de Madame de Rambouillet, le siège d'Alésia plutôt qu'un atelier de canut.

Le souci d'utiliser le passé de divertissement pour mieux transmettre le passé de référence s'est traduit par l'utilisation à des fins scolaires et universitaires de la bande dessinée, des jeux vidéo et des séries historiques. La récente mode des journées d'étude et des colloques sur ces supports vient légitimer leur usage dans les collèges et les lycées, déjà prôné par des associations comme « Les Clionautes »,

---

51 - D'autres exemples (merci à Laurent Jalabert de me les avoir signalés) : René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Seuil, 1988 (1 femme, 11 hommes) ; Jean-Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Seuil, 1997 (3 F, 22 H) ; Serge Bernstein et Pierre Milza (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, PUF, 1998 (2 F, 28 H) ; Serge Bernstein (dir.), *Les cultures politiques en France*, Seuil, 1999 (0 F, 9 H).

52 - <http://www.histogames.com>

53 - Voir par exemple l'*Annuaire de la reconstitution historique* : <http://reconstitution-historique.com>

qui entendent « promouvoir les usages pédagogiques des technologies de l'information et de la communication<sup>54</sup> ». Plaire et instruire, par exemple en étudiant la révolution américaine avec le jeu vidéo *Assassin's Creed III*<sup>55</sup>, est un objectif séduisant. Mais l'histoire est toujours une construction sociale. L'utilisation du passé de divertissement à fin de transmission, qui n'est pas sa fonction principale, présente deux difficultés majeures. La première est qu'il porte aux hommes et aux activités masculines une attention excessive. La seconde est clairement identifiée par le représentant d'une entreprise de développement des jeux vidéo : « S'il fallait faire un choix entre l'exactitude historique et le divertissement, nous choisirions le divertissement à chaque fois<sup>56</sup> ».

Le passé officiel, le passé de référence et le passé de divertissement reflètent chacun à leur façon la domination masculine. Si, pour reprendre la devise briançonnaise, « le passé répond de l'avenir », alors l'égalité des sexes a encore beaucoup d'obstacles à surmonter dans le domaine de l'enculturation.

### L'EXCLUSION DES FEMMES DU PROCESSUS DE CIVILISATION

Chacun de ces cinq exemples de marqueurs de la domination masculine témoigne du confinement des femmes dans un statut de second rôle. Pris en faisceau, ils ont un autre sens : ils signalent l'éviction des femmes du processus de civilisation.

L'*auctoritas* a toujours été refusée aux femmes. L'*auctoritas* est cette instance sacrée, ce principe transcendant qui légitime la *potestas*, le pouvoir. Les femmes peuvent posséder un réel pouvoir, mais l'autorité, la source de légitimité, est ailleurs : elle appartient aux hommes. Aux <sup>xvi</sup><sup>e</sup>-<sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles, cette période si importante pour l'émergence d'une culture féminine, des femmes sont à la tête de salons renommés, mais l'autorité intellectuelle appartient aux académies ; elles obtiennent de créer des loges maçonniques, mais ces « loges d'adoption » sont placées sous le contrôle de loges masculines ; quant aux maîtresses royales, leur pouvoir est placé sous l'autorité du prince. La tutelle traduit l'absence d'autorité (voir chap. 3). À cette époque, où émerge la science moderne, le mouvement qui entraîne les femmes vers le savoir se heurte à un obstacle de fond : les femmes sont de médiocres faire-valoir, des interlocutrices de second rang. En dehors des relations amoureuses, leur « pouvoir de confirmation », celui par lequel on confirme ou non dans la communication l'identité que revendique autrui, n'égale pas celui des hommes<sup>57</sup>. Le fossé se creuse entre les sciences et les femmes, auxquelles on refuse l'*auctoritas* sans laquelle le travail scientifique ne peut recevoir d'aval :

31

54 - <https://www.clionautes.org/spip.php?rubrique4>

55 - Voir, par exemple : William Brou, « Etudier la révolution américaine avec *Assassin's Creed III*. Entretien avec Mathieu Beauséjour », 12 septembre 2017, [https://www.clionautes.org/spip.php?page=article&id\\_article=3908](https://www.clionautes.org/spip.php?page=article&id_article=3908)

56 - Interview sur *The Verge*, repris sur *Slate* par Émeline Amétis, dans : « Les jeux vidéo peuvent-ils nous apprendre l'Histoire ? », 19 septembre 2014, <http://www.slate.fr/story/92343/jeux-video-histoire>

57 - Sur le pouvoir de confirmation, une fonction essentielle de la communication, voir Paul Watzlawick, Janet Helmick Beavin, Don D. Jackson, *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, 1972 (trad. fr.), p. 84-85 ; et M. Dumas, *Qu'est-ce que la misogynie ?*, op. cit., p. 153 et s.

On peut considérer, écrit Michelle Le Dœuff, que [le discours d'autorité] a formé le noyau écartant sciences et femmes, parce que le travail scientifique exige que l'on surmonte la question de l'autorité et qu'une pensée sociale répugne à confier à des femmes un statut de porte-parole de ladite autorité<sup>58</sup>.

Dans l'université française, le constat du peu d'*auctoritas* des femmes est sans ambiguïté : elles sont majoritaires parmi les étudiants, mais ne représentent plus qu'un tiers des enseignants-chercheurs, et dans ce groupe seulement un quart des professeurs. Ces chiffres du Ministère de l'Enseignement supérieur<sup>59</sup> sont assortis de graphiques montrant que si la progression de la part des femmes se poursuit sur la lancée de celle constatée entre 1992 et 2012, les maîtresses de conférences devraient accéder à la parité en 2027 et les professeures en 2068. Plus on grimpe dans l'échelle des statuts, plus la proportion de femmes diminue. Elles n'étaient que 5 parmi les 43 professeurs en activité au Collège de France en 2016 (11,6 %). Depuis leur développement en France au xvii<sup>e</sup> siècle, les académies sont un fief masculin des plus farouches. On ne comptait que 35 femmes en 2012 sur les 430 membres de l'Institut Universitaire de France. Personne n'a osé calculer dans combien de siècles la parité serait atteinte à l'Académie française (14,3 % de femmes), l'Académie des beaux-arts (6,7 %) et celle des inscriptions et belles-lettres (4 %) <sup>60</sup> – tous domaines de la culture où les femmes tiennent une place éminente. Comme l'expliquait François Mauriac en 1931, l'uniforme, ce symbole de l'*auctoritas*, ne sied pas à la femme, qui, par ailleurs, n'a jamais eu le droit de se déguiser en homme<sup>61</sup> :

32

Mais dans toute autre profession [que l'enseignement ou l'état religieux], aussi glorieusement que la femme occupe sa place, il y aura toujours un moment où elle aura l'air d'être ailleurs que là où elle devrait être. Il n'y a pas d'uniforme possible pour les femmes : la toge ne leur va pas plus que ne leur irait l'habit vert ou la tenue militaire. En dehors des vêtements de charité, en dehors de la blouse d'infirmière ou des saints habits des servantes de Dieu et des pauvres, la femme, sous un vêtement officiel, aura toujours l'air déguisée. Ça ne lui va pas, ça ne lui ira jamais<sup>62</sup>.

Disparu en 1970, François Mauriac, qui jugeait qu'il n'était pas dans la nature des femmes de faire des études supérieures, serait surpris d'apprendre qu'elles sont aujourd'hui plus diplômées que les hommes et que le ministère de la culture a été occupé depuis l'an 2000 par 7 femmes et 4 hommes.

---

58 - Michelle Le Dœuff, *Le sexe du savoir*, Paris, Aubier, 1998, p. 250.

59 - *Égalité entre les femmes et les hommes. Chiffres clés de la parité dans l'enseignement supérieur et la recherche*, MESR, 2013.

60 - *Ibid*, p. 11.

61 - Pour l'Ancien Régime, voir Sylvie Steinberg, *La confusion des sexes. Le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Fayard, 2001. Au xviii<sup>e</sup> siècle, le vêtement n'est pas un « signe naturel » mais un « signe d'institution », qui sert à consacrer la différence entre les sexes.

62 - François Mauriac, « O femme qui donc es-tu? L'école des filles », conférence du 6 février 1931, *Mauriac en ligne*, <http://mauriac-en-ligne.u-bordeaux-montaigne.fr/items/show/51>

Il n'y a pas que l'*auctoritas* qui soit refusée aux femmes. La gloire, la grandeur, l'éclat, leur sont chichement mesurés. En 2019, 5 femmes seulement se trouvent inhumées au Panthéon, contre 72 hommes. Cette « percée » est très récente, puisque jusqu'en 1995, Sophie Berthelot se trouvait bien seule sur la montagne Sainte-Genève<sup>63</sup>. Pourtant, nos divinités tutélaires sont volontiers féminines. L'université, qui n'admettait pas le deuxième sexe, était jadis la Mère nourricière, l'*Alma mater*. C'est en 1794 que Gros peignit *La République*, peu après que les femmes aient été proscrites de la vie politique par le décret du 30 octobre 1793. Cette femme solide, vêtue à l'antique et entourée de symboles révolutionnaires, appartient au langage allégorique, qui n'est pas un langage de vérité au sens où il traduirait la réalité des relations humaines. La vérité qu'il sert est celle du pouvoir et de sa conception téléologique du devenir historique. La République de Gros est riche de promesses, la Liberté de Delacroix est en marche et celle de Bartholdi à New York éclaire le monde à venir : l'allégorie féminine dit le progrès de la civilisation. Pourtant, les femmes sont exclues de la catégorie des « génies du siècle ». Fondamentalement, on leur dénie le droit d'incarner l'« homme moderne » ou même le « malaise de l'homme moderne ». Le vieux socle misogyne s'insurge à l'idée que le devenir humain puisse avoir un authentique visage féminin.

Dans notre galerie de grands penseurs – *penseuse* est ici virtuel –, nombreux sont ceux qui ont refusé aux femmes un rôle égal à celui des hommes dans le processus civilisateur. Parmi eux, Montaigne et Rousseau, qui se servaient des arguments de leur époque, moins égalitaire que la nôtre. Plus proche de nous, Freud offre, comme nombre de ses contemporains rendus inquiets par les avancées féminines, un cas intéressant de misogynie à la fois vétuste et moderniste. Vétuste, parce que la pensée freudienne<sup>64</sup> exclut les femmes de la sphère intellectuelle comme au temps de l'humanisme triomphant, à la Renaissance, lorsque le mariage était jugé incompatible avec une vocation de lettré : par nature, les femmes sont assujetties aux sens, à l'amour et à la vie sexuelle. Moderniste, parce que le dispositif qui permet de les exclure repose sur de nouveaux concepts auréolés de scientificité (la libido, la sublimation). Mais leur manipulation relève de l'antiféminisme le plus traditionnel. Dans *Malaise dans la culture*<sup>65</sup>, les femmes sont la part du feu, celle que les hommes doivent sacrifier pour accomplir leur devoir civilisateur. Le passage mérite d'être cité en entier, car de l'amour à l'hostilité, on y voit grimper la peur du féminin :

---

63 - En 2015, la parité exigée par François Hollande a permis à Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Germaine Tillion de rejoindre Sophie Berthelot (1907) et Marie Curie (1995). Sur décision d'Emmanuel Macron, Simone Veil a été inhumée au Panthéon en 2017, avec son époux.

64 - Sur les contradictions de l'« homme Freud », traducteur et adepte des conceptions libérales de Stuart Mill sur les femmes, mais enclin à tyranniser sa fiancée Martha, voir Élisabeth Roudinesco, *Sigmund Freud en son temps et dans le nôtre*, Paris, Éd. du Seuil, 2014, p. 50-53.

65 - *Das Unbehagen in der Kultur* (écrit en 1929, paru en 1930). Conformément à la tradition française, *Kultur* a été longtemps traduit par *civilisation*. Sur l'histoire de ces termes rivaux, voir D. Cuche, *op. cit.*, p. 10-16.

De plus, les femmes ne tardent pas à contrarier le courant civilisateur ; elles exercent une influence tendant à [le] ralentir et à l'endiguer. Et pourtant ce sont ces mêmes femmes qui, à l'origine, avaient établi la base de la civilisation grâce aux exigences de leur amour. Elles soutiendront les intérêts de la famille et de la vie sexuelle alors que l'œuvre civilisatrice, devenue de plus en plus l'affaire des hommes, imposera à ceux-ci des tâches toujours plus difficiles et les contraindra à sublimer leurs instincts, sublimation à laquelle les femmes sont peu aptes. Comme l'être humain ne dispose pas d'une quantité illimitée d'énergie psychique, il ne peut accomplir ses tâches qu'au moyen d'une répartition opportune de sa libido. La part qu'il en destine à des objectifs culturels, c'est surtout aux femmes et à la vie sexuelle qu'il la soustrait ; le contact constant avec d'autres hommes, la dépendance où le tiennent les rapports avec eux, le dérobent à ses devoirs d'époux et de père. La femme, se voyant ainsi reléguée au second plan par les exigences de la civilisation, adopte envers celle-ci une attitude hostile<sup>66</sup>.

L'idée que le progrès de la civilisation est une victoire des forces spirituelles sur les énergies sensorielles<sup>67</sup>, rattache Freud à la longue liste de ces doctes enclins à l'ascétisme, qui éprouvent le besoin de faire de la femme un bouc émissaire afin d'éteindre les angoisses et les frustrations inhérentes au travail intellectuel. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'épanouit le mythe de la femme fatale étudié par Mireille Dottin-Orsini<sup>68</sup>. C'est le moment où déferle la peur de la féminisation, peu prégnante jusque-là. Omniprésente dans les images, elle est alimentée par des ouvrages à succès, comme *Sexe et caractère* (1903) d'Otto Weininger. L'auteur y reprend la vieille antienne de la nocivité des femmes, qui entravent l'élan créateur de l'homme par leur sexualité dévorante. Ces thèses, recyclées aujourd'hui par des essayistes proches de l'extrême-droite<sup>69</sup>, appartenaient à l'intelligentsia littéraire et artistique, ainsi qu'au milieu intellectuel et scientifique dans lequel gravitait Freud. La misogynie de Huysmans et celle de Strindberg sont célèbres. Voici un aperçu de celle de Félix Vallotton, qui a réalisé de nombreux nus féminins tout en se demandant : « Qu'est-ce que l'homme a donc fait de si grave qu'il lui faille subir cette terrifiante "associée" qu'est la femme ? » Pour le peintre, les féministes mènent la civilisation à la catastrophe :

Je crains cependant que l'ère féminine de l'humanité – j'entends par là celle de la domination de la femme sur l'homme, car la nature ne comporte pas l'égalité, mais le triomphe du fort sur le faible – je crains, dis-je, que cet état qui semble le but de toutes les revendications féministes, ne soit pour le monde l'occasion de carnages, d'infamies et de férociétés auprès de quoi les massacres raisonnables d'antan ne seront que des idylles<sup>70</sup>.

66 - Sigmund Freud, *Malaise dans la civilisation* (1929), Paris, P.U.F., 1986, p. 55.

67 - Voir Janine Filloux, « La peur du féminin : de "La tête de Méduse" (1922) à "La Féminité" (1932) », *L'Esprit du temps / Topique*, 2002/1 - n° 78, p. 111.

68 - Mireille Dottin-Orsini, *Cette femme qu'ils disent fatale. Textes et images de la misogynie fin-de-siècle*, Paris, Grasset, 1993.

69 - Voir Christine Bard, « L'antiféminisme au prisme du déclinisme : Joran d'hier, Zemmour d'aujourd'hui », in Maurice Daumas, Nadia Mekouar-Hertzberg (dir.), *Misogynie et discriminations sexuelles*, actes du colloque de Pau 23-25 septembre 2015, Presses de l'université de Pau, 2016, p. 25-39.

70 - Les deux citations sont tirées d'une lettre du 12 avril 1914 à un destinataire inconnu, citée dans Marina Ducrey, *Félix Vallotton. La Vie, La technique, L'œuvre peint*, Edita, Lausanne, 1989, p. 33.

L'éviction des femmes du processus civilisateur correspond, quels que soient les arguments déployés au cours des siècles, à l'ethnocentrisme masculin, dit encore « androcentrisme » ou, dans d'autres situations, « logique phallique ». La traditionnelle assimilation du féminin au maternel va dans le même sens, celui d'un rabattement des femmes sur le sensoriel et le matériel, prélude à leur exclusion des plus-values attachées à la notion de civilisation. Cette dernière est conçue comme le réceptacle rassemblant les domaines dont les hommes se réservent l'accès, comme les techniques spécialisées<sup>71</sup> et la communication avec l'invisible, qui est « une composante essentielle de la souveraineté<sup>72</sup> ». Le mot *civilisation*, au sens d'un progrès historique matériel et moral, ne prend son sens moderne qu'à l'orée des Lumières. Mais depuis le xvii<sup>e</sup> siècle déjà, on considérait que la famille monogame, l'hétérosexualité et le contrôle de la sexualité étaient les garants d'une société avancée. De là l'idée d'un Occident castrateur qui a prévalu chez les historiens du xx<sup>e</sup> siècle jusqu'à ce que Michel Foucault opère un changement de paradigme en soulignant que « depuis l'âge classique il y [a] eu une majoration constante et une valorisation toujours plus grande du discours sur le sexe<sup>73</sup> ». Sur le long terme, et sans disconvenir des à-coups de la progression, c'est un autre cheminement que le scénario répressif qui se dessine. Une culture du désir et son raffinement croissant, voici ce qu'évoque aujourd'hui le mot de « civilisation », si l'on veut bien élargir la notion étriquée de « vie sexuelle » telle que l'entendait Freud dans le passage ci-dessus, où il l'opposait aux « objectifs culturels ».

---

71 - Françoise Héritier, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996, p. 233.

72 - Maurice Godelier, *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Albin Michel, 2007, p. 205.

73 - Michel Foucault, *Histoire de la sexualité. 1. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p. 33.



# Chapitre 2

---



# LE COMBAT POUR LA VISIBILITÉ

Femmes *visibles*, femmes *invisibles*... Si ces mots ne renvoyaient pas à un autre débat, il faudrait écrire *voilées*, *dévoilées*, afin de marquer la présence fréquente de l'homme, qui voile ou dévoile (ou pour qui on se voile ou se dévoile). Pour être appliquée à la condition féminine, la célèbre formule de Berkeley, « être, c'est être perçu, ou percevoir<sup>1</sup> », doit tenir compte de l'agent masculin.

Garant de notre sentiment d'exister, le besoin de reconnaissance sociale est l'un des principaux moteurs de nos actions. Mais pour être reconnu, il faut être attirant, et pour cela il faut être visible. D'où la quête de visibilité, d'autant plus intense qu'on se sent en situation de dépendance<sup>2</sup>. Les femmes se plaignent souvent d'être frappées d'invisibilité : leur travail domestique n'est pas reconnu, leurs capacités sont niées, leurs droits ignorés. Dans leur lutte pour acquérir de la visibilité ou pour la conserver, elles ont davantage de chemin à parcourir que les hommes. Il leur faut toujours « en faire plus », puisqu'elles ont en charge le handicap d'être une femme : « surprouver » leur talent professionnel et remplir intégralement leur tâche sans déroger à leurs devoirs (être mère, rester « féminine », bannir toute agressivité).

Malgré tout, la visibilité des femmes n'a cessé de croître au cours des siècles, accompagnant les progrès vers l'égalité. Considérant la pression exercée par la domination masculine, ce processus ne peut passer pour « normal » ou « naturel ». À quelles conditions et dans quelles circonstances les femmes ont-elles acquis leur visibilité ? Qu'est-ce qui continue, aujourd'hui, de faire obstacle ?

## LA VISIBILITÉ EST UNE CONQUÊTE

La visibilité n'est pas toujours un gage de valorisation. Des femmes âgées, sans protection masculine, se tenant sur la frange de la communauté villageoise, ont connu malgré elles une visibilité éblouissante et une fin tragique au temps de

---

1 - *Esse est percipi aut percipere* (George Berkeley, *Principes de la connaissance humaine*, 1710).

2 - Serge Moscovici, *Psychologie des minorités actives*, Paris, P.U.F., 1982, p. 224.

la chasse aux sorcières. Aujourd'hui, où le travail joue un rôle majeur, une trop grande visibilité est le signe dépréciatif d'une ségrégation professionnelle : 94 % des employés de maison, 97,6 % des secrétaires et 97,7 % des aides à domicile sont des femmes<sup>3</sup>. Comme dans la plupart des situations, la mixité dans le travail est un facteur de progrès : les femmes et les hommes les plus diplômés occupent de plus en plus les mêmes emplois<sup>4</sup>. Pour en rester sur ce terrain, on note que dans une branche de métier donnée, la visibilité d'un groupe de femmes ne concerne jamais l'échelon de direction. Les actrices crèvent l'écran, mais les réalisatrices sont plus discrètes. Toutes enseignantes confondues, les professeuses d'université ne sont pas les plus en vue. Les romancières tiennent le haut du pavé, mais les éditrices sont loin derrière les éditeurs.

Prise dans son sens élémentaire et quantitatif, la visibilité est un trompe-l'œil qui ne mérite pas qu'on s'y attarde. Car il ne suffit pas d'exister pour être visible. La visibilité n'est pas un état, mais un acte. On l'acquiert en entrant dans le champ de vision d'autrui, en pénétrant sur son territoire. Tant que les femmes demeurent dans leurs rôles traditionnels, elles sont un motif ordinaire du paysage coutumier. Elles acquièrent une visibilité lorsqu'elles occupent (ou tentent d'occuper) une place dans un territoire usuellement masculin. Elles se constituent alors en *dégenreuses*, en femmes qui dérangent la loi du genre<sup>5</sup>, qui provoquent un dérèglement. Toutes sortes de réactions s'ensuivent, de l'acceptation au rejet, en passant par l'indifférence et la minimisation. Une entrée réussie se traduit à terme par l'ajout d'un nouveau rôle traditionnel (secrétaire, institutrice, romancière, avocate...) et la perte de la visibilité acquise lors de la percée : ces femmes ne sont plus des hors-la-loi du genre, le paysage redevient normal, tout en étant un peu moins inégalitaire. Bien entendu, les listes de « premières femmes » (médecin, maire, pilote, ministre, astronaute, contre-amiral...) ne tiennent pas toujours leurs promesses. Concernant par exemple les cheffes d'orchestre, Hyacinthe Ravet note que « le temps des pionnières ne semble pas révolu, tant la conquête en cours est sociale et politique, mais aussi celle d'une légitimité artistique<sup>6</sup> ». Les listes de « premières femmes » ne constituent pas pour autant un « somnifère pour féministes<sup>7</sup> », car elles ne cessent de s'étoffer, preuve que le grignotage du territoire masculin se poursuit (Directrice générale de l'ENA, du Trésor, du CNRS, Bâtonnier du Barreau de Paris, PDG d'une entreprise du CAC 40, présidente de la Ligue de football professionnel...).

40

3 - Chiffres de 2011. Dares Analyses, *La répartition des hommes et des femmes par métiers. Une baisse de la ségrégation depuis 30 ans*, décembre 2013, n° 079 (consultable sur le site du Ministère du Travail).

4 - *Ibid.*, p. 7.

5 - « Dans cette série, je voudrais parler des femmes qui dérangent la loi du genre, véritables hors-la-loi du genre qu'un groupe d'étudiantes nomme du génial néologisme *dégenreuses* en mars 2013, date de l'ouverture du blog du même nom. » (Marie-Anne Paveau, 2015, « *Série d'été. Dérangeantes dégenreuses* », *La pensée du discours [Carnet de recherche]*, <http://penseedudiscours.hypotheses.org/13928>).

6 - Hyacinthe Ravet, « Genre et genres au sein des institutions musicales. Le cas des cheffes d'orchestre », dans M. Daumas, N. Mekouar-Hertzberg, *Le genre à l'épreuve des institutions culturelles*, op. cit.

7 - L'expression est de Christine Bard, « Les premières femmes au Gouvernement (France, 1936-1981) », *Histoire@Politique – Politique, culture, société*, n° 1, mai-juin 2007.

On ne s'intéresse ici qu'à une seule catégorie de visibilité, celle que les femmes ont dû et doivent encore acquérir dans la marche vers l'égalité des sexes. Mais il faut garder à l'esprit que les hommes ne sont pas le seul groupe de référence qui oriente les comportements féminins. Le soin apporté au paraître, par exemple, ne se réduit ni au souci de soi, ni au désir d'attirer les regards masculins. Il s'adresse aussi aux femmes, à la fois par émulation et parce qu'elles sont des *connaisseuses*, au sens le plus élitiste du terme, celui du français anglicisé *connoisseur*. Les femmes préfèrent souvent faire du shopping avec leur meilleure amie plutôt qu'avec ce médiocre expert qu'est un homme. Attirance et visibilité s'entendent alors de femme à femmes. À propos du It Bag, le « sac de la saison », on lit ces lignes sur le site *Madmoizelle.com* :

La femme a besoin de croire qu'un jour, elle pourra être plus « femme » que sa voisine. Car qui saurait différencier un sac de luxe d'une poche Tati ? Certainement pas les hommes. Le It Bag permet de se positionner par rapport aux autres femmes du clan. Il sert à se rassurer quant à son sexe, à se sentir invincible en terme de séduction<sup>8</sup>.

Tous les individus ont à affronter des problèmes de visibilité liés à leur socialisation, qui consiste à quitter un groupe pour entrer dans un autre plus accompli (un proverbe disait : « Pas une fille qui ne désire être femme ; pas une femme qui ne désire être mère »). Mais les progrès de la visibilité des femmes sont d'un autre ordre que ces problèmes de socialisation individuelle. Si une femme se sent valorisée par l'accès au rôle de mère et au statut social qu'il lui confère, en revanche les mères n'ont pas de visibilité spécifique, au sens où nous l'entendons.

Les femmes acquièrent de la visibilité en pénétrant en territoire masculin, c'est-à-dire en se montrant égales ou supérieures aux hommes dans certaines situations ou circonstances. Ce territoire est piégé : les avancées féminines sont pleines de chausse-trappes et de faux-semblants. Dans ce qui suit, on ne parlera de visibilité que dans son sens valorisant, même dans les cas où elle possède en dernier ressort des effets négatifs. Comme, par exemple, lorsqu'elle mène à un statut d'exception : en gouvernance, on parle couramment de femme-alibi pour les femmes nommées à un poste dans le but d'obtenir un effet d'affiche, un « label Égalité ». Ces exceptions confirment la règle d'exclusion des femmes, alors que d'autres préfigurent une percée féminine. Les premières résultent d'un octroi, les secondes d'une conquête. Notons au passage qu'il existe une troisième voie d'accès à la visibilité : l'effet non voulu ou effet pervers. Lorsque les hommes et leurs réseaux s'affrontent et se neutralisent, il leur arrive de céder leur place aux femmes. C'est ainsi que le 11 novembre 2016, « dans un climat d'intrigue et de désunion<sup>9</sup> », Nathalie Boy de la Tour est devenue la première femme présidente de la Ligue de football professionnelle. Elle s'est dite elle-même « étonnée » de son élection...

---

8 - « De la signification du It Bag », *madmoizelle.com*, 11 août 2011. Voir aussi, sur le site de *Marie-Claire*, « Tous les it bags repérés sur les stars », <http://www.marieclaire.fr/it-bag,20453,484856.asp>

9 - Rémi Dupré, « Et à la fin, le foot français se choisit une patronne », *Le Monde*, dimanche 13-lundi 14 novembre 2016.

## À LA CONQUÊTE DU SAVOIR

En apparence, la question de savoir quand et comment les femmes ont acquis une visibilité peut sembler stérile, puisque l'histoire a retenu depuis l'Antiquité nombre de femmes célèbres dans tous les domaines, y compris celui des arts (d'après Pline, l'invention de la peinture était attribuée à la fille du potier Dibutade de Sicyone, qui avait tracé sur un mur le profil de son amant). Mais si les longues listes de femmes illustres contiennent toutes sortes de figures, on n'y croise pas de *dégenreuses*. En particulier les reines, qui forment un gros bataillon, occupent légitimement leur place. Les femmes qui portent la couronne sont minoritaires, mais jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle elles ne constituent pas des exceptions en Occident : légitimé par les auteurs anciens et les Écritures, le partage au sommet du pouvoir politique est admis de longue date, même si l'autorité féminine n'a jamais cessé d'être contestée<sup>10</sup>. Les éloges de femmes (recueils de femmes illustres et apologues du sexe féminin) sont un genre littéraire plutôt convenu. Pourtant, leur évolution témoigne des premières conquêtes de visibilité, à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance.

Sans rien céder sur la misogynie de son époque, Boccace fait œuvre pionnière avec le *De mulieribus claris* (*Des femmes célèbres*) publié en 1374. Quelques décennies plus tard, Christine de Pizan reprend le sujet en écrivant *La Cité des dames*, placée sous l'égide de trois reines : Raison, Droiture, Justice. Puis les éloges se multiplient au xvi<sup>e</sup> siècle et perdurent au xvii<sup>e</sup>. Au cours de ces trois siècles, où l'accès des femmes au savoir est de plus en plus débattu, ces recueils font une place grandissante à la *femme docte*, qui devient une catégorie particulière, peu à peu placée en tête des ouvrages<sup>11</sup>. Déjà, dans la construction de la Cité des dames, Christine de Pizan avait subtilement remplacé la Tempérance, quatrième vertu cardinale, par la Science, « pour démontrer tout ce que le progrès doit au génie de femmes savantes ou habiles<sup>12</sup> ». Le savoir passe par l'écrit, pour lequel les femmes sont mal armées, comme le souligne le célèbre passage :

Si c'était la coutume d'envoyer les petites filles à l'école et de leur enseigner méthodiquement les sciences, comme on le fait pour les garçons, elles apprendraient et comprendraient les difficultés de tous les arts et de toutes les sciences tout aussi bien qu'eux<sup>13</sup>.

En dépit de sa production littéraire, Christine de Pizan mit du temps à être reconnue et elle demeura longtemps une exception. La situation n'était pas encore favorable à un dérèglement. Celui-ci advint au cours de la première modernité

---

10 - Voir Thierry Wanegffelen, *Le pouvoir contesté. Souveraines d'Europe à la Renaissance*, Paris, Payot, 2008.

11 - Renée-Claude Breitenstein, « Le savoir comme "vertu" : la redéfinition des valeurs dans les éloges collectifs de femmes au xv<sup>e</sup> et au xvi<sup>e</sup> siècles », *Revisiter la « querelle des femmes »*. *Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1400 à 1600*, sous la dir. de A. Dubois-Nayt, N. Dufournaud et A. Paupert, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2013, p. 155-167.

12 - Françoise Autrand, *Christine de Pizan. Une femme en politique*, Paris, Fayard, 2009, p. 382.

13 - Christine de Pizan, *La Cité des dames*, Texte traduit et présenté par Thérèse Moreau et Eric Hicks, Paris, Stock, 1986, chap. XXVII, p. 91.

(v. 1500-1650), par une double percée dans les domaines du savoir (le monde des lettres) et du pouvoir (la société de cour). Ces avancées ont provoqué la première grande vague antiféministe de notre culture.

Au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, l'écriture féminine est une transgression des rôles impartis aux femmes, et les autrices en ont bien conscience : tout en égratignant le pouvoir masculin, elles s'excusent de prendre la plume et multiplient les formules de modestie. Au moment où écrit Montaigne, elles ont acquis une place honorable dans la poésie. C'est pourquoi il leur reconnaît une légitimité à l'exercer. Rien de plus, sous peine de tomber dans la pédanterie. La poésie est très honorée, mais qu'elle soit amoureuse, morale ou spirituelle, elle demeure un genre mineur dans l'éventail des « sciences » auxquelles donne accès l'enseignement. Il faudra attendre le siècle suivant pour que les filles aient accès à l'instruction hors de la maison. « Pourtant, écrit Jean Delumeau, il y eut plus de femmes cultivées au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle qu'à nulle autre époque antérieure<sup>14</sup> ». Le dérèglement est indéniable, puisque cette promotion divise les hommes, qui débattent de l'accès des femmes au savoir et de leur place dans le processus civilisateur. Mais dans le « Champ des Lettres », l'altération est partielle, condition *sine qua non* de son acceptation. De façon générale, lorsque les femmes effectuent une percée, elles accèdent à un espace limité et jugé secondaire. Au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle, elles s'installent dans le genre mal considéré du roman et au début du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> dans celui des contes, plutôt dédaigné. Non sans condescendance, on loue beaucoup leurs qualités d'épistolières – la lettre est un genre mineur. Ce sont là des avancées réussies mais limitées, qui intéressent un public avant tout féminin et qui ne font pas oublier la présence très modeste des femmes dans le genre le plus noble, celui de la littérature théâtrale.

43

L'aspiration des femmes à la culture s'est manifestée au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle à l'égard des sciences, de la philosophie, de la théologie, et elle a subi partout un coup d'arrêt, sauf dans la littérature d'agrément, qui ne nécessite pas la maîtrise du latin. Interdites de collège, les filles n'ont pas accès aux belles-lettres. Elles peuvent s'enticher du cartésianisme ou se passionner pour l'astronomie naturelle, mais elles ne dépasseront pas le stade de l'amateurisme. Ce plafonnement a de nombreuses causes, depuis le manque d'instruction jusqu'à l'hostilité aux femmes savantes. Les autocontraintes jouent leur rôle, imposant le modèle de la bonne ménagère au détriment de celui de la femme cultivée, et obligeant cette dernière à faire preuve de modestie. Madame Dacier, la grande philologue et traductrice du règne de Louis XIV, récusait l'appellation de savante et écrivait : « Je n'ai jamais prétendu à ce savoir qui rend respectable, je ne me suis jamais amusée à lire ou à écrire que pour me délasser des occupations que les femmes doivent regarder comme leur principal et leur indispensable devoir<sup>15</sup> ».

Reste que la visibilité des femmes fait un bond au milieu du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, lorsque certains salons se spécialisent dans les questions littéraires, qu'apparaissent des autrices renommées et que les cercles féminins jouent un rôle dans la carrière littéraire. Une sorte de partage des rôles s'installe, conforme à la hiérarchie des

---

14 - Jean Delumeau, *La Civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, 1984, p. 388.

15 - Citée par Linda Timmermans, *L'accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 132.

sexes : les salons inspirent le goût, les académies en codifient les normes<sup>16</sup>. Les salons assurent le pouvoir de confirmation des femmes dans le domaine littéraire, puisqu'il est préférable d'y briller pour faire carrière : l'ascension des hommes passe ici par les femmes. Ce n'est pas le moindre des paradoxes que les femmes soient admises à juger d'un art qu'on leur dénie le droit de pratiquer. Car si les écrivaines sont désormais bien visibles, elles avancent souvent masquées et leur public demeure féminin et nobiliaire. Un détail de vocabulaire atteste de ces nouvelles traverses que dresse l'antiféminisme. Comme *misogynie*, le mot *autrice*, au sens d'écrivaine, est né au *xvi*<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. Or une véritable guerre est menée contre ce mot au siècle suivant, dans le contexte du grand mouvement de masculinisation de la langue française. Marie de Gournay et Guez de Balzac s'affrontent par textes et lettres interposées. Pour Aurore Evain, qui retrace l'histoire du mot depuis l'antiquité, Balzac cherche moins à censurer un féminin qu'à condamner la femme qui écrit. L'action de l'Académie conduit à faire disparaître le mot *autrice* des manuels de langue au *xviii*<sup>e</sup> siècle, au moment où la « fonction auteur » s'institutionnalise et se couvre de prestige, « alors que de nombreuses femmes aspirent à faire carrière dans les Lettres<sup>18</sup> ». L'épisode est caractéristique de la mainmise des hommes sur les domaines où se déploie l'innovation. Revenu sur le devant de la scène sous la Révolution, *autrice* est couramment invoqué depuis la fin du *xix*<sup>e</sup> siècle dans la lutte pour la féminisation des noms de métiers. Aujourd'hui, il est concurrencé par *une auteur* et *auteure*, que préconisait en 1998 la Commission de terminologie et de néologie mise en place par le gouvernement de Lionel Jospin<sup>19</sup>.

44

La « fureur » des salons retombe après 1665, lorsque la cour de Louis XIV prend son essor. La conquête du savoir marque alors le pas : les femmes ont effectué en un siècle et demi une remarquable percée dans les lettres et, plus modestement, dans les arts. Elles y ont acquis une forte visibilité, mais elles sont cantonnées dans des domaines spécifiques, relevant peu ou prou du divertissement. Elles restent en attente du savoir intellectuel et scientifique auquel elles n'ont pas accès.

### À LA CONQUÊTE DU POUVOIR

Bien que les femmes puissent briller par leurs talents littéraires, elles ne sauraient à cette époque damer le pion aux hommes. Étant confinées aux seconds rôles, elles peuvent être visibles, mais pas *hypervisibles*. Car le phénomène de starification concerne des femmes auxquelles on reconnaît une supériorité en termes de pouvoir coercitif ou, plus généralement, normatif sur les hommes.

---

16 - Alain Viala, *Naissance de l'écrivain. Sociologie de la littérature à l'âge classique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1985, p. 135.

17 - La première occurrence, sous la plume de Marie de Romieu, date de 1581.

18 - Aurore Evain, « Histoire d'*autrice*, de l'époque latine à nos jours », *Séméion*, Travaux de sémiologie n° 6, « Femmes et langues », février 2008, Université Paris Descartes, actualisé le 13 nov. 2012, p. 6.

19 - Annie Becquer, Bernard Cerquiglini, Nicole Cholewka et al., *Femme, j'écris ton nom. Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres grades et fonctions*, Paris, La Documentation française, 1999.

Des reines ont gouverné depuis l'Antiquité, sans pour autant que ce partage au sommet ait contribué aux progrès de l'égalité entre les sexes. Avant la Renaissance, elles se présentaient isolément, sans le concours d'un collectif. La nouveauté, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, est qu'elles s'entourent ostensiblement d'une grande compagnie de dames et de demoiselles d'honneur : en France, d'une vingtaine au temps d'Isabeau de Bavière, on passe à une cinquantaine autour d'Anne de Bretagne et plus d'une centaine sous Catherine de Médicis. « Il semblait que le royaume de fémynie fût arrivé » écrit un contemporain de François I<sup>er</sup> à l'occasion de ses fiançailles en 1504 avec Claude de France. Ce royaume mythique, cher à Christine de Pizan<sup>20</sup>, était-il enfin advenu ?

Tout en restant minoritaires, les femmes sont de plus en plus nombreuses à la cour, dont elles forment le cœur et l'âme. Les égards qu'on leur décerne, depuis l'attribution des logements jusqu'au temps consacré à la conversation et au bal, montrent assez en quelle estime on les tient. À la cour se déploie le mythe du rôle civilisateur de la femme, entretenu par les traités de savoir-vivre. Mais l'image d'une société régentée par les dames, qui font et défont la réputation des courtisans dans un climat de néoplatonisme mondain, doit être ramenée à ce qu'elle est : une auto-représentation. Si la cour se rêve comme un lieu de paix et de concorde, aux antipodes de cette activité prépondérante et masculine qu'est la guerre, elle est en réalité un terrain d'affrontement permanent entre les familles et les clans, où les individus, avant d'avoir un sexe, ont une valeur d'échange. C'est dans ce contexte de lutte qu'il faut replacer la percée et l'hypervisibilité non des femmes, dont Joan Kelly se demandait si elles avaient connu la Renaissance<sup>21</sup>, mais des *dames* : une élite féminine a joué un rôle politique, social et religieux au sommet même du pouvoir, même si ce rôle relève davantage de l'influence que de l'autorité<sup>22</sup>.

45

Si cette promotion féminine a souvent été décrite, on s'est rarement interrogé sur ses raisons, comme si le phénomène allait de soi, et avec lui la marche vers l'égalité des sexes. Pourtant, il n'est pas naturel qu'un groupe dominé gagne en influence. Éliane Viennot évoque « une indépendance qui n'était peut-être pas prévue au départ, mais qui se renforce au fur et à mesure que le système se développe<sup>23</sup> ». On rencontre ici l'un des grands leviers des progrès de l'égalité entre les sexes : *l'effet pervers*, la conséquence non désirée de mesures dont l'objectif n'était pas d'améliorer la position des femmes. Il est rare en effet que la logique de situation, qui détermine l'enchaînement des événements, leur soit favorable<sup>24</sup>.

---

20 - Dans *Le Livre de la Cité des Dames*, Droiture explique qu'avec la construction de la Cité s'ouvre « l'ère d'un nouveau royaume de Fémynie » (*op. cit.*, p. 144)

21 - Joan Kelly, « Did women have a Renaissance? » (1977) in *Women, History, and Theory: The Essays of Joan Kelly*, University of Chicago Press, 1984.

22 - Voir T. Wanegfellen, *op. cit.*, p. 61 et s.

23 - E. Viennot, *La France...*, *op. cit.*, p. 477.

24 - Sur les notions d'effet pervers et de logique de situation, voir Raymond Boudon, *Effets pervers et ordre social*, Paris, P.U.F., 1977.

À la Renaissance, les rois sont les premiers adeptes du pouvoir féminin<sup>25</sup>. La loi salique a neutralisé les femmes de leur entourage, les libérant pour assumer sans danger pour l'autorité royale les rôles de régentes, de gouverneuses, de médiatrices. D'autre part, dans ce processus de captation des pouvoirs qu'on appelle l'absolutisme, les souverains s'appuient sur des individus dont la légitimité est faible et la fidélité d'autant plus grande qu'ils lui doivent tout. Les favoris sont de cette espèce, ainsi que les maîtresses royales, dont la vogue qui débute est le signe éclatant de la volonté du prince de se placer au-dessus des lois. Le message est clair : plaire au prince, l'aimer, le servir, lui être fidèle, telle est la voie proprement royale vers le succès. Ainsi, la promotion des dames de cour n'est pas étrangère au conflit entre le roi et les grandes familles nobles. En se divisant et en s'affrontant, les hommes ont laissé échapper une parcelle de leur pouvoir, qui a profité à certaines femmes en qualité d'alliées de l'un des camps. Ce mécanisme, que l'on retrouve fréquemment dans l'histoire des avancées féminines, est une illustration de la conception du pouvoir selon Hannah Arendt, ce *pouvoir-en-commun*<sup>26</sup> qui ne résiste pas à l'épreuve du clivage :

Le *pouvoir* correspond à l'aptitude de l'homme à agir, et à agir de façon concertée. Le pouvoir n'est jamais une propriété individuelle ; il appartient à un groupe et continue de lui appartenir aussi longtemps que ce groupe n'est pas divisé<sup>27</sup>.

46

Les effets indésirables ne sont pas les seuls facteurs de réussite. Il faut encore que les bénéficiaires saisissent l'occasion, c'est-à-dire que le groupe dépendant soit en condition de profiter de la situation et d'en détourner la logique. À la Renaissance, une élite féminine forme un groupe innovant, capable de peser sur les normes – ce que les psychosociologues nomment, à la suite des travaux de Serge Moscovici, un groupe « nomique » : un groupe qui possède une position originale par rapport aux règles dominantes, *et qui en a conscience*<sup>28</sup>. Les dames de la cour ne sont pas réductibles à des ornements, comme le pensait Joan Kelly, ni à des « cibles sexuelles », des « épouses potentielles », des « ingrédients de la réussite<sup>29</sup> ». En termes d'opinion et de comportement, elles possèdent une identité de groupe et une culture propre. Elles sont même capables de faire preuve de solidarité féminine, comme dans cet épisode raconté par Brantôme. En 1570, Philippe Strozzi ramenait son armée vers Angers, où séjournaient le roi et la cour. Pour la rendre plus présentable, il fit noyer dans la Loire, aux Ponts-de-Cé, plus de huit cents « garces et putains de soldats » qui encombraient et ternissaient ses troupes. Les dames de la cour protestèrent et regardèrent longtemps de travers le colonel pour cet acte de cruauté<sup>30</sup>. Au-delà des anecdotes, il faut considérer la

25 - E. Viennot, *La France...*, *op. cit.*, p. 494.

26 - Bernard Quelquejeu, « La nature du pouvoir selon Hannah Arendt. Du "pouvoir sur" au "pouvoir-en-commun" », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 2001/3, tome 85, p. 511-527.

27 - Hannah Arendt, « Sur la violence », dans *Du mensonge à la violence. Essais de politique contemporaine*, Calmann Lévy, 1972, p. 153.

28 - S. Moscovici, *op. cit.*, p. 87.

29 - Robert Muchembled, *La Société policée. Politique et politesse en France du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 1998, p. 65-66.

30 - Voir Anne-Marie Cocula-Vaillières, *Brantôme. Amour et gloire au temps des Valois*, Paris,

maison de la reine à la Renaissance comme un « pôle politique », source d'influence des dames de la cour par le biais des alliances matrimoniales, du clientélisme, du patronage et du mécénat<sup>31</sup>. Avec les femmes de lettres, dont le nombre augmente et qui comptent parmi elles des princesses et des aristocrates, elles constituent cette minorité innovante qui a réussi à exercer une influence en tant que femmes. Ce sont moins la soumission et le consentement qui caractérisent les groupes dominés, que l'existence ou non d'une minorité active qui exerce une pression constante en direction du savoir et du pouvoir, sans que la situation lui permette toujours de parvenir à ses fins.

De cette pression émergea le premier déferlement d'antiféminisme de notre culture<sup>32</sup>, mais aussi le soutien d'hommes qui n'étaient pas tous des affidés des dames de cour. La présence d'un courant bienveillant, même minoritaire, atteste de la fracturation du groupe des hommes dans une période réputée pour sa misogynie. L'apparition du mot « misogynie » est un signe de la conscience qu'ont les auteurs « philogynes » de la division masculine. La plupart des avancées féminines ont été obtenues grâce à l'appui de certains hommes, et cela bien avant l'époque contemporaine, où le phénomène a gagné en visibilité<sup>33</sup>. Depuis les travaux d'Alban Jacquemart, on connaît bien le profil des engagés masculins dans la cause féminine depuis le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. À la Renaissance, cette cause n'existe encore que dans l'esprit de certaines femmes et l'engagement masculin n'a pas le sens militant qu'il a acquis à l'époque contemporaine. Mais quelques traits le rapprochent d'aujourd'hui. Les hommes solidaires des femmes, qui les défendent, les éditent, les instruisent, sont des humanistes, des écrivains, des éditeurs, c'est-à-dire, comme à notre époque, « des hommes de classes moyennes et supérieures dotés d'un fort capital culturel et scolaire<sup>35</sup> ». Si depuis les années 1970, l'engagement féminin intervient à un jeune âge, dans un cadre militant, la vague précédente était constituée d'hommes mûrs, en fin de carrière professionnelle ou politique. Il en allait de même auparavant, car on ne naît pas féministe, on le devient par une prise de conscience qui nécessite de se dégager du conditionnement masculin.

---

Albin Michel, p. 278 et s.

31 - Sophie Cassagnes-Brouquet, Christiane Klapisch-Zuber et Sylvie Steinberg, « Sur les traces de Joan Kelly », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 32/2010, p. 17-52.

32 - Maurice Daumas, « "Par mal'heur, les dames peuvent tout". La première vague d'antiféminisme en France, au XVI<sup>e</sup> siècle », dans Nathalie Peyrebonne, Alexandre Tarrête, Marie-Claire Thomine (dir.), *Le mépris de la cour. La littérature anti-aulique en Europe (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2018, p. 83-92.

33 - Voir Florence Rochefort et Éliane Viennot (dir.), *L'engagement des hommes pour l'égalité des sexes (XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2013, p. 10.

34 - Alban Jacquemart, *Les hommes dans les mouvements féministes. Socio-histoire d'un engagement improbable*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

35 - Alban Jacquemart, « Au-delà du paradoxe : l'engagement masculin dans les mouvements féministes (France, 1870-2010) », dans F. Rochefort et E. Viennot, *L'engagement des hommes...*, op. cit., p. 239.

## AMOUR ET STARIFICATION

Parmi les composantes de l'identité innovante et de son succès, l'idéologie – entendue comme un système de valeurs et de représentations partagées par un groupe – occupe une place importante. Il s'agit en l'occurrence de l'idéologie amoureuse, car l'hypervisibilité des femmes est toujours étroitement liée à leur image sexuée.

À la Renaissance s'épanouit le système néo-platonicien élaboré par Marsile Ficin, qui repose sur une savante et hermétique philosophie de l'amour. À travers les poètes, les vulgarisateurs et les auteurs de traités de savoir-vivre italiens, les cours accueillent une version édulcorée et séduisante de l'« évangile florentin », « adaptée au bon ton de la société, au goût des femmes » écrit Erwin Panofsky<sup>36</sup>. Dans les arts s'introduit en France une vision latine de l'amour et de la sexualité, marquée par la veine mythologique et l'érotisme antique, qui prend le pas sur la conception sombre et peccamineuse du sexe qui prévaut dans le pôle germano-flamand<sup>37</sup>. L'école de Fontainebleau, qui passe pour le miroir de la cour des Valois, illustre, dans son acception charnelle, le principe central du néo-platonisme, inlassablement reproduit dans la littérature sur l'amour : *L'amour est le désir de jouir de la beauté*<sup>38</sup>.

48

Au premier abord, cette célébration de l'amour et du sexe réduit les femmes au rang d'objet sexuel. En réalité, comme l'écrit Kathleen Wilson-Chevalier, « elles y ont acquis une autonomie qui n'était qu'en partie programmée. Faisant fi des préjugés à leur encontre, elles se sont glissées subrepticement dans les rouages du pouvoir. Elles pensent et elles agissent par elles-mêmes<sup>39</sup> ». Effet non désiré, ce statut de sujet est désormais bien visible. Ce qui caractérise en effet la Renaissance par rapport aux époques antérieures, et tout particulièrement ce <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle qui correspond à une première promotion de la femme et de l'amour<sup>40</sup>, c'est la prise de parole féminine. À travers la poésie, le roman, les nouvelles, les femmes se sont introduites dans le discours amoureux, triomphant au siècle suivant avec les œuvres de Madeleine de Scudéry et de Madame de Lafayette. L'inflexion de l'amour vers des valeurs dites féminines ouvre le règne de l'amour-tendresse.

Bien entendu, il existe des lignes rouges à ne pas franchir. Quelles que fussent les intentions de Bertrand de la Borderie en écrivant *L'Amie de court* (1542), son portrait de femme libérée, qui voit dans la séduction et le plaisir la « valeur suprême

---

36 - Erwin Panofsky, *Essais d'iconologie. Les thèmes humanistes dans l'art de la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1967, p. 220

37 - Maurice Dumas, « L'image amoureuse à la Renaissance », *Revue de la Bibliothèque Nationale*, n° 48, 1993, p. 48-73.

38 - *Amore è desiderio di fruire la bellezza*, traduction italienne de la formule de Marsile Ficin : *Amor sit fruendae pulchritudinis desiderium* (E. Panofsky, *op. cit.*, p. 215, note 2).

39 - Kathleen Wilson-Chevalier, « Femmes, cour, pouvoir : la chambre de la duchesse d'Étampes à Fontainebleau », dans K. Wilson-Chevalier, E. Viennot (dir.), *Royaume de fémynie*, *op. cit.*, p. 225.

40 - Sur la vraie nature de la promotion féminine, qui « n'est pas dans les simagrées du jeu d'amour courtois », voir Georges Duby, *Dames du <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle. I. Héloïse, Aliénor, Iseut et quelques autres*, Paris, Gallimard, 1995, p. 173.

de la vie<sup>41</sup> », fit scandale et suscita des contre-modèles. *L'Amie de court* illustre une règle d'or de l'hypervisibilité féminine : en matière d'amour et de sexe, jusqu'où peut-on aller trop loin pour se hisser au rang des hommes ? Un siècle plus tard, l'un des griefs faits aux précieuses traça une ligne rouge bien différente : on leur reprocha de prôner le « refus de l'amour » et le célibat laïc et volontaire, dans le but de consacrer leur vie à l'amitié et à l'écriture<sup>42</sup>. Ainsi caricaturée par la satire, l'idéologie de la préciosité ne présentait rien d'aguichant : une morale amoureuse qui allait à l'encontre simultanément de l'idéal galant et de la revalorisation du mariage.

Ces accusations en disent beaucoup plus sur les changements en cours que sur les cibles visées. L'époque est à la valorisation sociale de l'amour, sous la forme privée de l'amour-tendresse et sous celle, publique, de la galanterie. Le pouvoir de confirmation féminin étant à son plus haut niveau dans la relation amoureuse, l'hypervisibilité de quelques femmes affranchies engendre à l'âge classique un type particulier, celui de la « grande amoureuse ». Marguerite de Valois inaugure cette liste de noms fameux, qui comprend la duchesse de Longueville, Ninon de Lenclos ou encore Marie-Sidonie de Courcelles, surnommée la « Manon Lescaut du XVII<sup>e</sup> siècle ». La naissance d'un « Moi féminin » dans l'écriture<sup>43</sup> s'accompagne d'un goût croissant pour l'extraversion sensuelle, qui se manifeste dans le soin apporté au paraître et dans l'autocélébration du corps. En témoignent, entre autres exemples, le portrait de Marie-Élisabeth (dite Isabelle) de Ludres, chanoinesse de Poussay, maîtresse de Louis XIV, représentée en Marie-Madeleine déployant tous ses charmes<sup>44</sup>, et le singulier autoportrait de la marquise de Courcelles dans ses Mémoires, qui se termine par ces mots :

J'ai enfin des armes de toute espèce pour plaire, et jusques ici je ne m'en suis jamais servie sans succès. Pour de l'esprit, j'en ai plus que personne : naturel, plaisant, badin, capable aussi de grandes choses, si je voulais m'y appliquer. J'ai des lumières et connais mieux que personne ce que je devrais faire, quoique je ne le fasse quasi jamais<sup>45</sup>.

L'hypervisibilité féminine connaît un élan supplémentaire au XVII<sup>e</sup> siècle avec la montée des femmes sur les planches. Des comédiennes accèdent pour la première fois à la célébrité. Sous le regard masculin, la femme publique qu'est l'actrice se confond avec l'image de la courtisane ou de la prostituée. Mais là aussi, il serait erroné de parler de réduction des femmes au rang d'objet sexuel. L'actrice célèbre, explique Antoine Litti, n'est pas que « la projection du désir du spectateur<sup>46</sup> ».

41 - Bertrand de La Borderie, *L'Amie de court (1542)*, Paris, Honoré Champion, 1997, p. 83.

42 - Myriam Maître, *Les précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 1999, chap. III.

43 - Robert Muchembled, *Passions de femmes au temps de la Reine Margot. 1553-1615*, Paris, Éd. du Seuil, 2003, p. 9 et s.

44 - Anonyme, *Portrait de madame Marie-Elisabeth de Ludres, chanoinesse de Poussay*, XVII<sup>e</sup> siècle, château de Versailles.

45 - Marquise de Courcelles, *Mémoires et correspondance*, présentation de C.-H. de Saint Didier, Paris, 1869, p. 166-167. Nous avons reproduit cet autoportrait dans *Au bonheur des mâles. Adultère et cocuage à la Renaissance*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 332-334.

46 - Antoine Litti, *Figures publiques. L'invention de la célébrité. 1750-1850*, Paris, Fayard, 2014, p. 47.

En France comme en Angleterre, les comédiennes savent manipuler le public et gérer leur carrière en jouant de leur séduction et en utilisant les médias. L'image qui en résulte est une combinaison d'attractivité féminine et de talent professionnel, d'individu et de personnage de théâtre, de vie privée et de vie publique. Dans la culture naissante de la célébrité au XVIII<sup>e</sup> siècle, les comédiennes jouent un rôle essentiel, à l'instar des reines et des maîtresses royales, avec lesquelles elles rivalisent quand elles ne prennent pas leur place.

L'accès à la célébrité et au pouvoir qui l'accompagne constitue pour les femmes une avancée majeure, qui est davantage l'effet d'une élaboration que celui d'une grâce tombée du ciel masculin. Il en résulte un nouveau type de *femme forte* qui déclenche des réactions contraires, incarnées par la star et la femme fatale. Rares sont les femmes qui ont atteint la célébrité sans qu'on s'interroge sur leurs amours et leur sexualité. D'où l'embarras des écrivaines du XIX<sup>e</sup> siècle, tiraillées entre le désir de succès et de célébrité et les impératifs moraux de modestie et d'effacement qui pèsent sur les femmes. Hypervisibilité et hypersexualisation vont de pair, masquant deux phénomènes, celui de la construction de l'image et celui du groupe des femmes qui la sous-tend : la marquise de Pompadour et Lady Hamilton ne doivent pas leur succès à leur beauté mais à l'usage qu'elles ont su en faire ; leur réussite est moins une aventure individuelle que celle d'un type de femme de leur époque. C'est cette double occultation qui conduit à l'idée erronée que les femmes sont manipulées dans le phénomène d'hypervisibilité, alors que le processus d'influence joue dans les deux sens. À l'époque dont il est question, il faut interpréter la starification comme une innovation conquise par une minorité de femmes pour obtenir une place au soleil dans la sphère publique, autrement dit une forme d'*empowerment*. Ce conflit fermé s'est transformé en conflit ouvert au cours de la Révolution en se transportant sur la scène publique, avec l'issue tragique que l'on sait : l'exclusion des femmes de la vie politique.

50

## FÉMINISME ET HYPERVISIBILITÉ

Deux siècles plus tard, la starification se déploie dans un contexte nouveau, marqué par la visibilisation et la structuration de la lutte pour l'égalité. Depuis l'action des suffragettes anglaises, le mouvement féministe a constamment cherché à acquérir plus de visibilité, afin de diffuser ses revendications et de déclencher une prise de conscience des injustices faites aux femmes. Mais la méfiance a toujours prévalu à l'égard de l'hypervisibilité, source supérieure d'influence, jugée contre-productive pour la cause des femmes. Comme dans tous les groupes dynamiques, traversés par de multiples débats, les icônes féministes sont mieux acceptées mortes que vivantes.

Depuis quelques années, la question sensible de l'hypervisibilité est alimentée par l'activisme de petits groupes, tels les Femen et les Pussy Riot, et l'affichage féministe de pop stars comme Beyoncé et Miley Cyrus, et d'actrices comme Emma Watson et Jennifer Lawrence. Le phénomène fait vibrer les médias spécialisés, qui l'identifient à la troisième vague féministe, voire à la quatrième. Les réactions sont vives, notamment dans les milieux féministes, divisés entre partisans et adversaires des spectacles-happening se réclamant de la cause des femmes.

Deux points, en particulier, font problème : l'hypersexualisation et l'éthique déployée. Beaucoup voient une contradiction entre l'utilisation des codes de la séduction et le message féministe, puisque les premiers dictent aux femmes la conduite à tenir pour satisfaire les hommes. La cuisse serpentine de Beyoncé, le *twerk* de Miley Cyrus, ne sont-ils pas une soumission au désir masculin, sous couvert du slogan : « Mon corps m'appartient » ? Les condamnations, quelles soient argumentées comme celle d'Hadley Freeman (« Beyoncé : te faire photographier en sous-vêtements n'aide pas le féminisme<sup>47</sup> ») ou impulsives comme celle de Lou Doillon (« Ma grand-mère s'est battue pour autre chose que le droit de crâner en string<sup>48</sup> »), appartiennent au registre moral : sous l'accusation d'indécence pointent celles de pornographie et de prostitution. Mais ce faisant, les censeuses tombent elles-mêmes sous l'accusation de *slut shaming*<sup>49</sup>, la critique des femmes se conduisant comme des « salopes » : jupe trop courte, décolleté trop plongeant, danse suggestive... « Qui suis-je, moi qui ne suis pas ta mère, pour te dire de quelle longueur doit être ta jupe ? », demande l'écrivaine Whitney Collins<sup>50</sup>.

L'autre volet de la condamnation concerne l'éthique féministe : les pop stars porteraient atteinte aux valeurs sur lesquelles repose la lutte pour l'égalité, c'est-à-dire profaneraient la Cause. Le contexte de leur engagement en faveur du féminisme jette le doute sur leur sincérité : le show-bizz est connu pour sa capacité à récupérer les valeurs, les attitudes et les comportements de tous horizons, afin de les transformer en or pur. Mais la remarque vaut également pour la publicité, la presse féminine, l'industrie de la cosmétique – tous domaines où la récupération n'a pas (ou peu) de visage. Le féminisme comme outil marketing ne fait que confirmer la norme en matière d'idéologie : la « trahison » des idéaux menace partout où ils sont déployés. Cependant, en s'affichant féministes, les pop-stars ne surfent pas sur une mode. Aux États-Unis comme en Europe, le mot « féminisme » renvoie au passé, à des luttes marginales ou communautaristes : rien d'affriolant pour un public de jeunes. Certain(e)s pensent ainsi que la notoriété planétaire de Beyoncé pourrait finalement, au-delà du buzz, apporter de l'eau au moulin de la cause des femmes en sensibilisant les adolescents à ses idéaux, en alimentant les conversations, en dépoussiérant le mot « féminisme », etc.

Détracteurs et partisans du « féminisme pop » s'opposent en fait sur deux lignes de valeurs antagonistes qui correspondent à la distinction webérienne entre éthique de conviction et éthique de responsabilité. Les adversaires de Beyoncé la condamnent en fonction de principes supérieurs auxquels on ne saurait déroger sans souiller et trahir le message que l'on prétend faire passer : on ne peut attendre aucune conséquence positive pour la libération des femmes de la part de quelqu'un qui joue de toutes les facettes de son personnage de sex-symbol. Ses soutiens la jugent de manière beaucoup plus modérée en s'attachant, précisément, aux effets de son comportement. Ils récuse le culte de l'efficacité à tout prix, qui conduit à s'arc-bouter sur des principes en négligeant les résultats.

47 - Éditorial dans *The Guardian*, 15/01/2013.

48 - Interview à *El Pais*, 11/07/2015.

49 - « Miley Cyrus, Steubenville et #SlaneSlut : le "slut shaming", c'est quoi ? », par Carole Boinet, *Les Inrocks*, 15/09/2013.

50 - *Ibid.*

Ils font valoir que les conséquences d'un comportement, même aberrant, sont loin d'être prévisibles – surtout sur un public adolescent, car on ne saurait avoir à la fois vingt, quarante et soixante ans. Enfin, ils se déclarent conscients de leurs propres imperfections et contradictions. Ainsi, l'essayiste Roxane Gay écrit, en introduction à *Bad feminist* (2014) : « Je revendique le label de mauvaise féministe parce que je suis humaine. Je suis bordélique. Je n'essaye pas d'être parfaite. Je ne dis pas que j'ai réponse à tout<sup>51</sup> ».

Dans cette querelle, il semble bien que le point nodal ne soit pas la sincérité des artistes, le caractère élémentaire du message ou encore les intérêts lucratifs en présence, mais plus simplement l'appropriation des codes masculins de la séduction : hypersexualisation du corps, expression agressive du désir, culte de la violence et du mouvement... Ce qui était l'apanage des rock-stars masculines des générations précédentes a été adopté par les femmes, Madonna ayant joué un rôle important dans cette captation au cours des années 1990. Mais dans la course au « jusqu'où-peut-on-aller-trop-loin ? », les femmes ont un avantage sur les hommes. Ces derniers n'ont pas de référent qui soit à la fois un super-héros et une figure répulsive, alors que les femmes, servies par la peur qu'elles inspirent, ont la prostituée dans sa version triomphante : la femme dévoreuse d'hommes, insatiable et irrésistible. C'est de cette figure dont se réclament à grands cris les pop stars : la chienne, la salope, la *bitch*. Lancé en 2007, *Gimme More* de Britney Spears débute par « It's Britney, bitch! », qui accompagnera la chanteuse dans sa tournée *Femme Fatale Tour* en 2011. En 2015, Madonna chante *Bitch I'm Madonna*, en associant à son clip Beyoncé et Miley Cyrus. Pour Sophie Bramly, productrice de *X Femmes*, « Utiliser le mot "bitch" pour soi-même, c'est comme avaler un comprimé de pouvoir. C'est un signe de puissance qui dit : "Je suis investie sexuellement et, surtout, je ne suis pas soumise"<sup>52</sup> ». Selon le contexte, *bitch* est glorifiant ou insultant<sup>53</sup>, et cette ambivalence traduit bien le registre dominant auquel accèdent ainsi les popstars en quête d'hypervisibilité : parce qu'elle dicte sa loi, la domination est capable de souffler le chaud, puis le froid.

L'aura sulfureuse dégagée par l'hypervisibilité résulte également de la transgression d'un interdit tenace qui s'énonce ainsi : *les femmes n'ont pas le droit d'être plus transgressives que les hommes*. Pourtant, en matière de séduction, il paraît aujourd'hui difficile de leur interdire ce que ceux-ci ont fait de tout temps. Les hommes se sont arrogés le droit de célébrer le corps féminin, d'en user et d'en abuser, mais les femmes se heurtent encore à l'interdit de l'autocélébration sexuelle, qui passe toujours pour une violation. En témoignent la fascination et le scandale déclenchées par les œuvres de Virginie Despente (*Baise-moi*, 1994 ;

51 - Citée par Clémentine Gallot dans « Pourquoi il faut être une "mauvaise féministe" : l'essai choc de Roxane Gay », *Les Inrocks*, 11/10/2014.

52 - Cité par Clément Laré dans « "Bitch, I'm Madonna" : le mot "bitch" peut-il être féministe ? », *Terrafemina*, 17 juin 2015, [http://www.terrafemina.com/article/-bitch-i-m-madonna-le-mot-bitch-peut-il-etre-feministe\\_a275687/1](http://www.terrafemina.com/article/-bitch-i-m-madonna-le-mot-bitch-peut-il-etre-feministe_a275687/1)

53 - Madonna explique au magazine *Billboard* : « Si je vous dis "Je suis une badass bitch", je me revendique, je dis : "Je suis forte, je suis résistante, ne me cherche pas". Si je dis : "pourquoi tu es autant une bitch avec moi ?" et bien, ça veut dire quelque chose d'autre ». (*ibid.*).

King Kong Théorie, 2006) et de Catherine Millet (*La Vie sexuelle de Catherine M.*, 2001). Pop stars ou écrivaines de la « surextimité<sup>54</sup> », ces choix de féminité dessinent un type de femme contemporaine, comme la « grande amoureuse » était un type du xvii<sup>e</sup> siècle.

## DEVENIR TRANSPARENTE

La *visibilité* est la perception de lui-même que le sujet reçoit d'autrui. Si autrui ne lui renvoie rien, il éprouve le sentiment d'être devenu *transparent*. La transparence est une perte du pouvoir de confirmation, la disparition de l'attirance que l'on exerce en tant qu'être vivant. Au terme de ce processus de désincarnation, le sujet ne personnifie plus pour autrui les valeurs qui le rendaient visible. Les valeurs sociales dominantes (beauté, jeunesse, santé...) déclinant avec l'âge, l'expérience des progrès de la transparence est la chose du monde la mieux partagée, quoiqu'inégalement. Étant donné la discrimination dont les femmes font l'objet, on ne peut s'étonner que la crainte du vieillissement les affecte davantage que les hommes. Il est notable, en revanche, qu'elle les atteint beaucoup plus tôt dans leur vie, bien avant l'apparition du moindre symptôme d'altération de leur apparence. Même si elle n'a pas que des effets négatifs, puisqu'elle incite en théorie à une meilleure hygiène de vie, cette peur anticipative et injustifiée est un fardeau que les hommes méconnaissent.

Le vieillissement est corrélé depuis toujours au sentiment du déclin de la capacité de séduction, qui atteint davantage et plus rapidement les femmes que les hommes. Bien des termes désignent l'origine de l'attirance, les principaux étant la beauté, la grâce et le charme. Les deux premiers, très proches, sont un apanage féminin. Au concours de la beauté, les hommes occupent – une fois n'est pas coutume – le second rang. Mais le charme semble partagé entre les deux sexes. S'il existe des canons de beauté (donc un jugement collectif), le charme, lui, ne connaît pas de règles. Tout personne devenant amoureuse tombe « sous le charme » de l'autre, sous son « enchantement », son « envoûtement », comme le veut un reste de langue classique. Le charme peut opérer très loin des critères de beauté, parfois même à leur rencontre. Le rang social, le prestige intellectuel, l'activité professionnelle peuvent exercer leur séduction en dépit de l'âge et de la beauté formelle. Or le charme, dans ces cas-là, joue principalement en faveur des hommes, dont le statut a une plus longue durée de vie que celui des femmes<sup>55</sup>.

---

54 - Si l'extimité, selon la définition de Serge Tisseron, est le désir de communiquer sur son monde intérieur, la « surextimité » pourrait être celui de le faire dans le but supplémentaire de créer un trouble chez autrui. Voir Serge Tisseron, *L'Intimité surexposée*, Paris, Ramsay, 2001, p. 52.

55 - « Les études sur l'évolution du statut des hommes et des femmes indiquent que les deux sexes sont pratiquement à égalité jusqu'à 40 ans. À partir de cet âge le statut de la femme décline de façon linéaire, tandis que celui de l'homme arrive à son apogée entre 50 et 60 ans, avant de décliner lui aussi, avec une pente accélérée après la retraite. Cette différence de statut a été attribuée au fait que la valeur d'un homme se mesure avant tout à ses activités professionnelles, alors que celle de la femme se double d'une variable liée à l'âge : la capacité de plaire aux hommes. » (Ilana Löwy, *L'emprise du genre. Masculinité, féminité, inégalité*, Éd. La Dispute, 2006, p. p. 110).

Dans notre culture, une femme amoureuse d'un homme qui pourrait être son père passe pour une anomalie, mais l'inverse est regardé comme une aberration. Les hommes se réservent presque toujours ce qu'il y a de meilleur : dans la pratique, le charme est leur apanage – et telle est la raison pour laquelle ils abandonnent volontiers aux femmes la palme de la beauté. Ce charme réside dans ce prétendu « honneur d'être du sexe masculin », que Adèle Schunck dénonce en écrivant à son amant, en 1826 :

Et d'ailleurs n'avons-nous pas le droit d'exiger dans les hommes ce qu'ils exigent dans les femmes ? Un homme est-il si fort au-dessus de nous que notre pauvre intelligence ne puisse pas reculer devant la laideur et la difformité, et devons-nous nous livrer à lui, seulement, parce qu'il a l'honneur d'être du sexe masculin<sup>56</sup>.

Le processus de transparence n'a que les apparences d'un phénomène entropique naturel. C'est un artefact résultant de stéréotypes misogynes qui exercent une pression sur les femmes afin qu'elles maintiennent jusqu'à l'excès leur capacité de séduction – qui leur est, par ailleurs, une grande source de satisfaction. Le « masque de jeunesse », ce visage immaculé peint par Nicholas Hilliard à la demande d'Elizabeth 1<sup>re</sup> sur tous ses portraits lorsqu'elle eût dépassé la soixantaine, exerce une fascination certaine. Mais c'est de la répulsion que soulèvent les vieilles coquettes de Goya (*Que tál ?*) ou celles de La Bruyère, « avec de la céruse sur le visage, de fausses dents en la bouche, et des boules de cire dans les mâchoires<sup>57</sup> ». Lutter contre la transparence, comme la pression sociale y incite, c'est être insidieusement placée en situation de double contrainte. Les femmes y voient plus fréquemment une injustice de la nature qu'une iniquité sociale.

54

L'inégalité des sexes devant le vieillissement n'est qu'un processus de transparence parmi d'autres. La minimisation, la dépréciation des fonctions ou des occupations féminines en est un autre. On confond souvent l'invisibilité – qui est négation, occultation, effacement – et la transparence – qui est dégradation, déshabillage, réduction. Plus l'entropie d'un système augmente, plus il tend à être uniforme, homogène. Rendre transparentes les femmes débute par les dispositifs d'essentialisation : « la Femme » est le support de tous les stéréotypes. L'uniformisation (« toutes les mêmes ») est une entreprise de chosification dans laquelle s'est particulièrement illustrée la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui y voyait une vérité scientifique : à la différence des corps des hommes, si variés, ceux des femmes sont faits sur le même modèle. Pour Marx Nordau, théoricien de la dégénérescence<sup>58</sup> : « La femme est typique, l'homme est original » ; « les femmes diffèrent moins entre elles que les hommes : qui en connaît une les connaît toutes... » À sa suite, Lombroso, dans *La Femme criminelle et la prostituée* (1896), parle de la « monotonie », de la « moindre variabilité » du moi féminin : « Le mâle donne la variété, la femelle l'espèce ». Aujourd'hui, on peut rencontrer l'opinion « scientifique » contraire, l'opération de transparence étant retournée aux hommes. La psychanalyste Colette

---

56 - Adèle Schunck, Aimé Guyet de Fernex, *Vingt-cinq ans d'amours adultères. Correspondance sentimentale (1824-1849)*, édition présentée et annotée par Paula Cossart, Paris, Fayard, 2005, p. 200.

57 - La Bruyère, *Les Caractères*, III Des femmes, 6.

58 - Cité, ainsi que Lombroso, par M. Dottin-Orsini, *op. cit.*, p. 28 et s.

Soler déclare ainsi dans une émission de radio : « Les femmes sont d'une variété absolument incroyable, plus grande que les hommes, plus singulière. Je trouve que c'est très perceptible dans l'expérience analytique<sup>59</sup> ».

Enfin, au rang des plus beaux mythes simplificateurs figure l'évocation du « mystère féminin ». Le processus de transparence est ici à son comble, puisque la représentation des femmes se fait miroir : un mystère renvoie à celui qui le scrute, en l'occurrence l'homme pour qui la femme est secret, énigme, abyme, ténèbres. Cette représentation est parfaitement légitime en amour, en littérature et en art. Dans la mode, par exemple, Christian Lacroix est fondé à déclarer : « Comme le travail de Sonia Rykiel, le travail de Chantal Thomass appartient aux arcanes de ces secrets de femmes en partie hermétiques aux hommes et à jamais. Nous ne pouvons qu'en apprécier l'effet de séduction sans en éprouver les mystères<sup>60</sup> ». Mais cette représentation est inconséquente dans la recherche scientifique, où l'on ne connaît pas de mystères, mais des objets d'étude qui varient en opacité et en complexité. Certes, ainsi que l'écrit Montaigne dans l'*Apologie de Raimond Sebond*, « les choses les plus ignorées sont plus propres à être déifiées ». Mais il s'agit surtout ici d'une opération de camouflage. Les ouvrages qui entendent traiter du « mystère féminin » traduisent la vision chrétienne de la femme, ou oscillent entre la psychologie populaire et l'occultisme<sup>61</sup>. Dans tous les cas, ils diffusent une représentation conformiste des femmes en célébrant leurs rôles traditionnels, ceux de la mère et de l'épouse, qui incarnent, avec l'amante idéalisée, l'« éternel féminin ».

#### L'INVISIBILISATION : UNE MENACE RÉMANENTE

55

L'un des gestes fondateurs du féminisme contemporain est le dépôt d'une gerbe sur la tombe du soldat inconnu, le 26 août 1970, avec ce message : « Il y a plus inconnu que le soldat inconnu, sa femme ». Ce pied de nez soulignait un comble de l'invisibilisation des femmes, qui est peut-être la première accusation qu'elles portent à l'encontre des hommes.

L'invisibilité se distingue de la transparence non seulement parce qu'elle est négation, disparition de la femme, mais aussi parce que dans une situation de misogynie ambiante, c'est-à-dire indiscernable, cet état n'est perçu ni par la victime, ni par le coupable. Seul un observateur peut noter qu'un mari parle au nom du couple, qu'une enquête sur les inégalités « oublie » les inégalités femmes-homme<sup>62</sup>,

---

59 - Colette Soler, dans l'émission de France-Culture *Les Nouveaux chemins de la connaissance*, « Les maux de la psychanalyse (2/4) : La femme existe-t-elle ? », 22 septembre 2015.

60 - *Plaisirs de Femmes. Chantal Thomass*, Catalogue de l'exposition du Musée de la Mode de Marseille, Marseille, Éd. Images et Manœuvres, 2001, p. 72.

61 - Quelques titres récents : *Le Mystère de la femme* ; *Le mystère de la femme dans la famille* ; *Il l'appela Ève : essai sur le mystère de la femme* ; *Myriam et Israel : le mystère de l'épouse* ; *Le mystère de Marie et la femme d'aujourd'hui* ; *Le mystère féminin ou vingt siècles de déni de sens* ; *Mystère et ministères de la femme* ; *Mystère du prêtre et de la femme* ; *Les Mystères de la femme : interprétation psychologique de l'âme féminine d'après les mythes, les légendes et les rêves*.

62 - « La perception par les Français des inégalités dans la société », enquête Sofres, octobre

ou que l'on escamote les victimes féminines au profit du meurtrier dans les articles traitant de « crimes passionnels<sup>63</sup> ». C'est pourquoi les recherches sur le genre, qui sont d'abord le fruit d'observations, ont logiquement un temps d'avance sur la pensée commune. Leur impact social grandit, comme grandissent en retour les réactions antiféministes. Mais la question de l'invisibilité a surgi dans le débat public bien avant ces recherches. Elle n'est pas née d'une observation extérieure, mais d'un mouvement interne, d'une prise de conscience collective. Car s'il n'est pas nécessaire d'être visible pour dénoncer l'invisibilité, il faut l'être pour que l'injustice soit reconnue. La libération de la parole féminine depuis plus de deux siècles a conduit à une dénonciation massive de l'invisibilisation des femmes, aussi percussive et spectaculaire sur le long terme que le geste symbolique du 26 août 1970. Que n'a-t-on pas dénoncé depuis la Déclaration des droits de la femme par Olympe de Gouges ? – pour ne pas remonter au-delà. Des pans entiers de l'invisibilité des femmes ont été révélés : leur exclusion de la vie politique, leur infériorité juridique, la non-reconnaissance du travail domestique, la négation ou la minimisation des violences sexuelles... Plus récemment ont été dévoilées les discriminations liées à l'état civil et à la transmission du nom, l'occultation de la violence des femmes, la dissimulation de leur apport scientifique (l'« effet Matilda<sup>64</sup> »), la mésestime dans laquelle est tenu le sport féminin, le monopole masculin de la pénibilité au travail, et, aujourd'hui, l'ampleur insoupçonnée du harcèlement sexuel. Il semble que tout ait été dit et qu'il ne reste plus, après avoir révélé ces formes d'injustice, qu'à lutter pour les supprimer. C'est oublier la misogynie ambiante : il existe des injustices cachées, des modes indécélables d'invisibilisation des femmes dont nous n'avons pas (encore) conscience.

56

Paradoxalement, c'est lorsque les femmes sont placées en pleine lumière qu'elles risquent d'être le mieux occultées. La publicité est un exemple bien connu de ce phénomène. Ses excès (images dégradantes, incitation à la violence...) sont régulièrement dénoncés, y compris au niveau politique<sup>65</sup>. Mais le problème est plus profond. La publicité ne cache pas les femmes, elle les efface en les remplaçant par des idées de femmes qui correspondent à tous les stéréotypes en vigueur, des plus éculés aux plus chafouins. Les images de la publicité forment un système, le « publisexisme », qui ne vend pas que des produits, mais aussi, explique la féministe américaine Jean Kilbourne, « des valeurs, des images, des concepts d'amour, de sexualité, de romantisme, de réussite et surtout de normalité<sup>66</sup> ». L'univers du luxe cultive le « mystère féminin » à grand renfort de

---

2014. Voir M. Daumas, *Qu'est-ce que la misogynie ?*, op. cit., p. 12.

63 - Annick Houel, Patricia Mercader, Helga Sobota, *Crime passionnel, crime ordinaire*, Paris, PUF, 2003, p. 98.

64 - L'effet Matilda (du nom de son inventrice, Matilda Joslyn Gage) est une forme d'escroquerie consistant à dépouiller une femme de sa contribution à la connaissance scientifique en l'attribuant à un homme. Bien des nobélisés doivent leur prix à des collaboratrices restées dans l'ombre.

65 - *L'image des femmes dans la publicité*, Rapport à la secrétaire d'État aux Droits des femmes et à la formation professionnelle, Documentation française, 2002, p. 9.

66 - Citée dans Sophie Pietrucci, Chris Vientiane, Aude Vincent, *Contre les publicités sexistes*, Montreuil, Éditions l'Échappée, 2012, p. 119.

créatures évaporées et dénudées, irréelles et séductrices en diable<sup>67</sup>. De tous les domaines où les femmes sont manipulées, la publicité est celui qui est le plus difficile à maîtriser, tant elle excelle à détourner les codes, à récupérer les critiques et à replacer la séduction au centre du jeu – pas n'importe quelle séduction : celle qui flirte avec la transgression, autrement dit les codes de la pornographie<sup>68</sup>. Il est de bon ton aujourd'hui d'ironiser sur la publicité des années 1950-1970, avec son univers patriarcal, ses épouses soumises, ses ménagères heureuses. Des expositions et des sites lui sont consacrés. Des images que nous n'avions jamais vues nous sont devenues familières : « Moulinex libère la femme », « Pour elle un Moulinex, pour lui de bons petits plats ». Or depuis la célèbre affiche « Une femme, une pipe, un pull » (1970), la publicité s'est massivement érotisée. La ménagère se fait plus discrète, la surpuissance du mari moins pesante. La femme serait moins dépréciée, la publicité moins infantile. Or l'invisibilisation des femmes est toujours à l'œuvre, selon un dispositif qui n'a pas varié.

Depuis ses débuts, la publicité occulte les femmes comme sujets – « sujets pensants » si l'on ne craint pas la tautologie. En apparence, les hommes sont traités de la même façon. En réalité, seules les femmes sont stigmatisées. Icône de la beauté féminine pour jeunes consommatrices, la poupée Barbie possède une foule d'accessoires, sauf un : le livre. Or les filles lisent beaucoup plus que les garçons... « Chez Barbie, la valeur et la reconnaissance de soi passent exclusivement par le corps<sup>69</sup> ». Une publicité américaine des années 1950 pour le savon Palmolive montre une femme à sa toilette, qui se tourne pour regarder le spectateur. Avec ce commentaire : « La plupart des hommes demandent : "Est-elle jolie ?" Et non : "Est-elle intelligente<sup>70</sup> ?" ». À la différence de la beauté masculine, la beauté féminine est constamment mise en parallèle avec les qualités intellectuelles des femmes, en général pour les rabaisser<sup>71</sup>. La beauté n'est ni pensée ni représentée comme une qualité que les femmes posséderaient en supplément. La beauté n'est pas un don, une grâce ; elle a un coût, elle doit être payée par les femmes : la beauté est la contrepartie de cette intelligence que les hommes leur marchandent, voire leur refusent. Or c'est en vertu de ce déficit intellectuel qu'elles sont réduites aux seconds rôles. Le détour par la beauté est souvent un évitement du face à face, un refus de l'égalité. Dans *Mon nom est Rouge*, Orhan Pamuk écrit : « Quand ils se trouvent face à une femme dont ils admirent l'intelligence, les hommes disent : Tu es très belle<sup>72</sup> ».

---

67 - *Ibid.*, p. 91 et s.

68 - Esther Loubradou, *La pub enlève le bas. Sexualisation de la culture & séduction publicitaire*, Paris, Le Bord de l'eau / INA, 2015, p. 49.

69 - Collectif, *Contre les jouets sexistes*, Paris, Éd. L'Échappée, 2007, p. 31.

70 - « Most men ask: "is she pretty?", not: "is she clever?" ».

71 - À moins que ce ne soit pour excuser ce que Mona Chollet nomme le « décervelage pur et simple » dont les femmes peuvent être l'objet dans les journaux féminins : « Aux critiques, les journalistes de la presse féminine ont coutume de rétorquer que "les lectrices ne sont pas idiotes" et qu'elles savent très bien faire la part des choses ». (Mona Chollet, *Beauté fatale. Les nouveaux visages d'une aliénation féminine*, Paris, La Découverte, 2012, p. 35).

72 - Orhan Pamuk, *Mon nom est rouge*, Paris, Gallimard, coll. Folio, p. 348.

L'occultation des femmes peut-être bien plus brutale, sans compensation aucune, en vertu de la loi du plus fort. L'antiféminisme ne prend pas de gants quand à la suite d'une révolution où les femmes ont joué pleinement leur rôle, elles sont sèchement renvoyées dans leurs foyers – plus exactement, dans les foyers de leurs maris. Ainsi, les révolutions algérienne et iranienne ont marché dans les pas de la Révolution française en évinçant promptement les femmes de la scène politique<sup>73</sup>. Les révolutions ont une plate excuse : là où il n'y a pas de lois, il n'y a pas de délit. Ce prétexte ne vaut pas dans les États de droit. Pourtant, on peut y invisibiliser les femmes « à l'ancienne », à la manière de saint Paul, qui leur déniait le droit de prendre la parole en public et de s'instruire hors de la maison<sup>74</sup>. À la question de l'intervieweur : « Peut-on interdire les prêches salafistes ? », Bernard Godard, l'un des architectes du Conseil français du culte musulman au début des années 2000, répond :

– L'article 35 de la loi de 1905 punit un discours qui consisterait en une provocation à la sédition ou à la révolte. Tout ce qui est attentatoire à l'ordre public est également puni. Mais il n'est pas interdit de dire que les femmes doivent rester chez elles<sup>75</sup>.

Ainsi se présente la misogynie ambiante, qui passerait presque inaperçue : *aujourd'hui, en France, l'incitation à l'enfermement des femmes n'est pas un délit*. Il s'agit tout au plus d'un déplorable écart de langage. Déplorable ou redoutable ? Comme le montre l'exemple des révolutions, mais aussi la multiplication ces dernières années des politiques, réalisées ou annoncées, de réduction des droits des femmes, l'extinction progressive des inégalités femmes-hommes n'est pas inscrite dans le marbre. La domination masculine est un système complexe, qui impressionne par sa robustesse, son aptitude à se dissimuler et sa capacité à se régénérer. Imaginer, comme Marcel Gauchet, que nous sommes en train d'assister à sa fin, même dans son « principe », qui serait de soutenir la reproduction des sociétés selon un « mode d'institution dont la clé de voûte était la religion », est tentant, mais aussi prématuré que d'annoncer la mort de Dieu ou la fin de l'histoire<sup>76</sup>.

---

73 - Barbara Loyer, « Féminisme et géopolitique », *Hérodote*, n° 136 : « Femmes et géopolitique », 2010, p. 16-25.

74 - « Si elles veulent s'instruire sur quelque point, qu'elles interrogent leur mari à la maison ; car il est inconvenant pour une femme de parler dans une assemblée. » (1 Co 14, 35)

75 - *Le Monde*, 4 décembre 2015, p. 13.

76 - Marcel Gauchet, « La fin de la domination masculine », *Le Débat*, 2018/3 (n° 200), p. 75-98.

# Chapitre 3

---



# RÉSEAUX ET INSTITUTIONS : L'ENTRE-SOI MASCULIN

L'affaire Harvey Weinstein et celles qui l'ont suivie sont généralement considérées comme relevant de l'« abus de pouvoir ». En ne retenant que la dimension individuelle et exceptionnelle de ces affaires, on les minimise considérablement et on s'exonère à bon compte de ce qui relève plus généralement de la domination masculine. Dans son essai « Sur la violence », Hannah Arendt a clairement distingué le *pouvoir*, qui est toujours collectif, de la *puissance*, qui est la propriété d'un individu<sup>1</sup>. Ces scandales relèvent de l'abus de puissance et non de pouvoir. Celui-ci est rarement mis en cause, sinon vaguement, lorsqu'on accuse le « système » d'être au final responsable.

61

En pratique, la dimension collective du pouvoir s'incarne dans les *réseaux* et les *institutions*. Nous appartenons à plusieurs réseaux de nature différente, constitués de liens d'amitié et de cordialité, d'où nous tirons notre force et notre autorité. Or les réseaux masculins sont prépondérants dans la sphère professionnelle, qu'elle relève de la politique, de l'économie ou de la culture. Les institutions appartiennent à un ordre supérieur à l'individu. Ce sont des organisations fondées sur la solidarité, répondant à des besoins collectifs et assurant la cohésion sociale. Elles sont la vitrine et l'instrument de la domination masculine, parce que leur gouvernance est aux mains des hommes et que l'idéologie qu'elles diffusent concourt à la discrimination des femmes.

## DE LA NATURE DES RÉSEAUX

Un peu d'attention suffit parfois à dépister un réseau. Dans l'article du *Monde* dressant le portrait du premier ministre au lendemain de sa nomination (« Édouard Philippe, un juppéiste à Matignon<sup>2</sup> ») surgit une image très masculine

---

1 - H. Arendt, « Sur la violence », dans *Du mensonge à la violence*, *op. cit.*

2 - Alexandre Lemarié et Vanessa Schneider, « Édouard Philippe, un juppéiste à Matignon », *Le Monde*, 17 mai 2017, p. 3.

de son réseau politique : 18 hommes sont cités (pour 50 occurrences) contre seulement 3 femmes (4 occurrences). En ajoutant le récit parallèle de cette nomination (« Onze secondes pour fracturer la droite<sup>3</sup> »), on découvre qu'au total 41 hommes sont cités (pour 85 occurrences) contre 4 femmes (pour 5 occurrences). Cet instantané du personnel permettant d'accéder au sommet de l'État (une femme pour dix hommes) en dit plus long sur la place actuelle des femmes en politique que la composition quasi-paritaire de l'Assemblée nationale.

Les réseaux n'ont pas pour vocation de s'étaler au *Journal officiel*. Mais les correspondances et les Mémoires en conservent la trace. Sans son réseau d'amis et de relations qui s'étendait à toute l'Europe, Erasme n'aurait pu vivre, circuler, publier et défendre ses idées. L'internationale humaniste reposait sur une intense activité épistolaire. Erasme avait six cent soixante-six correspondants, écrivait vingt à quarante lettres par jour, et les publiait régulièrement sous la forme de recueils<sup>4</sup>. À son époque débute dans les pays germaniques la mode académique de l'album d'amitié (*album amicorum*), où les professeurs, les étudiants, les amis étaient invités à rendre hommage en vers à son possesseur<sup>5</sup>. Celui d'Ortelius, le grand cosmographe anversois, a été signé par cent trente-trois hommes et une femme (la poétesse flamande Catherine Heys). Les albums d'amitié passent pour préfigurer les réseaux sociaux, mais ils témoignent surtout de l'existence de réseaux professionnels d'universitaires, de médecins, de peintres... Car ce sont des « relations » plutôt que des « amis » qui les remplissent.

62

En première analyse, les réseaux apparaissent comme un groupe soudé par des liens d'amitié, c'est-à-dire des liens affectifs d'égal à égal. Au début de ses Mémoires, commencés en 1694, Saint-Simon fait le compte de ses amis, masculins pour la plupart (12 % de femmes)<sup>6</sup>. Il distingue ceux qu'il a hérités de son père de ceux qu'il s'est fait lui-même. Il les classe en trois catégories : les « amis intimes », les « grands amis » et les simples amis. Au total, il cite plus de cinquante noms d'aristocrates, dont plusieurs ducs et ministres d'État. Ce réseau influent lui permit, à la mort de Louis XIV, qui l'avait écarté de la Cour, d'intégrer le Conseil de régence.

Le réseau serait ainsi une affaire de connivence entre hommes. Les anglophones parlent de *male bonding* pour désigner cette manière toute masculine de faire du lien en parlant football ou en échangeant des propos machistes. Une étude américaine sur les jeunes femmes entrées dans de grandes entreprises dans les années 1970 a montré qu'elles découvraient rapidement que « les vrais centres de pouvoir ne sont pas les salles de réunion mais les lieux (bar, salle de sport, terrain de tennis...) de fraternisation entre hommes<sup>7</sup> ».

---

3 - Bastien Bonnefous, Matthieu Goar, Solenn de Royer, « Onze secondes pour fracturer la droite », *ibid.*, p. 2.

4 - Yvonne Charlier, *Erasme et l'amitié d'après sa correspondance*, Paris, Les Belles Lettres, 1977.

5 - Voir *Alter ego. Amitiés et réseaux du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 2016.

6 - Voir Maurice Daumas, *Des trésors d'amitié. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 91 et s.

7 - I. Löwy, *L'emprise du genre*, *op. cit.*, p. 186.

Mais cette approche des réseaux est insuffisante. Les liens ne se définissent pas qu'en termes d'amitié. Ou alors il faudrait en revenir à la conception de l'amitié, tissée de droits et de devoirs, qui prévalait à l'époque de Saint-Simon : l'amitié « obligeait ». Les réseaux professionnels et politiques sont constitués de liens d'égaux à égaux, mais aussi de liens de vassalité, de protecteurs à obligés. À travers les accords de confidentialité et le devoir de réserve, les entreprises obtiennent l'allégeance de leurs responsables, comme de leurs employés. Plus un réseau est puissant, plus il est hiérarchisé. Lorsqu'il est centré sur un individu, il devient une clientèle. Dans un portrait de Gérard Collomb, ex-maire de Lyon et franc-maçon, Dominique Perben dit de lui : « Il est très fort pour tisser des réseaux. Il sait rendre les gens dépendants, et du coup redevables<sup>8</sup> ». Comme l'ont montré en 2017 les scandales de harcèlement sexuel qui ont touché le Mouvement des jeunes socialistes et le syndicat étudiant UNEF, un groupe masculin très hiérarchisé et fonctionnant en vase clos tend à cultiver un esprit de corps misogyne et antiféministe, renforcé par le sentiment d'impunité qui naît de l'entre-soi.

Pour ses membres, le réseau sert à collecter de l'information, à obtenir du conseil, à promouvoir les réalisations, à accroître la visibilité, à favoriser la carrière. Les réseaux servent à introduire de la souplesse dans le mécanisme souvent rigide des organisations, régies par des règles et des normes. Mais ils servent aussi à court-circuiter les voies officielles. « Les réseaux sont essentiels, écrit Brigitte Grésy, et les hommes y ont continuellement recours pour noyauter le système de cooptation au sein des entreprises et assurer ainsi leur promotion<sup>9</sup> ». L'affaire Weinstein permet de distinguer trois catégories de réseaux : les *licites*, les *délictueux* et les *supraréseaux*. Les premiers sont de deux types : les réseaux professionnels qui correspondent aux fonctions officielles et les réseaux officieux destinés à contourner les règles officielles sans pour autant tomber dans l'illégalité. Un autre type de réseau a pour fonction de favoriser et de couvrir des activités délictueuses liées à l'argent ou au sexe. C'est ainsi que « Harvey Weinstein avait embauché une "armée d'espions" pour éviter d'être pris<sup>10</sup> ». Le *supraréseau* est aux réseaux précédents ce que les sympathisants d'un parti politique sont à ses dirigeants. Il est constitué de personnes, de groupes ou d'institutions qui gravitent au-delà des réseaux qu'entretient un puissant, et qui le protègent. Le producteur d'Hollywood ne connaissait pas tous les médias, les agents, les conseils, les intermédiaires qui, profitant de sa puissance et la redoutant, retenaient la leur en refusant d'enquêter sur lui ou en taisant ce qu'ils savaient. À l'origine de ce qu'on a appelé la « culture du silence, de la complicité, de l'acquiescement », ce supraréseau le protégeait à la manière d'un bouclier antimissile.

63

#### **FAIRE RÉSEAU : UN VIEIL HANDICAP FÉMININ**

Les femmes ont toujours eu beaucoup de mal à faire reconnaître leurs talents en dehors de la sphère privée. Pas seulement parce que les hommes se réservaient

---

8 - Richard Schittly, Julia Pascual, Cédric Pietralunga, « Gérard Collomb, le fidèle récompensé », *Le Monde*, 27 septembre 2017.

9 - Brigitte Grésy, *Petit traité contre le sexisme ordinaire*, Paris, Albin Michel, 2009, p. 188.

10 - Titre d'un article du *Monde*, 7 novembre 2017, reprenant un article du *New York Times*.

l'accès aux savoirs, mais aussi parce qu'ils doutaient de l'existence même de ces talents. Dans ces conditions, l'« effet de démonstration<sup>11</sup> » pouvait jouer un rôle important. De là l'intérêt de se pencher sur les *success stories*, qui apparaissent comme des jalons sur la route de l'égalité.

Ces réussites personnelles, souvent éclatantes, ont récompensé des talents unanimement reconnus. Non sans quelques injustices, cependant. Car le jugement de l'époque a toujours été dominé par l'opinion des hommes, qui étaient aussi, jusqu'à présent, ceux qui écrivaient l'histoire. Cette dernière est une construction sociale qui distribue bons et mauvais points de façon irréversible. Pour réussir dans la vie comme dans l'histoire, il faut, lorsqu'on est une femme, ne pas déplaire aux hommes et savoir jusqu'où on est autorisée à pousser ses pions. L'histoire de la littérature en fournit de nombreux exemples. Au <sup>xvii</sup> siècle, le non-conformisme de la vicomtesse d'Auchy, qui se prétendait savante et à la tête d'une académie, et celui de Marie de Gournay, ouvertement révoltée par les injustices faites aux femmes, leur valurent bien des tracasseries et une mauvaise réputation. Dans cette sphère du « féminisme intellectuel<sup>12</sup> », l'action de Anne-Marie de Schurman, la « Minerve hollandaise », et celle de Mademoiselle de Scudéry, furent beaucoup plus efficaces : en ne revendiquant que l'accès des femmes aux savoirs et à la République des Lettres, sans remettre directement en cause la domination masculine, elles connurent meilleure presse et eurent davantage d'influence.

64

Au cœur du règne de Louis XIV, l'éminente philologue Anne Dacier, fille d'un professeur de grec, réalisa un parcours exceptionnel<sup>13</sup>. Dans sa vie privée, elle se montra résolument non-conformiste : quoique mariée, elle suivit en 1672 à Paris son amant et futur mari, André Dacier, avec lequel elle venait d'avoir une fille. Les deux philologues s'introduisirent dans les cercles culturels parisiens et débutèrent leur carrière au service du roi. Le fait exceptionnel, dans le parcours d'Anne Dacier, est d'avoir bénéficié de l'appui de réseaux dont les femmes se trouvaient *a priori* exclues. Les amitiés liées dans les institutions de formation masculines telles que collèges et académies, étaient à l'époque un puissant facteur de réussite sociale. Dès le début, dans son adolescence, Anne Dacier participa aux débats du salon littéraire et philologique que son père tenait pour ses élèves. Plus tard, elle appartint au cercle de jeunes savants que le duc de Montausier, co-précepteur du Dauphin avec Bossuet, recrutait pour sa collection *Ad usum Delphini*. Cette singulière ascension par les réseaux masculins explique pourquoi elle demeura une exception dans le paysage scientifique.

Les avancées vers l'égalité réalisées par les femmes sont toujours le produit d'une action de groupe, rarement concertée car il leur est difficile de « faire réseau ». Si l'on remonte à la fin du <sup>xvi</sup> siècle, on voit que les autrices forment une masse critique qu'il devient difficile d'ignorer. Des prototypes de salons apparaissent, dont le cabinet de la Maréchale de Retz et son « réseau d'amitiés féminines<sup>14</sup> ». Le

11 - Voir S. Moscovici, *op. cit.*, p. 146.

12 - L'expression est de Linda Timmermans, *op. cit.*, chap. 5.

13 - Voir Eric Foulon, « Madame Dacier : une femme savante qui n'aurait pas déplu à Molière », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n° 4, déc. 1993, p. 357-379.

14 - Margarete Zimmermann, « Le "salon" de Claude-Catherine de Clermont, Maréchale de Retz, et la querelle des femmes au <sup>xvi</sup> siècle », *Revisiter la « querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1400 à 1600*, *op. cit.*, p. 212.

réseau est la condition pour effectuer une percée collective, mais il est bordé de lignes rouges à ne pas franchir sous peine de subir le rejet de la majorité des hommes. Tout d'abord, le réseau féminin ne peut être une institution. Au début du xvii<sup>e</sup> siècle, lorsque les académies se développent en France et s'institutionnalisent, l'idée d'un salon qui serait une « académie femelle<sup>15</sup> » fait horreur. Autre condition : bien que semi-public, un cercle féminin doit rester ancré à une maison, qu'incarne la personne autour de laquelle il gravite. Surtout, le réseau féminin ne peut prétendre qu'au divertissement, au plaisir de la conversation, aux jeux et aux mondanités. Il ne saurait être tourné vers le « travail », la réflexion collective, l'élaboration de normes – tout ce que recouvre l'« esprit de sérieux ». Les Lettres sont une occupation accessoire des premiers salons et celles qui les tiennent ont garde de prendre la plume. Enfin, les femmes ne peuvent prétendre qu'au statut d'amateur : la spécialisation, qui en ferait des « savantes », est exclue, condamnée par tous et par toutes.

Au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, deux groupes qui n'ont rien de commun, les précieuses et les jansénistes, donnent la mesure des difficultés que les femmes rencontrent à cette époque pour former un réseau. Tout groupe constitué, actif, conscient de son existence (« nomique ») possède une dimension affective et développe pour se légitimer un discours imprégné des idées d'amitié et de fraternité. La « nébuleuse précieuse<sup>16</sup> » n'a jamais engendré un discours de légitimation, au point qu'on a pu douter de l'existence même de ce groupe. Les précieuses présentaient toutes les caractéristiques d'un réseau fondé sur des liens d'amitié, et pourtant elles ne purent accéder à l'existence en tant que groupe reconnu. Outre les attaques dont elles étaient l'objet, elles ne possédaient pas l'*auctoritas* que confèrent aux hommes les études savantes. Bien qu'elles aient pris la parole, elles n'ont jamais accédé au stade de l'autolégitimation de groupe. Les précieuses sont restées une nébuleuse, un groupe anomique, qui ne parvint pas à élaborer une représentation de soi. Pour cela, il faut jouir d'un minimum de pouvoir de confirmation, ce processus de valorisation réciproque qui est chichement mesuré aux femmes. Pour mettre ses écrits en lumière, explique Myriam Maître, il faut « s'y sentir "autorisé(e)" par une fiction de soi, des précédents prestigieux, des instances de légitimation ». Or les femmes du xvii<sup>e</sup> siècle ne possèdent pas cette autorisation et celles qui écrivent peinent à « construire un modèle acceptable de la femme auteur<sup>17</sup> ».

De leur côté, les jansénistes constituaient un groupe informel mais clanique, qui revendiquait hautement son identité. Si en tant que type, « le janséniste » n'a guère plus de réalité que « la précieuse », en tant que groupe son existence n'a jamais été contestée et a même été hautement revendiquée par ses historiens. La forte identité des jansénistes repose sur un réseau d'amitiés à la fois réel et construit. Réel, parce qu'on connaît bien les relations qu'entretenaient les sympathisants de Port-Royal et les salons qu'ils fréquentaient<sup>18</sup>. Construit, parce que s'est imposée

15 - L'expression est utilisée en 1638 dans une lettre de Chapelain à Guez de Balzac pour désigner le cercle de la vicomtesse d'Auchy.

16 - Myriam Maître, *Les précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au xvii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 1999, chap. III : « Du mythe noir à la réalité, la nébuleuse précieuse. »

17 - *Ibid.*, p. 303.

18 - Voir *Chroniques de Port-Royal*, n° 38 : « Réseaux d'amitiés parisiennes de Port-Royal », Société des amis de Port-Royal, Paris, Bibliothèque Mazarine, 1989.

au fil des siècles la légende dorée d'un groupe formant « une vaste rosace dont le centre est constitué par les religieuses<sup>19</sup> » : autour des moniales se déploient le cercle des « directeurs », celui des quatre-vingt-cinq Solitaires et enfin le cercle des « familles » (les Arnauld, Pascal, Champaigne). Ce réseau hiérarchisé est une vue de l'esprit de notre époque qui prend sa source chez les historiens de Port-Royal. Car l'image du réseau d'amitiés est celle qu'ils ont voulu donner du groupe. Les jansénistes ont réussi, puisqu'il existe une *Société des Amis de Port-Royal*, fondée en 1913, et qu'il n'existe pas (encore) une *Société des Amies des Précieuses*.

### UN OBSTACLE PERSISTANT

Des réseaux féminins ont toujours existé, mais ils étaient cantonnés dans la sphère privée impartie aux femmes, et discrètement surveillés. Étudiant la culture féminine dans un village de la Côte d'Or à la fin des années 1960, l'ethnologue Yvonne Verdier notait « de la méfiance ou même de l'intolérance à tout groupement féminin » : « Autant les hommes se présentent "en bande", "en corps", dans de nombreuses activités, autant les femmes apparaissent seules. [...] Aucune association de femmes, même informelle, ne peut se maintenir au village, toutes sont vouées à l'échec<sup>20</sup> ».

Les premiers véritables réseaux féminins, autonomes et tournés vers la conquête de l'égalité, se sont constitués avant l'entrée massive des femmes dans l'univers salarial. Ils émergent durant la Révolution, au moment où faisant fi de l'universalité des droits individuels qu'ils proclamaient, les hommes invoquèrent la différence sexuelle pour en priver les femmes<sup>21</sup>. Celles-ci se regroupèrent dès 1790 pour créer des sociétés purement féminines. On en comptait une soixantaine, dont la très active Société des Citoyennes Républicaines Révolutionnaires. Les militantes envisagèrent à plusieurs reprises de créer un réseau des clubs féminins<sup>22</sup>. L'armée étant le modèle de toute institution, elles réclamèrent en 1792 le droit de s'organiser en garde nationale. Cette prétention fut violemment rejetée, et en octobre 1793 la Convention interdit les clubs de femmes, enterrant par là-même leurs prétentions à l'égalité.

Depuis lors, la poussée organisatrice exercée par les femmes n'a jamais cessé, prenant la forme d'associations, de mouvements, de collectifs, parfois regroupés en alliances et en réseaux. Dans ce domaine particulier de la sociabilité féminine – celui du rassemblement, de l'organisation et de l'institutionnalisation – les progrès ont été considérables. Mais en matière d'égalité entre les sexes, plus l'écart se réduit et plus il doit être considéré comme insupportable, sous peine d'être ignoré et négligé. C'est pourquoi il importe de souligner la difficulté qu'ont les femmes

19 - Philippe Sellier, « Qu'est-ce que Port-Royal ? », site de la *Société des Amis de Port-Royal* (<http://www.amisdeportroyal.org/>).

20 - Yvonne Verdier, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard, 1979, p. 344-345.

21 - Joan W. Scott, *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 29.

22 - Dominique Godineau, *Les femmes dans la société française. XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 203.

à constituer des réseaux professionnels, comme étant l'une des raisons de leur position subalterne dans les sphères de l'économie et de la culture.

Ce problème présente plusieurs facettes. Un manuel d'accompagnement à l'entrepreneuriat féminin pointe la *solitude* de la cheffe d'entreprise : « Les femmes ont moins tendance que les hommes à "réseauter" ou à solliciter l'accompagnement d'un mentor ou d'un coach. Elles sont donc encore plus solitaires que les hommes, qui déjà se qualifient souvent ainsi<sup>23</sup> ». Il existe en France une vingtaine de réseaux d'accompagnement réservés aux femmes entrepreneures, en sus des réseaux généralistes dédiés aux deux sexes. Mais ils sont surtout consacrés à des projets d'entrepreneuriat d'appoint ou de nécessité (sortir du chômage). Les femmes ne représentent encore que 30 % des entrepreneurs et seulement 10 % des entrepreneurs ayant plus de dix salariés<sup>24</sup>.

La faiblesse des réseaux individuels féminins est un autre aspect du problème. Les réseaux masculins pèsent de tout leur poids sur les promotions, fruits de la cooptation et de la camaraderie<sup>25</sup>. En face, les réseaux féminins sont peu développés. Bien que les femmes investissent tous les domaines et soient plus diplômées que les hommes, elles manquent d'atouts pour en construire. La nature groupale du pouvoir leur est un handicap : les femmes, écrit Brigitte Grésy, ne possèdent pas cette « expérience collective du pouvoir, accumulée par les hommes depuis tant d'années, et qui leur donne cette aisance et cette légitimité incomparable dans l'exercice de leurs responsabilités<sup>26</sup> ». Le principal obstacle reste la vie de famille, qui repose sur les épaules féminines. Façonner un réseau demande beaucoup de temps. « Si on ne soigne pas son réseau, si on ne sait pas le tenir, ça ne marche pas. Je le faisais de temps en temps, mais pas assez », note la députée européenne Pervenche Berès<sup>27</sup>. Geneviève Domenach-Chich, qui militait au Parti socialiste, fait la même analyse :

Il faut savoir construire sa carrière, tisser ses réseaux. [...] J'avais trois enfants, ça comptait. Quand j'étais en réunion, j'écrivais en même temps sur un bout de papier qu'il fallait acheter des baskets, des œufs... Et le soir je n'allais pas boire des pots. S'il y a une inégalité que j'ai vécue, c'est celle de la maternité : ça interrompt une vie professionnelle, une vie militante, les mecs n'ont pas ce problème<sup>28</sup>.

Mais pour être en mesure de construire un réseau, il faut déjà accéder à un poste de responsabilité. Or les femmes se trouvent en nette minorité, tant dans les fonctions d'encadrement que dans celles de direction des entreprises, ainsi qu'à l'intérieur des pépinières d'entreprises. C'est en amont, dans les filières de formation, que se joue la double tragédie de la raréfaction des femmes et de la genèse des

---

23 - Marie-Claire Capobianco, Martine Liautaud, *Entrepreneuriat féminin. Mode d'emploi*, Paris, Eyrolles, 2015, p. 23.

24 - *Ibid.*, p. 25.

25 - « Les hommes au pouvoir sont résolument homophiles et hétérophobes dans leur recrutement » (B. Grésy, *op. cit.*, p. 102).

26 - *Ibid.*, p. 96.

27 - Citée par David Carzon dans « Perdues de vue », *M. Le magazine du Monde*, 9 décembre 2017, p. 58.

28 - *Ibid.*, p. 60.

réseaux masculins. Or à ce niveau, les responsabilités se dissolvent (qui est fautif dans la pénurie de filles dans les filières du management et de l'innovation ?) et les outils de connaissance font défaut (quand généralisera-t-on les bilans sociaux genrés, qui ne sont obligatoires aujourd'hui que pour les entreprises<sup>29</sup> ?). Parce qu'ils concernent un leadership jeune, les chiffres concernant la place des femmes dans les nouvelles entreprises innovantes sont préoccupants. Rappelons que seulement 7 % des 200 premières start-up en 2016 étaient dirigées par des femmes. Ceci illustre un phénomène plus général : la mainmise des hommes sur le processus instituant.

### COMMENT L'INSTITUTION VIENT AUX HOMMES

En tant qu'organisations sociales, les institutions reposent sur des valeurs qui informent la socialisation des individus à travers les normes et les règles encadrant leurs pratiques. Les institutions ne « pensent » pas, explique Mary Douglas, mais elles ont une vision du monde, d'où découle un programme qui consiste à inscrire une culture dans un individu<sup>30</sup>. Gouvernées par les hommes, elles propagent une idéologie qui participe à la discrimination des femmes.

Le mot « institution » peut être pris dans deux sens, qui correspondent à la dialectique de l'instituant et de l'institué explorée par Castoriadis<sup>31</sup>. *L'institué* est l'organisation existante, la forme sociale établie ; *l'instituant* est le processus par lequel se construit cette forme, le mouvement par lequel une société s'organise. L'institué passe pour un ordre supérieur aux individus, qui assure la cohésion sociale. Mais l'instituant apparaît comme le produit d'une énergie sociale, le devenir d'un contrat social. Or on constate que les hommes se retrouvent presque toujours en situation de domination lorsque naît une institution. Pourquoi ?

Il est difficile de penser l'émergence de l'institution<sup>32</sup>, car on cède facilement à l'approche téléologique, la forme la plus rigide de la causalité historique. Elle stipule que la naissance d'une institution est la réponse à un problème social défini ; que le processus d'institutionnalisation se déroule linéairement selon une « logique de situation » ; que l'événement précédant immédiatement la formation de l'institution serait la cause finale de son existence. En l'occurrence, cela signifie que si les hommes gouvernent une institution, c'est parce qu'ils en ont éprouvé la nécessité et qu'ils l'ont organisée, les femmes n'ayant joué que le rôle de spectatrices. C'est ainsi que l'on donne un tour misogyne à l'histoire et que l'on trouve naturel que les hommes aient inventé non seulement l'alpinisme et l'aviation, mais aussi l'obstétrique et la gastronomie. Et c'est ainsi que les femmes sont reléguées du côté de la culture de masse :

Dans notre pays, écrit Geneviève Sellier, la culture d'élite s'impose comme une constante réaffirmation de la créativité masculine, alors que la culture de masse est associée aux

29 - Article 2323-17 du Code du Travail.

30 - Mary Douglas, *Comment pensent les institutions*, Paris, Éd. La Découverte, 2004.

31 - Cornelius Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

32 - Virginie Tournay, *Vie et mort des agencements sociaux. De l'origine des institutions*, Paris, P.U.F., 2009.

femmes consommatrices sur un mode mercantile et aliénant, quoi qu'il en soit de la réalité de la production et de la consommation culturelles dans notre histoire<sup>33</sup>.

Comment les hommes prennent-ils l'avantage sur les femmes dans le processus d'institutionnalisation ? La question est complexe, car elle ne porte pas sur la formation des réseaux et des institutions, mais sur les *conditions préalables* à leur émergence. On se limitera ici à évoquer deux facteurs : un moment crucial (l'adolescence) et un levier privilégié (la technique).

C'est à l'adolescence que s'enracinent les choix professionnels, que se fixent les orientations sexuelles et que se cristallisent les stéréotypes de genre. Or parmi les études qui se sont penchées sur les relations entre les sexes, plusieurs ont montré comment les groupes de garçons s'imposaient aux filles dans des situations où l'action collective ne devait pas primer. Ceci est un effet de la socialisation des garçons, qui les prédispose à l'action groupale, avec tous les avantages qu'elle confère. Dans « Le jeu de l'amour et de l'amitié au lycée<sup>34</sup> », Florence Maillolchon a montré qu'il existait une forte disparité entre les univers relationnels des deux sexes. Lorsqu'un couple se forme, la fille entre dans le groupe du garçon, mais la réciproque n'a pas lieu. Lorsque le couple se défait, la fille quitte le groupe et, à l'occasion d'une nouvelle idylle, intègre un autre groupe de garçons. Cette « circulation des filles » entre les groupes de garçons dénote une domination des réseaux masculins dans le champ des relations affectives et sexuelles.

Une situation de mixité est avant tout le produit d'un processus. Deux sociologues, Marie-Carmen Garcia et Cécile Vigneron, ont étudié la construction de la mixité dans une situation inédite pour chacun des deux sexes<sup>35</sup>. Leur enquête (2006) portait sur la réaction des élèves de Première d'un lycée de quartier populaire, à l'introduction en EPS des arts du cirque, pour lesquels filles et garçons manifestaient beaucoup de méfiance, voire d'hostilité. Au final, les garçons ont extrait du cirque les valeurs de singularité, d'exploit, de risque, de technique, pour les associer à ses dimensions sociales les plus traditionnelles : sexisme et rôles sexués, honneur, force, séduction, performance, défi... Le cirque leur a donné l'opportunité de faire étalage de leur identité masculine sous les yeux des filles. Ils ont exercé des pressions sur elles, occupant tout l'espace du gymnase, confisquant les accessoires à leur profit, pour finalement construire le groupe des filles comme le groupe dominé. Dans l'ensemble, l'appropriation de la dimension « technique » des arts du cirque (notamment la maîtrise des engins d'équilibre : monocycles, boules...) a été un levier pour l'installation de la domination masculine.

Analysant les moyens déployés par les ouvriers de l'imprimerie au <sup>xx</sup>e siècle pour tenir les femmes à l'écart et conserver la maîtrise des nouvelles techniques,

---

33 - Geneviève Sellier, Éliane Viennot (dir.), *Culture d'élite, culture de masse et différence des sexes*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 8.

34 - Florence Maillolchon, « Le jeu de l'amour et de l'amitié au lycée : mélange des genres », *Travail, genre et sociétés*, N° 9, *Filles et garçons : pour le meilleur et pour le pire*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 111-135. Cette étude a déjà été évoquée dans notre ouvrage, *Qu'est-ce que la misogynie ?*, chap. 3.

35 - Marie-Carmen Garcia, Cécile Vigneron, « Le cirque "à l'école des banlieues" », *Agora. Débats/Jeunesse*, L'Harmattan, n° 41, 2006, p. 32-48.

Cynthia Cockburn conclut : « L'appropriation par les hommes de la force musculaire, de l'aptitude physique, des outils et des machines, contribue de manière importante à l'assujettissement des femmes, elle fait, en réalité, partie du processus par lequel les êtres de sexe féminin sont constitués en tant que femmes<sup>36</sup> ».

C'est une règle générale que les hommes s'approprient le contrôle des nouvelles techniques. Trois cas de figure se présentent. Dans le premier, qui vient d'être illustré par les arts du cirque, les deux sexes sont mis en présence d'une situation inédite pour chacun d'eux et cette égalité de départ est pervertie du fait de l'appropriation des techniques par les hommes. Dans le deuxième cas, le plus fréquent, leur domination est déjà établie et l'appropriation passe pour naturelle. Personne ne s'étonne que l'aviation ait été inventée par les hommes : il n'y avait pas de femmes parmi ces ingénieurs, concepteurs, techniciens et constructeurs, qui furent les pionniers du plus lourd que l'air. Mais – troisième cas de figure – la « logique de situation » n'apporte pas toujours une justification à l'emprise masculine : les hommes sont également capables de s'emparer du territoire des femmes à la faveur des progrès techniques. Leur mainmise sur la pratique obstétricale entre le <sup>xvi</sup><sup>e</sup> et le <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles en fournit un exemple.

Les femmes ont exercé un monopole sur les accouchements jusqu'à la fin du Moyen Âge. Mais dans les siècles suivants, ce territoire féminin devint progressivement un territoire masculin. La lutte d'influence entre sages-femmes et chirurgiens entraîna une inversion des rôles, les premières devenant les auxiliaires des seconds. Tous les moyens d'éviction ont été bons pour écarter les sages-femmes : la diffamation, leur exclusion des lieux du savoir (facultés de médecine, écoles de chirurgie) et le monopole exercé par les hommes sur les techniques qui fondaient la nouvelle obstétrique. À partir de la fin du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle se diffusa un matériel nouveau, destiné avant tout aux accoucheurs : manuels savants, périodiques, planches anatomiques, anatomies en cire et surtout les instruments mis au point pour faciliter l'accouchement (leviers, forceps)<sup>37</sup>. Plusieurs lois<sup>38</sup>, que dénonça la sage-femme anglaise Elizabeth Nihell en 1760<sup>39</sup>, interdirent aux femmes de pratiquer les interventions chirurgicales et d'utiliser ces instruments. Symboles du progrès, ils procuraient aux accoucheurs une supériorité technique qui rassurait les parturientes et leurs maris. Ainsi, la médicalisation et la professionnalisation de l'obstétrique ont relégué les femmes à l'arrière-plan, alors que plusieurs d'entre elles ont joué un rôle éminent dans son histoire, notamment en écrivant des manuels et des traités.

70

---

36 - Cynthia Cockburn, Marie Ploux, « Le matériel dans le pouvoir masculin », *Cahiers du Genre* 2004/1 (n° 36), p. 89-120.

37 - Jacques Gélis, *La sage-femme ou le médecin. Une nouvelle conception de la vie*, Paris, Fayard, 1988, p. 328 et s.

38 - Adeline Gargam, « Paroles de sages-femmes. Réflexion sur la condition des femmes en obstétrique dans la France des Lumières (1677-1800) », *Lumières*, n° 24, 2014, p. 123, note 31.

39 - Elizabeth Nihell, *La cause de l'humanité référée au tribunal du bon sens et de la raison ou traité sur les accouchements par les femmes*, 1771 (trad. française ; première édition : 1760).

## COMMENT LES HOMMES TRAITENT LE CHALLENGE FÉMININ

De la première modernité date un challenge féminin aux formes variées, qui déclenchent un éventail de répliques où l'on reconnaît les trois modes de réponse à la demande d'autrui : le déni, le rejet et l'acceptation (ou confirmation)<sup>40</sup>.

Le *déni*, ou ignorance de l'autre, consiste à regarder ailleurs, à invisibiliser autrui. La langue française favorise le déni. Un livre récent qui s'intitule *Les grands alpinistes*<sup>41</sup> sous-entend soit qu'il n'existe pas de femmes dans ce groupe d'élite, soit qu'elles sont rangées sous la bannière du genre masculin. Que dire alors d'un autre ouvrage, *Les grands photographes du xx<sup>e</sup> siècle*<sup>42</sup>, qui présente de surcroît en couverture la célèbre photographie de Dorothea Lange, *Migrant Mother* ? En réalité, la langue, qui favorise cette imposture, ne fait qu'appuyer un comportement visant à décourager le challenge féminin en provoquant l'autocensure des femmes. Pour reprendre l'exemple du *street art*, le challenge féminin n'est absent que parce que les femmes s'y refusent. Les filles ont souvent envie de faire comme les garçons, mais elles se disent : « Ce n'est pas pour moi ». Celles qui passent outre doivent accepter d'être des « garçons manqués ». Les domaines réservés des hommes sont construits pour que les femmes elles-mêmes n'y trouvent pas d'attrait en termes de gratifications identitaires, ou pas d'attrait suffisant pour prétendre y accéder. Leur exclusion paraît alors toute naturelle puisqu'il n'y a pas de leur part de demande officielle d'intégration. En réalité, la construction du genre est là pour décourager cette demande et entretenir le « registre de la résignation féminin<sup>43</sup> ».

Le *rejet* ou *refus* est une position masculine fréquente, devenue de moins en moins soutenable au cours des siècles en raison des progrès de la norme d'égalité entre les sexes. Éliane Viennot a montré comment l'invention de la « loi salique » a joué un rôle originel dans l'éviction des femmes du pouvoir politique à l'époque moderne<sup>44</sup>. En dépit de cette fermeture, les challenges féminins se sont multipliés à partir de la Renaissance dans la sphère culturelle, essayant le plus souvent des refus motivés par l'infériorité naturelle des femmes dans le domaine de l'esprit. Les académies, qui procédaient à des « travaux », ne pouvaient admettre les femmes, dépourvues de l'*auctoritas* comme de l'esprit de sérieux. L'idée que les hommes s'occupent de choses sérieuses et que les femmes ne font que les en détourner est un lieu commun de la misogynie. L'opposition du *sérieux* et du *futile* est une catégorie importante, qui doit être rajoutée à la liste des dichotomies qui cherchent à inscrire la différence des sexes dans l'ordre cosmique : droite/gauche, sec/humide, clair/obscur, public/privé... On la retrouve par exemple dans l'invention de l'alpinisme, qui offre des figures variées d'exclusion des femmes.

71

40 - Voir P. Watzlawick, *et al.*, *op. cit.*, p. 84-85.

41 - Roberto Mantovani, *Les grands alpinistes : des précurseurs aux conquérants des 8 000*, Paris, Arthaud, 2008.

42 - Luce Lebart, *Les grands photographes du xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Larousse, 2017.

43 - L'expression est de Christophe Granger, dans « Le genre prend-il des vacances ? », *Le Genre face aux mutations. Masculin et féminin, du Moyen Âge à nos jours* (sous la dir. de L. Capdevila, S. Cassagnes, M. Cocaud, D. Godineau, F. Rouquet, J. Sainclivier), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 361-370.

44 - E. Viennot, *La France...*, *op. cit.*, p. 206.

L'institutionnalisation de la pratique de l'alpinisme débute avec la création de l'Alpine Club en 1857 sur le modèle de la forme la plus accomplie de la sociabilité britannique de l'époque : le club, institution élitiste et essentiellement masculine<sup>45</sup>. L'Alpine Club n'est ouvert qu'aux hommes, ce qui a entravé le développement de l'alpinisme féminin, sans toutefois l'empêcher. En 1862 est fondé le Club alpin suisse. Malgré plusieurs ascensions féminines, son accès aux femmes est refusé, une exclusion qui sera renouvelée plusieurs fois pour être levée... en 1979. Les autres clubs alpins (allemand-autrichien, italien et français) n'excluent pas officiellement les femmes, mais elles y sont peu représentées. Au Club Alpin Français, fondé en 1874, les femmes représentent 1 % des effectifs dans les années 1870 et 5 % en 1894<sup>46</sup>. Dans tous ces cas, l'exclusion plus ou moins délibérée des femmes résulte de la composition sociale d'origine des fondateurs. Partout domine la bourgeoisie cultivée (magistrats, avocats, universitaires, médecins, savants, hauts fonctionnaires, commerçants et industriels), dans laquelle les femmes occupent une place en retrait du monde professionnel, dont l'esprit de sérieux rejailit sur l'activité montagnarde des messieurs. L'Administration, par exemple, rangeait les associations alpines comme le C.A.F. dans la catégorie des « Sociétés savantes ». La recherche scientifique était au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle la principale justification de l'alpinisme. Longtemps a été honni l'alpinisme sportif, « acrobatique », auquel ne pouvait que se rattacher l'alpinisme féminin. Tout en excluant les femmes, les hommes qui fondèrent les institutions alpines exaltaient « La Femme » comme une source d'inspiration et d'accomplissement pour leur conquête des valeurs les plus élevées : les valeurs masculines. Ainsi, la Fédération germano-autrichienne fit de l'edelweiss une sorte de Graal végétal, célébré dans les tableaux et les poèmes sous la forme d'une femme inaccessible, la « Dame blanche<sup>47</sup> ».

72

Le troisième type de réaction par rapport à la demande d'autrui est l'*acceptation* (ou la *reconnaissance*, la *confirmation*). Le différentiel de position sociale entre les sexes explique que les femmes soient davantage que les hommes en situation de challenger et qu'elles essuient plus souvent un refus qu'une acceptation. Néanmoins, les progrès en direction de l'égalité font que les femmes sont désormais présentes presque partout, ce qui ne signifie pas qu'elles bénéficient d'une acceptation franche et complète. C'est dans le domaine culturel (au sens étroit du terme) qu'elles occupent les places les plus enviables. Mais grâce à différents rapports récents (2006, 2013, 2018)<sup>48</sup> et à la multiplication des enquêtes, personne n'ignore plus que les inégalités y persistent autant qu'ailleurs.

45 - Olivier Hoibian (dir.), *L'invention de l'alpinisme. La montagne et l'affirmation de la bourgeoisie cultivée (1786-1914)*, Paris, Belin, 2008.

46 - Cécile Ottogalli-Mazzacavallo, *Femmes et alpinisme. 1874-1919. Un genre de compromis*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 71.

47 - « La stylisation de la plante en créature féerique – la “dame blanche” – illustre une conception des sexes dans laquelle l'alpiniste, incarnation de la force et de la bravoure masculines, part à la conquête de la femme-fleur évanescence, mutique et immobile, si intouchable dans sa perfection féminine qu'à son approche le héros s'expose à une mort tragique ». Tobias Scheidegger, « Edelweiss et lutte des classes dans les Alpes », *Le Monde diplomatique*, août 2014, p. 22-23.

48 - Rapports Reine Prat (2006), Brigitte Gonthier-Maurin (2013) et Danielle Bousquet (2018). Ce dernier est disponible sur le site du Haut Conseil à l'Égalité : <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/hce/actualites/article/egalite-dans-la-culture-le-temps-de-l-action>

Examinée sous l'angle de *l'institué*, la position des femmes est en voie d'amélioration. Leur proportion augmente à la tête des associations, en particulier celles nouvellement créées. En 2013, elles présidaient un tiers des associations et même 44 % des associations culturelles<sup>49</sup>. Mais leur part dans la direction des grandes institutions reste très inférieure à celle des hommes. Les cent premières plus grandes entreprises culturelles ne comptent à leur tête que 7 % de femmes<sup>50</sup>. Elles ne sont que 29 % aux postes de direction des structures culturelles subventionnées par l'État : majoritaires dans les arts plastiques, elles ne dépassent pas 12 % dans le domaine musical. Le sport n'est pas mieux loti. Seules onze fédérations sportives sur cent quinze sont dirigées par des femmes et on ne croise qu'un quart d'élues dans leurs bureaux et leurs comités directeurs<sup>51</sup>. Or le Code du sport prévoit une proportion de 40 % des sièges pour chacun des sexes dans les instances dirigeantes des groupements sportifs.

Du côté de *l'instituant*, la situation s'améliore aussi, mais les chiffres attestent de l'avance que possèdent encore les hommes. Dans la création d'entreprises individuelles, la part des femmes était de 38 % en 2014, contre moins de 30 % dix ans auparavant<sup>52</sup>. Elle n'est supérieure à celle des hommes que dans deux domaines : les Services au ménages (54 %) et l'Enseignement-santé-action sociale (62 %). Les hommes restent très présents dans le secteur de l'information et de la communication (80 %) et de la construction (97 %). L'industrie continue à se féminiser : les femmes y réalisent 48 % des créations en 2014<sup>53</sup>. Cette tendance s'est accélérée avec l'instauration du régime de l'auto-entrepreneur. Toujours dans le champ de *l'instituant*, la part des femmes dans la programmation culturelle reste préoccupante. En 2014, elles ne bénéficiaient que de 20 % des programmations recensées par le Ministère de la Culture et de la Communication<sup>54</sup>. La parité est bien loin d'être atteinte dans le théâtre (25 à 30 % de femmes) et dans la musique (la part de compositrices et de cheffes d'orchestre est de 6 %). Les artistes plasticiennes sont aussi nombreuses que les hommes, mais les Fonds régionaux d'art contemporain (Frac) n'exposent qu'une minorité de femmes (30 %)<sup>55</sup>. En

49 - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes : Repères statistiques sur la parité (<http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/parite/reperes-statistiques-47/>).

50 - « Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Chiffres-clés. Édition 2017 », Publication du Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, p. 58. <http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/publications/droits-des-femmes/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/vers-legalite-reelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-chiffres-clés-edition-2017/>

51 - *Ibid.*, p. 57.

52 - Insee Première n° 1534, janvier 2015 : « Hausse des créations d'entreprises en 2014, notamment des sociétés ».

53 - Plus que dans l'« industrie », les femmes sont présentes dans l'« artisanat » : Elles dominent la fabrication de bijoux fantaisie et articles similaires (91 %) et celle de vêtements de dessus (88 %). (*Ibid.*)

54 - « Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Chiffres-clés. Édition 2015 », Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, p. 54, et tableau 6, p. 53 pour les chiffres suivants.

55 - Exceptionnel est le cas du Frac-Lorraine qui a bénéficié de 1993 à 2016, sous l'impulsion de Béatrice Josse, d'une programmation féministe cohérente et régulière. Voir Anne-Laure Vernet, « Incidence d'une politique délibérée de programmation féministe sur les pratiques

revanche les achats par le Fonds national d'art contemporain d'œuvres réalisées par des femmes a progressé (43 % en 2015 contre 32 % en 2011).

Ces chiffres masquent souvent la *tutelle* sous laquelle les femmes opèrent. Par exemple, les créatrices d'entreprises sont plus diplômées que les hommes (71 % ont le baccalauréat, contre 57 % des hommes), mais elles se font davantage accompagner lors du montage du projet : 34 % par leur conjoint (contre 17 % pour les hommes) et 31 % par une structure spécialisée<sup>56</sup>. La règle suivante paraît se dégager : *la tutelle est la forme d'acceptation sous condition à laquelle sont assujetties les femmes dont les hommes acceptent le challenge. Avec ce corollaire : l'acceptation n'est jamais plénière*. Cette règle présente quatre grandes modalités d'application : la mise à l'écart dans des institutions subordonnées ; le gouvernement patriarcal ; l'exclusion des postes de responsabilité ; le statut d'exception. Ces discriminations peuvent évidemment être cumulées.

### LES FIGURES DE LA TUTELLE

Maintenir les femmes dans le second rôle qui est traditionnellement le leur est l'objectif général qui sous-tend l'action masculine dans le domaine relationnel. L'intérêt n'est pas seul en cause : comme les femmes, les hommes sont attachés aux usages et enclins à la conformité.

74

La *création d'institutions distinctes et subordonnées* permet d'accepter les femmes sans subir leur concurrence. Au xvii<sup>e</sup> siècle, l'essor des salons présidés par des femmes a été accepté parce qu'ils n'entraient pas en concurrence avec les académies. Au siècle suivant, après avoir tergiversé durant des décennies, les francs-maçons créèrent à partir de 1740 des « loges d'adoption » destinées aux femmes et placées sous la subordination de loges masculines. Jusqu'aux années 1970, une « logique masculiniste » a confiné la maçonnerie féminine dans une conception davantage spirituelle et traditionnelle, réservant aux hommes une approche plus moderne, plus sociale<sup>57</sup>. Au xix<sup>e</sup> siècle, dans un monde encore profondément misogyne, mais où l'égalité des sexes fait rapidement son chemin, la « solution » des institutions féminines séparées et subordonnées est fréquemment adoptée. Cinquante ans après l'Alpine Club fut fondé en 1907 le Ladies'Alpine Club, qui était perçu comme sa branche cadette (ils fusionneront en 1975). L'Automobile Club de France fut créé en 1895, mais il n'acceptait (et n'accepte encore) que les hommes. En 1926, la duchesse d'Uzès, première femme à avoir obtenu le Certificat de conduite en 1898, fonda l'Automobile Club Féminin. En matière de sport, face à l'« opposition masculine et bourgeoise », les femmes, écrit Brigitte Barbusse, n'avaient « pas d'autres choix que de créer des structures associatives strictement féminines<sup>58</sup> ».

---

institutionnelles artistiques : le cas du Frac-Lorraine », dans M. Daumas, N. Mekouar-Hertzberg, *Le genre à l'épreuve des institutions culturelles*, op. cit.

56 - *Ibid.*, p. 34. Chiffres (arrondis à l'unité) de 2010.

57 - Jean-Pierre Bacot, « Les hommes, le féminisme et la franc-maçonnerie », dans Christine Bard (dir.), *Les féministes de la première vague*, Rennes, P.U.R., 2015, p. 69-74.

58 - Béatrice Barbusse, *Du sexisme dans le sport*, Paris, Onamosa, 2016, p. 85.

Le xx<sup>e</sup> siècle offre encore de beaux exemples de « traitement différencié », un euphémisme pour désigner ces actes de ségrégation institutionnelle. Les concours d'enseignement, par exemple, ont longtemps été placés sous le régime de l'« égalité dans la différence » avant de passer sous celui de l'« égalité dans l'identité ». Pour en arriver à la mixité totale des agrégations, il fallut soixante années de débats et de tergiversations qu'a relatées Loukia Efthymiou<sup>59</sup>. Jusqu'au début des années 1920, les agrégations masculines et féminines étaient étroitement séparées. Les secondes comportaient alors des leçons de morale, dont les hommes n'avaient évidemment que faire. Dans l'entre-deux guerres, la question se posa de la fusion des deux Écoles Nationales Supérieures (Ulm pour les garçons et Sèvres pour les filles) et des agrégations. La pression des étudiantes résultait de l'effet de démonstration : certaines réussissaient brillamment les agrégations masculines, auxquelles elles pouvaient s'inscrire s'il n'existait pas, dans leur branche, d'agrégation féminine. Face à la preuve que les concours n'avaient pas de genre, l'antiféminisme fit feu de tout bois. Les institutions résistaient, pour réaliser des économies (les agrégées, détentrices de concours présumés plus faciles, étaient moins bien payées que leurs collègues masculins). Les préjugés misogynes s'étaient étalés dans la presse, reflétant les craintes des professeurs, des familles et des médecins : les mathématiques dépassaient les capacités des cerveaux féminins, la santé des femmes était en danger et donc l'avenir de la famille et du pays. Lorsque, en 1939, une femme remporta la première place à l'agrégation de mathématiques, une journaliste rassura l'opinion en écrivant : « Toute mathématicienne qu'elle soit, elle n'oublie pas qu'elle est femme avant tout et ne rêve que de fonder un foyer, enrichi de nombreux enfants<sup>60</sup> ». Les agrégations ne fusionnèrent qu'en 1976 et les ENS en 1985.

75

Le *gouvernement patriarcal* prend différentes formes. Il consiste, par exemple, à n'ouvrir l'institution qu'aux femmes ayant un lien de parenté avec ses membres, donc déjà soumises à la tutelle masculine. C'est élargir les rôles habituels de spectatrices et de supportrices qu'on assigne aux femmes, sans rien lâcher sur leur contrôle. Au xviii<sup>e</sup> siècle, les francs-maçonnnes étaient femmes ou filles de francs-maçons. Au C.A.F., à la fin du xix<sup>e</sup> siècle, on prônait la pratique de l'alpinisme familial : « Prêchons d'exemple en entraînant avec nous nos femmes, nos sœurs et nos plus proches parentes, et je suis certain que l'expérience prouvera qu'il n'y a qu'à y gagner pour les deux partis à semblable jeu<sup>61</sup> ». Mieux, en intégrant les femmes, les dirigeants du C.A.F. entendaient éduquer les épouses et mères idéales de la République<sup>62</sup>. Imposer aux femmes admises au sommet des institutions les comportements et le paraître des hommes est aussi une forme de gouvernement patriarcal. L'esprit de sérieux est depuis fort longtemps une ligne de démarcation

---

59 - Loukia Efthymiou, « Le genre des concours », *Clío. Histoire, femmes et sociétés*, 18, 2003, p. 91-112.

60 - *Ibid.*, p. 14.

61 - J. Berger, « Du rôle des femmes dans les clubs alpins » (*Ann. C.A.F.*, 1878), cité par Dominique Lejeune, *Les « alpinistes » en France (1875-1919)*, Paris, Édition du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1988, p. 218.

62 - Cécile Ottogalli-Mazzacavallo, *Femmes et alpinisme. 1874-1919. Un genre de compromis*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 181.

tracée par le patriarcat entre les sexes. Le « sérieux » est une valeur matricielle, qui s'applique à toutes les activités masculines. Rien de sérieux ne peut être réalisé par les femmes ou à leur côté, en particulier ces « travaux » auxquels s'adonnent les institutions masculines. À partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la césure se manifeste dans le vêtement : la gravité masculine s'oppose à la frivolité féminine<sup>63</sup>. Aujourd'hui, où les femmes ont investi ces institutions, la pression en direction de l'adoption des codes masculins est sensible aussi bien dans les manifestations d'antiféminisme primaire (comme les sifflets de députés de droite à l'encontre de Cécile Duflot et de sa robe à fleurs, en juillet 2012<sup>64</sup>) que dans les images sur papier glacé que les institutions utilisent pour leur communication. Ainsi, sur la photographie du Comité exécutif de L'Oréal figurant sur le site de l'entreprise en 2017, les cinq femmes sont habillées, comme leurs dix collègues masculins, d'un costume bleu marine ou noir, relevé d'une touche de blanc. Seule l'absence de cravate les distingue clairement des hommes<sup>65</sup>.

La *mise à l'écart des postes de responsabilité* est une règle de tutelle généralisée. Par exemple dans le secteur des jeux vidéo, constamment éclaboussé par des affaires de sexisme, les joueuses sont aussi nombreuses que les joueurs, mais les femmes ne représentent que 10 % de la production et occupent très peu de postes à responsabilité<sup>66</sup>. Il en va de même dans le domaine de la danse, où le pourcentage de directrices des dix-neuf centres chorégraphiques nationaux (CCN) atteint à peine 30 %. Les CCN n'ont pas tous la même taille et les budgets reflètent cette discrimination : la moyenne de ceux dirigés par des hommes était de 2,5 millions d'euros en 2011, contre 1,5 millions d'euros pour ceux dirigés par les femmes<sup>67</sup>. De manière générale, plus on grimpe dans l'échelle des responsabilités, plus les femmes se font rares. En Europe, elles ne représentaient en 2013 que 15,8 % des membres des conseils des sociétés cotées en bourse et 13 % des présidents des organisations syndicales et patronales<sup>68</sup>.

Le *statut d'exception* est une application de la sentence de droit latin : l'exception confirme la règle<sup>69</sup>. Il est l'ultime concession que les hommes puissent faire dans

63 - Christine Bard, *Une histoire politique du pantalon*, Paris, Seuil, 2010, p. 47.

64 - Cette robe a été exposée au Musée des arts décoratifs dans l'exposition « Tenue correcte exigée, quand le vêtement fait scandale » (décembre 2016 - avril 2017).

65 - « Présentation du comité exécutif de L'Oréal à travers le parcours des 15 personnalités qui le composent », site de L'Oréal (<http://www.loreal.fr/groupe/gouvernance/comite-executif>, consulté le 23-01-2018).

66 - D'après l'*Entertainment Software Association*, la population des joueurs en 2012 était « masculine à 53 % et féminine à 47 % ». Aujourd'hui la parité est atteinte. L'essor du jeu féminin est dû au succès des *casual games* (« jeux occasionnels » : solitaire, poker, scrabble), où les femmes représentent les trois-quarts des *gamers*. Dans les autres jeux vidéo, les joueuses sont toujours identifiées comme minoritaires. (Catherine Driscoll, « Gamer girls », in Fanny Lignon (dir.), *Genre et jeux vidéo*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2015, p. 181).

67 - Hélène Marquié, *Non, la danse n'est pas un truc de filles ! Essai sur le genre en danse*, Toulouse, Éditions de l'attribut, 2016, p. 55.

68 - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, *Parité : repères statistiques* (<http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/parite/reperes-statistiques-47/>).

69 - *Exceptio probat regulam in casibus non exceptis* : l'exception confirme la règle dans les cas non exclus.

le partage du pouvoir sans porter atteinte à leur suprématie. Nous nous plaisons à penser que l'exception *dénonce* la règle et que la première femme avocate, médecin, pilote d'essai et candidate à la présidence précède le renversement de la règle<sup>70</sup>. Or cela n'est vrai que dans les cas où l'intérêt des hommes se détourne, pour diverses raisons, d'un domaine d'activité ou d'une profession. Ainsi, après Jeanne Chauvin, première avocate à prêter serment en 1900, le métier d'avocat s'est féminisé au point de compter aujourd'hui une majorité de femmes (54 % en 2015). Dans le football, au contraire, les exceptions demeurent des exceptions. Le football est le sport le plus masculin de toutes les fédérations sportives (4,7 % de femmes). Malgré la multiplication des licenciées (35 000 en 2000, 100 000 en 2015, 165 000 en 2018 – pour 2 millions d'hommes) et la médiatisation en hausse de l'équipe nationale féminine, les femmes sont maintenues à l'écart des postes à responsabilités – l'exception qui confirme la règle est l'élection d'une femme, en 2016, à la présidence de la Ligue de football. La domination masculine s'exerce sur toutes les fédérations sportives. Moins de 20 % des 1613 postes de cadres techniques sont occupés par des femmes. Pour la saison 2011-2012, sur les 136 clubs de haut niveau des cinq grands sports collectifs, moins de 5 % des entraîneurs étaient des femmes<sup>71</sup>.

Les institutions ne sont pas que des composés de femmes et d'hommes ; ce sont des puissances économiques et financières : des salaires, des chiffres d'affaires, des rapports de force, des positions dans des classements... Cet aspect de la question est rarement favorable aux femmes. Lorsque les intérêts en jeu sont élevés, elles sont maintenues dans un statut d'exception. Sociologue, sportive de haut niveau et présidente d'un club professionnel de handball, Béatrice Barbusse énonce ainsi la règle : « Dès que quelque chose est valorisant, ça commence à intéresser les hommes. Au judo, dans les années 1960-1970, on devait tirer au sort pour savoir qui allait entraîner les femmes. Au football, c'est pareil. Tant que ça n'a aucune valeur économique, médiatique ou sportive, ce n'est pas grave : on met des femmes<sup>72</sup> ».

Ces quatre figures de la tutelle peuvent apparaître comme des étapes sur la voie de l'égalité parfaite. Inversement, on peut considérer que ces étapes sont autant de traverses qui se multiplieront, condamnant les femmes à une approche asymptotique de l'égalité. Une « institution progressiste » est un oxymore. Mais il en existe de particulièrement rétives au changement, comme l'université<sup>73</sup> ou, mieux encore, l'Église.

---

70 - Voir Geneviève Fraisse, « Le dérèglement des représentations », dans Mélody Jan-Ré (dir.), *Réceptions. Le genre à l'œuvre*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 11-30.

71 - Anthony Hernandez et Iris Chartreau, « Où sont les femmes ? », supplément Sports, *Le Monde*, 15 octobre 2016, p. 4.

72 - *Ibid.*, p. 5.

73 - « Toute institution – des grandes structures universitaires et de recherche aux instances plus locales, laboratoire, revue ou chaire d'enseignement – a tendance à se perpétuer à l'identique et à considérer d'abord toute novation comme une intruse illégitime ». Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Paris, ENS Éditions, 2007, p. 96.

## L'ÉGLISE CATHOLIQUE, UNE INSTITUTION OUVERTEMENT MISOGYNE

Très présentes dans l'Église catholique, les femmes sont néanmoins écartées du pouvoir, qui ne peut être exercé que par ceux qui ont accès aux fonctions culturelles : les hommes. La poussée féministe des années 1970-1980 a ouvert dans l'Église le débat sur l'ordination des femmes<sup>74</sup>, qui a été promptement interdit par Jean-Paul II et Benoît XVI. Le pape François, que l'on crédite d'une sensibilité particulière à ce problème, a créé en 2016 une commission de réflexion sur le diaconat féminin... dans l'Antiquité. Alors que les Églises protestantes ont progressivement ouvert aux femmes les ministères cultuels à partir des années 1980 et qu'une femme a pris en 2017 la tête de l'Église protestante unie de France, l'Église catholique reste très ferme sur ce point. Ce faisant, elle va ouvertement et impunément à l'encontre de l'égalité entre les sexes qui est aujourd'hui un droit fondamental de la personne et l'un des principes que revendique notre société. En droit comme en fait, comment cette situation est-elle possible ?

L'Église est tout à la fois un État, une entreprise et une institution. Cette organisation strictement hiérarchisée possède à sa tête un chef prestigieux et une gouvernance entièrement réservée aux hommes. L'Église repose sur une doctrine irréfutable, issue de la Révélation, qui emprunte trois canaux : les Écritures, la Tradition et le Magistère vivant, qui comprend le collège épiscopal et le pape. Ce dernier fait autorité en matière de dogme, de morale et de foi. L'Église catholique, écrit la sociologue Marie-Andrée Roy, est « une institution dont le chef peut prétendre énoncer des enseignements infaillibles, interdire le débat sur des questions controversées et sanctionner celles et ceux qui dérogent à ces directives<sup>75</sup> ».

Les femmes sont massivement présentes dans l'Église. En France, les religieuses (25 000) sont presque cinq fois plus nombreuses que les religieux (5 500), et deux fois plus que les prêtres (11 900, dont moins de la moitié sont actifs)<sup>76</sup>. La chute des vocations a conduit l'Église à recruter des laïques, sur la base du salariat ou du bénévolat, pour assurer des tâches de catéchèse, d'aumônerie et d'administration. En l'absence de prêtre, elles assurent la préparation au mariage et au baptême, et la célébration des funérailles. Dans le domaine de la gestion comme dans celui de la liturgie, elles occupent des postes de responsabilité dans un nombre croissant de paroisses, notamment rurales. Ainsi, écrivent Ilina Löwy et Catherine Marry, ces femmes participent « à une entreprise de sauvetage d'une profession sinistrée, socialement peu attractive (horaires de travail élevés, rémunérations faibles et obligation de célibat) et au service d'une institution – l'Église catholique – qui n'a jamais été à la pointe des luttes pour leur émancipation<sup>77</sup> ».

74 - En Amérique du Nord, surtout. En France, trois théologiennes, Renée Dufourt, Marie-Jeanne Bérère et Donna Singles, ont publié en 1982 *Et si on ordonnait des femmes... ?* (Paris, Le Centurion), un ouvrage rapidement parti au pilon. Voir : Mathilde Dubesset, « Itinéraires de trois femmes catholiques et féministes à Lyon, dans les années 1970-1980 », dans Christine Bard (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, PUR, 2012, p. 99-120.

75 - Marie-Andrée Roy, « Sexe, genre et théologie », dans Monique Dumais (dir.), *Franchir le miroir patriarcal. Pour une théologie des genres*, Fides, 2007, p. 18.

76 - Chiffres de 2015, extraits des Statistiques de l'Église catholique en France. En 1990, ces chiffres étaient respectivement : 52 500 religieuses et moniales, 10 600 religieux et moines et 32 000 prêtres diocésains et religieux.

77 - Ilana Löwy, Catherine Marry, *Pour en finir avec la domination masculine. De A à Z*, Paris, Les empêcheurs de tourner en rond / Le Seuil, 2007, p. 93.

Plus encore que dans les autres institutions, les femmes sont systématiquement reléguées à la seconde place, sans aucun espoir d'accéder à la première. Au sommet, écrit Marie-Andrée Roy, « la classe sacerdotale est reconnue comme la classe légitimement détentrice des moyens de salut, dont sont exclus tous les laïcs<sup>78</sup> ». Le clergé a le pouvoir de gouvernement et de sanctification. Jusqu'à une date récente, il contrôlait aussi l'enseignement. La catéchèse s'est largement féminisée. Au-delà, les femmes, qui se sont engouffrées à partir des années 1960 dans les études universitaires, ont apporté leur contribution à la réflexion théologique, notamment en Amérique du Nord. Mais l'Église s'est appliquée à bâillonner la contestation interne. La théologie féministe demeure marginale et n'est enseignée (comme la théologie de la libération et celle des théologiens noirs et hispaniques) que de façon supplétive par rapport au noyau que constitue la « théologie traditionnelle des théologiens masculins, occidentaux blancs<sup>79</sup> ». Pour nombre d'observateurs, la « critique interne » a échoué à modifier les attitudes et les comportements de l'institution : les femmes restent et resteront longtemps encore des actrices de second plan. Le refus de leur ordination sacerdotale est la pierre d'angle de ce système théologico-politique. La prêtrise n'est pas seulement l'un des rares et derniers métiers auxquels les femmes n'ont pas accès, c'est aussi un métier qui leur est expressément et légalement interdit du fait de l'exception juridique dont jouit l'Église.

Jean-Paul II (1978-2005), qui a été célébré pour la promotion de la dignité de la femme, est à l'origine d'un corpus de textes sur lesquels se fondent les positions officielles de l'Église<sup>80</sup>. Sa « théologie de la femme » a consisté à rendre acceptable la position traditionnelle de l'Église en utilisant un vocabulaire contemporain et des concepts féministes vidés de leur signification. L'expression même de « nouveau féminisme » illustre la volonté de s'afficher comme un mouvement plus progressiste que ceux qui combattent pour l'égalité des sexes. Au cœur de ce corpus se place un texte très court de 1994, la *Lettre apostolique sur l'ordination sacerdotale*<sup>81</sup>, qui rappelle les arguments du Magistère contre l'ordination des femmes et confirme le canon 1024 du Code de droit canonique : « Seul un homme baptisé reçoit valablement l'ordination sacrée ». Peu après que la Communion de l'Église anglicane se fût prononcée en faveur de l'accession des femmes au sacerdoce (1992), le pape verrouillait la position de l'Église catholique, fermant la porte à la fois aux théologiennes féministes et aux partisans du processus œcuménique en cours<sup>82</sup>.

Jusqu'aux années 1960, l'Église ne reconnaissait des droits qu'à Dieu seul, face auquel l'homme n'avait que des devoirs. Avec Vatican II (1965), elle a entrouvert la porte aux droits humains, ou du moins à celui qui l'intéresse au premier chef : la liberté de religion, qui garantit l'autonomie de l'Église. Car la méfiance à l'égard des droits humains demeure. Dans un ouvrage récent, une journaliste à

---

78 - M.-A. Roy, *op. cit.*, p. 27.

79 - S. Ross, *op. cit.*, p. 143.

80 - Voir Denise Couture, « L'antiféminisme du "nouveau féminisme" préconisé par le Saint-Siège », *Cahiers du Genre*, vol. 52, n° 1, 2012, p. 23-49.

81 - *Ordinatio sacerdotalis. Lettre apostolique du pape Jean-Paul II sur l'ordination sacerdotale exclusivement réservée aux hommes*, 1994.

82 - Patrick Snyder, *La femme selon Jean-Paul II*, Québec, Ed. Fides, 1999, p. 198.

*L'Osservatore Romano*, adversaire de l'ordination des femmes, dénonce « une sorte de "divinisation" des droits de l'homme, qui sont devenus des valeurs, des guides indiscutables, pouvant inspirer n'importe quelle idéologie<sup>83</sup> ». Pourtant, c'est grâce à la reconnaissance de ces droits par les lois, les constitutions et les conventions internationales que l'Église catholique peut se permettre de refuser aux femmes l'égalité qu'elles réclament.

Depuis le début du <sup>xxi</sup>e siècle, les exigences en matière d'égalité des sexes se sont singulièrement étendues, plaçant les religions sur la sellette. En 2005, la Résolution « Femmes et religion en Europe » du Conseil européen, notait que « l'égalité des femmes et des hommes n'est pas une doctrine centrale » des religions, en donnant pour exemple le refus de l'ordination des femmes et la condamnation des méthodes de contraception artificielles et de l'avortement par l'Église catholique<sup>84</sup>. Les groupements juif orthodoxe et musulman étaient placés dans la même catégorie : leur doctrine valorise la fonction maternelle et familiale des femmes et leur refuse l'accès aux fonctions culturelles. En revanche, les églises protestantes, anglicanes et vieilles-catholiques<sup>85</sup>, ainsi que les communautés juives non-orthodoxes possèdent des ministres femmes et se rangent à la conception de l'égalité des sexes conforme au droit national et international<sup>86</sup> : « On entend par égalité l'égalité de visibilité, autonomie, responsabilité et participation des deux sexes à/dans toutes les sphères de la vie publique et privée<sup>87</sup> ».

Cette discrimination que subissent les femmes n'est pas proscrite en droit, car le principe de non-discrimination doit respecter des droits fondamentaux comme la liberté de religion. Celle-ci est garantie par l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme (1950) : « Liberté de pensée, de conscience et de religion ». L'article 9 protège l'autonomie des communautés religieuses, considérée comme indispensable au pluralisme dans une société démocratique<sup>88</sup>. La Déclaration des Nations unies sur l'élimination de toutes formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction (1981) garantit aux groupements religieux la liberté de choisir comme ils l'entendent leurs dirigeants<sup>89</sup>. En France, la loi de séparation de 1905 défend l'indépendance de leur vie interne. Ils peuvent donc maintenir une discrimination sexuelle dans leurs fonctions culturelles. Ainsi, la sphère de liberté dont jouissent les religions forme un « ordre juridique non-étatique » dans lequel les individus sont soumis aux règles religieuses.

80

83 - Lucetta Scaraffia, *Du dernier rang. Les femmes et l'Église*, Ed. Salvator, 2016, p. 105. La journaliste a démissionné en mars 2019 de *L'Osservatore Romano*.

84 - Rosmarie Zapfl-Helbling (rapporteuse), *Femmes et religion en Europe*, rapport sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, adopté par le Parlement européen le 4 octobre 2005, Doc. 10670.

85 - L'église vieille-catholique ou Union d'Utrecht est formée de catholiques qui refusent depuis 1870 le dogme de l'infaillibilité papale et la juridiction universelle de l'évêque de Rome.

86 - Lucie Veyretout, *L'admission des femmes aux fonctions culturelles. Une question de droit(s)*, Presses universitaires de Strasbourg, 2016, p. 11.

87 - Rapport *L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cadre conceptuel, méthodologie et présentation des bonnes pratiques*, Direction générale des droits de l'homme. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2004.

88 - Conseil de l'Europe, Cour européenne des droits de l'homme, *Aperçu de la jurisprudence de la Cour en matière de liberté de religion*, 2011, p. 9.

89 - L. Veyretout, *op. cit.*, p. 69.

Aujourd'hui, l'inapplicabilité des droits humains (dont fait partie l'égalité des sexes) dans les religions fait question. Ces dernières années se sont multipliées les résolutions européennes et onusiennes sur la discrimination des femmes dans les groupements religieux, avec des constats très sévères. Mais leur impact juridique est limité puisque les États sont libres d'en tenir compte ou pas. De plus, depuis 1990, certains États étroitement liés aux religions catholique et musulmane ont développé des argumentaires remettant en cause l'universalité des droits humains et relativisant l'égalité des sexes, comme on a pu le voir à la conférence de Beijing sur les femmes en 1995. Depuis, tous les instruments relatifs aux droits des femmes insistent sur le principe d'universalité de ces droits et encouragent les États à s'opposer au relativisme culturel et religieux.

Dans les pays occidentaux, la position de l'Église catholique sur le pastorat féminin la rapproche de l'islam et du judaïsme orthodoxe, et l'éloigne du protestantisme, dont elle est historiquement plus proche. Alors que le féminisme et le mouvement d'émancipation féminine ont trouvé un écho chez les protestants dès les années 1970, l'Église catholique est restée ancrée dans des positions conservatrices, tant du point de vue sociétal que du point de vue théologique. Or, les droits des femmes ne cessent d'être approfondis et l'on tend de plus en plus à mettre en cause ces « régimes d'exception » qui bénéficient aux groupements religieux. Ceux-ci protestent contre ce qu'ils considèrent comme des ingérences dans le domaine très privé de la foi. Il s'agit tout au contraire d'un problème qui concerne la *res publica*. L'exclusion des femmes des fonctions cultuelles engendre des souffrances dans le rapport au pouvoir, dans la relation au sacré, dans l'image de soi, dans la considération des femmes dans les sociétés. Myra Poole, une religieuse engagée dans des milieux très pauvres d'Angleterre, a déclaré dans un colloque tenu à Ottawa en 2005 :

81

Les femmes avec qui je travaille savent très bien le lien entre leur pauvreté, leur désespoir, et l'exclusion des femmes de la prêtrise. Elles savent que si nous ne pouvons pas incarner l'image du Christ, nous pouvons être violées, nous pouvons être harcelées, nous pouvons être exploitées, etc.<sup>90</sup>

Les droits des femmes sont universels. Comme dans le cas de la prostitution, on ne saurait suspendre leur application en se retranchant derrière l'argument du consentement de la personne. La servitude volontaire à laquelle adhère le fidèle doit être éclairée, et pas seulement par les théologiennes et les chrétiennes engagées. Car les religions occupent dans la culture une place que personne ne peut se permettre d'ignorer. Ainsi que le souligne la Résolution « Femmes et religion en Europe » :

Pratiquement toutes les doctrines religieuses dominantes en Europe (à l'exception, encore une fois, des Luthériens) sont formulées par des hommes. En d'autres mots, la moitié de la population européenne (les femmes) n'a guère, voire aucune, possibilité d'influencer la doctrine religieuse. Par conséquent, plus nous laissons la religion exercer une influence sur nos sociétés et nos processus de décision politique, moins les politiques et pratiques qui en résultent seront représentatives et respectueuses des droits des femmes<sup>91</sup>.

90 - Citée dans : Susan Roll, « Quel est l'impact "symbolique" de la non-représentation des femmes au sein de la hiérarchie ? », Colloque *L'Accès des femmes aux ministères ordonnés dans l'Église catholique : une question réglée*, Montréal, 27-28 octobre 2006, <http://femmes-ministeres.org/?p=122>

91 - Rapport *Femmes et religion en Europe*, op. cit.



# Chapitre 4

---



## VERS L'INTERCHANGEABILITÉ DES RÔLES

Il y eut un temps où la notion d'égalité entre les sexes n'existait pas. Par un « fait de nature », éventuellement « obéissant à une fin<sup>1</sup> », l'homme était le chef de la femme, celle-ci ayant le statut de servante ou de collaboratrice. Elle ne se hissait au niveau de compagne que dans la circonstance particulière de la relation amoureuse. Mais, moins valorisé que l'amitié cultivée par les hommes, l'amour était maintenu à l'écart des grands enjeux de société.

Pourtant, l'ombre de la notion d'égalité n'a jamais cessé de planer sur les relations entre les sexes. Le perpétuel besoin de légitimer la prééminence masculine, notamment par des mythes<sup>2</sup>, signifie qu'elle était sourdement contestée et qu'elle n'allait pas de soi. Même en faisant intervenir tout le poids de l'ordre cosmique et de la religion qui l'incarne, on ne la croyait donc pas si « naturelle » qu'on le prétendait. On reconnaissait qu'il existait un monde féminin mal défini – nous dirons une culture – qu'il fallait maintenir à distance et dans un statut subordonné.

Au cours des <sup>xvii</sup>e et <sup>xviii</sup>e siècles se produisit une profonde mutation dans la représentation des sexes et dans leurs relations, qui revêtit trois formes. L'égalité entre les femmes et les hommes devint une idée qui ne pouvait plus être contestée frontalement: la prééminence masculine dut s'appuyer sur d'autres arguments. Les deux sexes furent progressivement conçus selon une relation de rigoureuse différence et non plus d'égalité ou d'inégalité<sup>3</sup>. Enfin, troisième évolution et non la moindre, l'amour déclassa l'amitié<sup>4</sup>, perça comme modèle puis comme norme, et

---

1 - Geneviève Fraisse, *La différence des sexes*, Paris, P.U.F., 1996, p. 61.

2 - Contrairement à ce qu'écrit Pierre Bourdieu (*op. cit.*, p. 22, note 7), il existe des mythes qui justifient la hiérarchie naturelle et expliquent, par exemple, comment les femmes ont perdu le pouvoir. De la Genèse, on connaît celui de la femme venue en second, et donc imparfaite.

3 - Avec cette « biologie de l'incommensurabilité », explique Thomas Laqueur, « le sexe prit la place du genre en tant que catégorie fondatrice première ». Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992, p. 176.

4 - Voir Maurice Daumas : - *Des trésors d'amitié*, *op. cit.*, p. 240 ; - « Cœurs vaillants et cœurs tendres. L'amitié et l'amour à l'époque moderne », dans *Histoire des émotions*, sous la dir. d'A.

s'installa au fondement du couple et de la famille. Sur ces bases se sont construites différentes conceptions de la différence des sexes, qui se sont révélées de faux amis de l'égalité.

### L'ILLUSION NATURALISTE ET L'ILLUSION INTEMPORELLE

Nous pensons et agissons en fonction de ce que nous croyons être *naturel* et *intemporel*, sur la foi de l'évidence et sur la base de stéréotypes. Nous catégorisons les êtres et les objets, et appliquons cet ordonnancement à nous-mêmes, convaincus que notre identité passe avant tout par l'appartenance à un groupe et que notre survie dépend de sa défense<sup>5</sup>. Le sentiment d'adhérer à la réalité fusionne ainsi avec la préservation de nos intérêts...

Françoise Héritier a dégagé trois invariants du système social, qui sont la différence des sexes, l'ordre des générations et l'ordre de primogéniture. Les deux derniers forment des classements naturels, mais la différence des sexes n'infère par elle-même aucune hiérarchie. Celle qui y est introduite est couverte par l'*illusion naturaliste*, qui « vise à trouver coûte que coûte à l'inégalité socialement constatée une justification biologique qui serait tapie dans les corps, et qu'il serait donc illusoire de vouloir nier<sup>6</sup> ». C'est ainsi que nous naturalisons une construction sociale et que se construisent des stéréotypes discriminatoires, par une confusion entre la personne et le rôle<sup>7</sup> : si les femmes sont attelées aux tâches ménagères et aux soins des enfants et des personnes âgées, c'est qu'elles sont *naturellement* portées au sacrifice de soi et dotées d'un comportement de type communautaire...

86

La séparation des sexes est une construction sociale qui répartit entre les femmes et les hommes les conceptions du monde, les goûts, les valeurs et les comportements, en les essentialisant et en les donnant, à l'exemple de la différence des sexes, pour des phénomènes naturels. Or la *différence* des sexes est naturelle, c'est leur *différenciation* qui ne l'est pas : dès lors que la différence des sexes est pensée, exprimée, pratiquée, elle n'est plus qu'une élaboration. Le seul fait d'évoquer un sexe féminin et un sexe masculin reflète déjà une construction sociale, puisqu'il existe *désormais* d'autres possibles, au point que certains commencent à être reconnus par les lois. Les sexes eux-mêmes n'appartiennent pas à l'« ordre des choses » et ne sont pas donnés une fois pour toutes.

Les caractères attribués au féminin étant classés « secondaires », il en résulte que le masculin se présente comme la norme des relations interpersonnelles – ou plutôt *ne se présente pas*, puisqu'il s'identifie à ce qui est vrai, ce qui est bon, ce qui est naturel. Sur cette base, l'égalité et la collaboration qu'elle induit s'apparentent à une mystification pour les femmes. Les normes sexuelles en fournissent un

---

Corbin, J.-J. Courtine, G. Vigarello, vol. 1, De l'Antiquité aux Lumières, Éd. du Seuil, 2016, p. 333-350.

5 - Vincent Yzerbit, Georges Schadron, *Connaître et juger autrui. Une introduction à la cognition sociale*, Presses Univ. de Grenoble, 1996, p. 35.

6 - Françoise Héritier, *Hommes, femmes : la construction de la différence*, Paris, Le Pommier, 2010, p. 13.

7 - V. Yzerbit, G. Schadron, *op. cit.*, p. 130.

exemple. Les trois piliers de la sexualité (l'amour et la famille monogames, l'hétérosexualité et le contrôle du désir) se présentent comme respectueux de l'égalité et reposant sur l'ordre naturel. Sous un autre angle, ils se révèlent une imposture masculine, un mensonge de société, une vision des choses à laquelle tout le monde souscrit sans y croire vraiment.

La *famille monogame* n'a jamais existé que pour les femmes. Les hommes ont toujours eu une conception du monde et un comportement fondés sur le partage des femmes, le multipartenariat, la sexualité cumulative, non exclusive<sup>8</sup>. Il s'agit des tendances lourdes de la culture de la virilité, moins accentuées aujourd'hui qu'auparavant. En tant qu'on l'oppose à l'homosexualité, *l'hétérosexualité* constitue bien un fondement du système. Mais au sens d'une collaboration égalitaire entre les deux sexes, il s'agit d'une fausse symétrie et donc d'une duperie. L'hétérosexualité est dominée par une conception des corps et des désirs masculins, elle s'identifie à la masculinité : « Elle résulte d'une rencontre entre la vision masculine de la sexualité et son image miroir, "l'homme dans la tête d'une femme"<sup>9</sup> ». Enfin, si le *contrôle de la vie sexuelle* a pu peser sur diverses catégories masculines – enfants, adolescents, jeunes célibataires, homosexuels –, il a surtout visé les femmes et profité aux hommes mariés. En parlant d'une « sexualité conjugale légitime » et de « sexualités périphériques réprimées », les historiens ont mis en avant un clivage secondaire, alors que le vrai fondement du système est la séparation des sexes, toujours réactivée, qui a pour finalité de préserver la domination masculine.

L'illusion naturaliste fonctionne partout où il est nécessaire de masquer les inégalités, à la fois pour justifier leur existence (ainsi, la « théorie » de la complémentarité des sexes) et pour prévenir contre ce qui pourrait y mettre fin. Pour comprendre ce dernier point, il faut faire appel à un autre leurre : *l'illusion intemporelle*. Elle consiste à croire que les comportements changent, mais que les mécanismes affectifs sont immuables : l'amour et l'amitié, notamment, sont perçus comme des sentiments stables, indépendants du contexte social et historique. Or l'idée que les relations affectives entre les sexes appartiennent à un ordre éternel n'aide pas à les faire évoluer et à éteindre les discriminations qu'elles recèlent. Un bon indice de mesure de la représentation de la mixité est la réponse à la question : « Pensez-vous qu'une femme et un homme puissent entretenir une relation d'amitié ? » Au fil du temps, la question est apparue moins saugrenue qu'à l'époque où Montaigne déclarait que par un fait de nature les femmes ne pouvaient connaître la « véritable » amitié<sup>10</sup>. Aujourd'hui, presque la moitié des jeunes (48 % des filles, 44 % des garçons) déclarent qu'à 18 ans, ils comptaient autant de filles que de garçons parmi leurs amis<sup>11</sup>. Une relation qu'il était difficile de concevoir auparavant est devenue au fil des siècles une réalité.

L'illusion intemporelle est un puissant frein au changement, puisqu'elle entretient l'idée qu'il n'existe d'autres modèles que ceux en cours. Or qu'il s'agisse

8 - Sur le partage des femmes, voir M. Daumas, *Au bonheur des mâles*, op. cit., p. 185, 259.

9 - I. Löwy, *L'emprise du genre*, op. cit., p. 85.

10 - Montaigne, *Essais*, I, XXVIII : De l'amitié. Voir M. Daumas, *Qu'est-ce que la misogynie ?*, op. cit., p. 29-30.

11 - N. Bajos, M. Bozon, op. cit., p. 121.

de relations affectives ou de sexualité, l'offre démultipliée des objets du désir et l'abaissement des seuils de tolérance apportent la preuve qu'il n'y a rien d'immuable dans les relations humaines. Simone de Beauvoir l'avait bien compris, qui écrivait dans la conclusion du *Deuxième sexe* :

Prenons garde que notre manque d'imagination dépeuple toujours l'avenir. [...] L'humanité de demain le vivra dans sa chair et sa liberté, ce sera son présent et à son tour elle le préférera ; entre les sexes, naîtront de nouvelles relations charnelles et affectives dont nous n'avons pas idée : déjà, sont apparues entre hommes et femmes des amitiés, des rivalités, des complicités, des camaraderies, chastes ou sexuelles, que les siècles révolus n'auraient su inventer<sup>12</sup>.

### LA COMPLÉMENTARITÉ DES SEXES OU LA HIÉRARCHIE DANS LA DIFFÉRENCE

88 Considérée comme naturelle, la complémentarité des sexes est une idée très largement partagée, qui relève de la misogynie ambiante, invisible. Par complémentarité, on imagine communément une forme d'égalité. Or la langue dément cette interprétation. La liste des synonymes de *complémentaire* est éloquente<sup>13</sup> : *codicillaire, supplémentaire, subsidiaire, additionnel, accessoire, auxiliaire*. *Complémentaire* signifie qu'il existe un premier et un second rôles, ce dernier étant connoté « inférieur », « subordonné ». Cette connotation est implicite et indécidable. Proudhon écrit : « ... l'homme et la femme étant complémentaires l'un à l'autre [...] forment par leur union un organisme très-positif, très-réel, très concret, nullement abstrait, mais d'ordre supérieur<sup>14</sup> ». Nul doute que dans son esprit, « l'homme et la femme étant complémentaires l'un à l'autre » signifie l'égalité des sexes. Mais la prévalence du masculin et la hiérarchie des sexes sont fixées *dans le langage* et *dans les esprits*. Dans le langage, car conformément à l'usage, dans l'expression « l'homme et la femme » l'ordre masculin prévaut sur l'ordre alphabétique. Dans les esprits, car évoquer la « complémentarité des sexes », c'est toujours entendre que « la femme est complémentaire de l'homme » et non l'inverse, une proposition inacceptable, qui assignerait à l'homme le second rôle.

L'égalité ne règne pas dans le système de contraires qui régit le monde symbolique (haut/bas, sec/humide, chaud/froid, clair/obscur, dehors/dedans...) : une hiérarchie est à l'œuvre, calquée sur celle qui donne la prééminence au masculin sur le féminin. À partir de là, toutes les extrapolations métaphoriques sont possibles. Les Grecs ayant créé d'abord l'ordre dorique, puis l'ordre ionique, le premier, explique Vitruve dans le Quatrième Livre d'Architecture, a été modelé sur l'homme et le second sur la femme<sup>15</sup>. Plus proche de nous, Charles Blanc, auteur de la *Grammaire des arts du*

12 - Simone de Beauvoir, *Le Deuxième sexe*, tome II, Paris, Gallimard, coll. Folio, p. 651.

13 - Crisco, *Dictionnaire Électronique des Synonymes* (DES), université de Caen. <http://www.crisco.unicaen.fr/des/synonymes/complémentaire>

14 - Pierre-Joseph Proudhon, *De la pornocratie* ou *Les Femmes dans les Temps modernes*, 1865, p. 118.

15 - « Ils inventèrent ainsi deux genres de colonnes, imitant dans les unes la simplicité nue et négligée du corps d'un homme, et dans les autres la délicatesse et les ornements de celui d'une femme. » Vitruve, *Les dix livres d'architecture*, traduction de Claude Perrault, 1673, Paris, André Balland, 1965, p. 115.

*dessin* (1867), écrit doctement : « Le dessin est le sexe masculin de l'art ; la couleur en est le sexe féminin ». L'académicien et professeur d'esthétique au Collège de France explique que le sentiment (la couleur, féminine) doit être soumis à la raison (le dessin, masculin), et que le dessin et la couleur engendrent la peinture, comme « l'homme et la femme engendrent l'humanité ». Si le dessin ne domine pas, « la peinture court à sa ruine ; elle sera perdue par la couleur comme l'humanité fut perdue par Ève<sup>16</sup> ». Ce qui est activé ici, c'est l'opposition héritée de l'âge classique entre la raison et la passion, la femme étant du côté de l'excès, de la perte des repères, éventuellement de la folie<sup>17</sup>. La complémentarité révèle son vrai visage, qui est celui de la hiérarchie dans la différence, donc de l'inégalité. Remplacer « passion » par « sentiment » est à peine moins discriminant, puisque le jugement de valeur demeure : c'est par exemple la raison et non le sentiment, qui est censée définir l'humain et le distinguer des animaux.

Les complémentarités à succès, sur le modèle « les hommes descendent de Mars, les femmes de Vénus », masquent des schémas pseudo-égalitaires. Le couple intelligence/beauté, déjà évoqué (chap. 2), attribue aux femmes la palme de la beauté, afin de leur contester le bénéfice de l'intelligence. Comme dans ce dialogue extrait de *Five Men Who Broke My Heart*, de Susan Shapiro : « –Tu ne me dis jamais que je suis intelligente, dis-je. – “Je te fais des compliments en permanence.” Il était en colère. “Je viens de te dire que tu étais belle”<sup>18</sup> ». À côté des rapports sociaux de sexe qu'il révèle, il y a dans cet échange quelque chose de pathétique, qui touche à l'inadéquation des attentes. Habitues à être sous-estimées, les femmes attendent une reconnaissance qui aille au-delà du paraître, alors que les hommes, convaincus que la beauté est le plus riche cadeau que puisse faire la nature, ne peuvent imaginer compliment plus flatteur que celui-ci : « Tu es belle ».

89

Dans les sociétés contemporaines domine la notion d'égalité, qui recouvre plusieurs interprétations, dont certaines viennent légitimer les schémas de complémentarité entre les femmes et les hommes. Le plus répandu est *l'égalité de nature entre les êtres* : riche ou pauvre, noir ou blanc, femme ou homme, maître ou esclave, chacun est égal en *dignité humaine*. Ce discours égalitaire, marqué au coin de l'illusion naturaliste, amène au consentement à l'inégalité réelle. Il est au fondement de certaines religions, dont l'Église catholique.

#### LA COMPLÉMENTARITÉ DES SEXES, FRUIT DES FINS DIVINES

Dès son élection en 1978, Jean-Paul II annonça sa volonté de se pencher sur la place de la femme dans la société et dans l'Église. Ses vingt-sept années de pontificat ont été jalonnées de discours destinés à promouvoir, selon ses termes, un « nouveau féminisme<sup>19</sup> », dans le cadre d'une « théologie de la femme<sup>20</sup> ». Le

16 - Charles Blanc, *Grammaire des arts du dessin*, Paris, ENS.B-A, 2000, p. 53-55.

17 - G. Fraisse, *La différence des sexes*, op. cit., p. 63.

18 - Cité par Eva Illouz dans *Pourquoi l'amour fait mal. L'expérience amoureuse dans la modernité*, Paris, Éd. du Seuil, 2012, p. 229.

19 - *Lettre du pape Jean-Paul II aux femmes*, Librairie vaticane, 1995. Bibliographie complète des écrits de Jean-Paul II dans P. Snyder, op. cit.

20 - Jean-Paul II, *Mulieris dignitatem, Lettre apostolique sur la dignité et la vocation de la femme à l'occasion de l'année mariale* (1988).

Saint-Siège n'a jamais produit une « théologie de l'homme » car son approche adopte par défaut le point de vue masculin<sup>21</sup>.

L'expression « égalité de l'homme et de la femme en dignité humaine dans la différence et la complémentarité » est une tournure largement utilisée dans les textes émanant du Vatican. Elle prête volontairement à confusion, car l'égalité « en dignité humaine » n'est pas l'égalité des droits. Elle est fondée sur le fait « que nous sommes tous enfants de Dieu et tous sauvés par Jésus<sup>22</sup> ». Il ne s'agit donc pas d'une égalité sociale, fondée sur les chartes des droits de l'homme. Celles-ci inspirent, selon l'Église, une utopie égalitaire conduisant droit à l'indifférenciation des sexes. Car si les deux sexes sont « égaux en dignité », ils sont surtout différents et complémentaires : « Le féminin et le masculin sont entre eux complémentaires, non seulement du point de vue physique et psychologique, mais ontologique » écrit Jean-Paul II dans sa *Lettre aux femmes*<sup>23</sup>.

Par référence à l'Incarnation, le corps occupe une dimension centrale dans la doctrine du Saint-Siège : il exprime le caractère sacré de la personne et la mission qui est impartie à chacun des deux sexes. La femme est saisie dans sa complémentarité avec l'homme – « une vérité évidente pour la droite raison » soulignait en 2003 le cardinal Ratzinger, futur Benoît XVI<sup>24</sup>. La corporéité dicte la vocation de la femme : elle est destinée par Dieu à une maternité biologique ou à une maternité spirituelle, incarnées par les figures d'Ève et de Marie. Ce déterminisme biologique tiré des Écritures et de la Tradition débouche sur un déterminisme social et sur la subordination de la femme, qui doit être une aide pour l'homme : sa nature consiste à être épouse et mère aux sens physique et spirituel, sa dignité et sa vocation sont « du domaine de l'amour et du pardon, du service et du don désintéressé de soi<sup>25</sup> ». Le pape assigne à la femme une mission spécifique reposant sur une sensibilité particulière à l'égard du bien de l'humanité et sur une grande capacité à supporter la souffrance — au cœur du christianisme, on ne trouve pas que « l'ordre de l'amour », mais aussi et surtout une éthique de la souffrance rédemptrice qui s'applique particulièrement aux femmes. La « dignité extraordinaire de la femme<sup>26</sup> » réside dans une union intime avec Dieu à travers la maternité. Sa promotion passe par sa fonction maternelle et c'est cette vocation qui la rend apte à aider, à servir l'autre, mais qui la rend en même temps inapte à l'ordination, puisque cette mission a été confiée par Dieu à l'homme.

Conscient de la difficulté, Jean-Paul II insiste dans *Ordinatio sacerdotalis* sur le fait que cette différence de traitement ne signifie pas que les femmes « auraient une dignité moindre ni qu'elles seraient l'objet d'une discrimination », mais qu'il s'agit « d'une disposition qu'il faut attribuer à la sagesse du Seigneur de l'univers ».

21 - D. Couture, *op. cit.*, p. 19.

22 - L. Scaraffia, *op. cit.*, p. 107.

23 - *Op. cit.*

24 - Le cardinal s'exprimait en tant que préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi (Josef Ratzinger, « Considérations à propos des projets de reconnaissance juridique des unions entre personnes homosexuelles », 3 juin 2003).

25 - D. Couture, *op. cit.*, p. 42, reprenant les termes de la « Lettre aux prêtres à l'occasion du Jeudi Saint », de Jean-Paul II (1995).

26 - Jean-Paul II, *Mulieris dignitatem...*, II, 4.

Les femmes, explique le pape, ont accès à la sainteté. Or, « les plus grands dans le Royaume des Cieux, ce ne sont pas les ministres, mais les saints ». La revanche des femmes se fera donc dans l'autre monde, dans le « temps de la rédemption », conformément à la parabole de l'Évangile: les derniers seront les premiers<sup>27</sup>. Au final, seule la foi des femmes est garante de leur dignité.

L'institution qui s'est le plus confrontée à la sexualité humaine se révèle obsédée par le maintien de la différence des sexes. Pour l'Église, Dieu a attribué des fonctions spécifiques et des responsabilités non interchangeables à chacun des sexes. En découlent des stéréotypes de genre, lesquels, écrit un rapport du Parlement européen, « ont conféré aux hommes un sentiment de supériorité, et ont ainsi conduit à un traitement discriminatoire des femmes<sup>28</sup> ». Selon l'Église, en combattant pour l'égalité des femmes et des hommes, le féminisme mènerait à la masculinisation des femmes et à la confusion des sexes: les femmes deviendraient les clones des hommes, oubliant le « vrai génie féminin », qui réside dans la femme-mère physique et spirituelle<sup>29</sup>. Considérant que c'est la vocation première des femmes à la maternité qui les rend inaptes à l'ordination, les théologiennes féministes notent que c'est bien le « facteur sexuel », « tout simplement le fait d'être femme », qui est déterminant dans cette exclusion<sup>30</sup>.

Quant aux hommes appelés au sacerdoce, ils agissent *in persona Christi*, ce qui implique un état de pureté rituelle qui impose chasteté et célibat. Tout en incarnant l'association entre divin et masculin, cette classe sacerdotale emprunte des traits du genre féminin. Le clergé soigne, guérit, réconcilie, donne la vie (spirituelle) et prépare à la mort, toutes fonctions déclarées domestiques quand ce sont des femmes qui les exécutent, mais devenant sacramentelles lorsque ce sont les hommes qui les remplissent<sup>31</sup>. Cette identité duelle des « hommes de Dieu » constitue une forme d'« appropriation » du féminin qui conduit à exclure les femmes du champ sacerdotal sous peine d'engendrer une situation de mixité conduisant à l'indifférenciation tant honnie des sexes.

Dans le temps où il élaborait cette doctrine jugée antiféministe par certaines théologiennes mais applaudie par d'autres, le Saint-Siège mettait en cause les mouvements féministes. En cherchant à « libérer » les femmes, ils porteraient atteinte à leur vocation de mère et d'épouse. En prônant une conception étroite de l'égalité, excluant la différence, ils soumettraient les femmes aux modèles masculins, reniant leur véritable vocation de femme-mère. En prétendant que les femmes sont subordonnées et en prônant une attitude de contestation, le féminisme briserait l'harmonie des sexes et jetterait le trouble dans le couple. En somme, selon Jean-Paul II, le féminisme « met en danger la foi de l'Église<sup>32</sup> ». Son successeur Benoît XVI ira plus loin en écrivant que le féminisme « signifie une autodestruction

---

27 - Parabole des ouvriers de la onzième heure (Matthieu 20).

28 - R. Zapfl-Helbling, *op. cit.*, II 16.

29 - Jean-Paul II, *Lettre du pape Jean-Paul II aux femmes, op. cit.*; *Mulieris dignitatem, op. cit.*, 10.

30 - P. Snyder, *op. cit.*, p. 204.

31 - M.-A. Roy, *op. cit.*, p. 26-27.

32 - Jean-Paul II, « Discours à des évêques des États-Unis. Un féminisme erroné peut mettre en danger la foi de l'Église », 1993, *La Documentation catholique*, 2073, 5-19.

de l'homme et donc une destruction de l'œuvre de Dieu lui-même<sup>33</sup> ». La « théologie de la femme » est bien le legs antiféministe de Jean-Paul II à l'Église et au monde. Loin de constituer un aggiornamento, il s'agit d'une réaffirmation des positions traditionnelles de l'institution, sous couvert d'un langage modernisé. Le verrouillage de ces positions, en particulier le refus de l'ordination des femmes, a porté un coup sévère à la contestation interne. Celle-ci a été ranimée ces dernières années par les scandales sexuels à répétition, conduisant de plus en plus de voix à s'élever pour dénoncer la position subordonnée des femmes dans l'Église.

En 2008, en réponse aux propos misogynes de l'archevêque de Paris<sup>34</sup>, le Comité de la jupe a été fondé par Christine Pedotti et Anne Soupa afin de favoriser la promotion des femmes dans l'institution. Mais c'est surtout après les prises de parole des femmes à la suite de l'affaire Weinstein que les religieuses ont commencé à donner de la voix<sup>35</sup>. Sur Facebook circule depuis février 2018 un Manifeste pour la femme dans l'Église<sup>36</sup>. Le 8 mars 2018, lors de la Journée pour les droits des femmes, l'organisation Voices of Faith a tenu au Vatican une conférence, « Why Women Matter » (« Pourquoi les femmes comptent »), que les organisatrices présentaient ainsi : « Nous vivons à une époque marquée par le changement, mais il y a des endroits où l'égalité des sexes est systématiquement ignorée. L'Église catholique est l'un d'entre eux<sup>37</sup> ». Après les révélations sur la pédophilie des prêtres qui se succèdent depuis 2016, le scandale du viol des religieuses par des hommes d'Église a éclaté en 2019. Une enquête rigoureuse a fait l'objet d'un documentaire projeté le 5 mars sur Arte : « Religieuses abusées, l'autre scandale de l'Église<sup>38</sup> ». Une semaine plus tard, *Le Monde* a publié une tribune des cofondatrices du Comité de la jupe réclamant la décanonisation de Jean-Paul II en raison des dégâts causés par sa doctrine :

Nous demandons la décanonisation du pape Jean-Paul II, protecteur des abuseurs au nom de la « raison d'Église » et principal artisan de la construction idéologique de la « Femme », ainsi que l'interdiction d'enseigner, de propager ou de publier la « théologie du corps » qu'il a prêchée au cours de ses catéchèses du mercredi<sup>39</sup>.

33 - « Rencontre avec les mouvements catholiques pour la promotion de la femme », discours du pape Benoît XVI lors de son voyage apostolique au Cameroun et en Angola (mars 2009).

34 - André Vingt-Trois, archevêque de Paris, avait déclaré en novembre 2008 que les femmes étaient insuffisamment formées pour prétendre lire la Bible au cours des célébrations. Il avait ajouté : « Le tout n'est pas d'avoir une jupe, c'est d'avoir quelque chose dans la tête ».

35 - Voir Charlotte Herzog, « Exploitées et dévalorisées, les nonnes se rebiffent », *Le Monde*, 05.03.2018. [http://www.lemonde.fr/big-browser/article/2018/03/05/exploitees-et-devalorisees-les-nonnes-se-rebiffent\\_5265954\\_4832693.html#QpafGeG5HyJcJS5t.99](http://www.lemonde.fr/big-browser/article/2018/03/05/exploitees-et-devalorisees-les-nonnes-se-rebiffent_5265954_4832693.html#QpafGeG5HyJcJS5t.99)

36 - Manifesto delle donne per la chiesa, <https://www.facebook.com/notes/donne-per-la-chiesa/manifesto-delle-donne-per-la-chiesa/2034720426814026>

37 - « We live in times marked by change, but there are places where gender equality is being systematically overlooked. The Catholic Church is one of them ». <https://www.eventbrite.com/e/why-women-matter-international-womens-day-2018-tickets-41982724459#>

38 - Documentaire de Marie-Pierre Raimbault et Éric Quintin, avec la collaboration d'Élisabeth Drévilion, France, 2018.

39 - Christine Pedotti et Anne Soupa, « Nous demandons la décanonisation de Jean Paul II », *Le Monde*, mardi 12 mars 2019, p. 30.

## LA FAUSSE ÉGALITÉ DU PARTAGE DES TÂCHES

Le partage des tâches est aujourd'hui l'un des principaux chevaux de bataille de la lutte pour l'égalité. Les enquêtes se multiplient depuis un demi-siècle, démontrant que dans l'univers domestique l'écart entre l'investissement en temps et en charge mentale des femmes et des hommes demeure élevé et ne diminue que très lentement : en 2010, les femmes réalisaient encore 71 % des tâches ménagères (bricolage et jardinage inclus) et 65 % des tâches parentales<sup>40</sup>. Ce n'est qu'à l'époque contemporaine et sous les coups de butoir du mouvement féministe qu'on s'est préoccupé de l'égalité dans le partage des tâches à l'intérieur du foyer, c'est-à-dire dans l'univers traditionnellement féminin. Il allait de soi auparavant que l'activité liée au ménage, à la cuisine et aux petits enfants incombait aux femmes. Même si les progrès paraissent bien lents à l'échelle d'une vie, c'est une avancée réelle que de considérer que les hommes peuvent assumer des tâches réservées jusque-là aux femmes.

Lorsque les historiens et les ethnologues parlent du partage des tâches, ils désignent la complémentarité manifeste des travaux féminin et masculin dans le cadre de l'économie familiale, notamment à la campagne. « La destinée de la maison, écrit Martine Segalen, passe par le travail des époux complémentaires et solidaires, et bien des ménages ruraux pourraient faire leur cette exclamation d'un gérant de café parisien qui, venu d'Aubrac, exploitait avec sa femme leur tabac-café-charbon : "Dans cette affaire, il faut être deux et bien joints"<sup>41</sup> ». L'observation de la répartition du travail dans la société traditionnelle par les contemporains, puis par les folkloristes du XIX<sup>e</sup> siècle, a généré inévitablement l'idée d'une complémentarité entre les sexes, avec une connotation égalitaire : comment ne pas voir qu'il existe des tâches plutôt masculines et d'autres plutôt féminines, et comment ne pas noter que les femmes travaillent autant que les hommes ?...

93

Au cours de l'histoire, plusieurs images iconiques ont présenté l'égalité et la complémentarité des sexes comme garantes de l'harmonie de la société et de l'équilibre du monde. La plus ancienne est celle d'Adam et Ève, souvent représentés au Moyen Âge dans des activités laborieuses, à l'instar du dicton contestataire anglais : « Quand Adam bêchait et qu'Ève filait, où donc était le gentilhomme ? ». Plus proche de nous, *L'Angélu* de Millet (1858) a été pendant plus d'un siècle l'« emblème d'une ruralité imaginaire<sup>42</sup> ». Amplement médiatisé sur les supports les plus divers, ce couple de paysans est encore l'un des plus célèbres au monde. Tout reflète l'union des deux sexes dans l'égalité et la complémentarité : la position symétrique des personnages ; les outils de travail qui

---

40 - Clara Champagne, Ariane Pailhé, Anne Solaz, « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolution en 25 ans ? », *Les enquêtes emploi du temps. Insee. Octobre 2015*, Économie et Statistique n° 478-479-480, 2015. <http://ses.ens-lyon.fr/actualites/rapports-etudes-et-4-pages/les-enquetes-emploi-du-temps-insee-octobre-2015--282432>

41 - Martine Segalen, *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 1980, p. 121.

42 - Héliane Bernard, « *L'Angélu* de Millet : Conditions d'un discours mythique (1856-1993) », *Ethnologie française*, T. 24, n° 2, Usages de l'image (avril-juin 1994), p. 243-253.

occupent les espaces vacants ; la lumière sur le ventre de la femme, qui souligne la fécondité du couple. Cette image pieuse, qui trônait dans la pièce de vie des chaumières, exposait à la vue des enfants comme des adultes le modèle d'un couple idéal. Moins d'un siècle plus tard, Grant Wood peint *American Gothic* (1930), devenu une icône de la peinture américaine. Même s'il ne décrivait pas des époux, Wood donna à ses compatriotes l'image idéale et populaire d'un solide couple de *puritan pioneers*. Au même moment, Vera Moukhina crée le groupe monumental *L'Ouvrier et la Kolkhoziennne* (25 m de hauteur, 80 tonnes) pour la décoration du pavillon soviétique de l'Exposition internationale de Paris en 1937. Le couple de travailleurs brandissant la faucille et le marteau symbolise les deux branches du prolétariat, unies pour la victoire du communisme. Le sens politique de l'allégorie et son statut d'emblème du réalisme socialiste ne masquent pas qu'il s'agit aussi d'une représentation en acier inoxydable de l'idée d'égalité et de complémentarité des sexes.

Cette idée ne résiste pas à l'analyse dynamique des faits sociaux. Pour l'historienne Dominique Godineau, ce partage des rôles « ne correspond pas à une complémentarité "naturelle" mais s'inscrit dans un système politique de domination masculine, qui a des répercussions sur l'ensemble de la cité<sup>43</sup> ». Lorsqu'ils observent le couple traditionnel au travail, les ethnologues et les historiens procèdent à une analyse *statique* du social : ils saisissent le couple à un moment donné, selon des enquêtes dites transversales ou synchroniques. Ainsi perçu, le couple est peu ou prou en équilibre et les deux sexes « à égalité ». Or c'est la comparaison des trajectoires individuelles à partir d'enquêtes longitudinales qui révèle les injustices qui touchent les femmes. Dans la société traditionnelle, ce sont le déracinement et la perte du nom par le mariage, la surmortalité des jeunes femmes (grossesses et couches), le taux de remariage inférieur à celui des hommes, la plus grande précarité en fin de vie en raison du veuvage et des abandons, maux auxquels s'ajoute l'exposition aux violences et aux trahisons. Aujourd'hui encore, les inégalités ne se mesurent jamais mieux qu'en examinant les caractéristiques du cycle de vie. L'approche *dynamique* du social révèle la pénalisation que constitue pour les femmes l'arrivée de l'enfant et surtout *des enfants*<sup>44</sup>. Pour comprendre pourquoi le patrimoine des femmes est inférieur de 13 % à celui des hommes, il faut raconter « l'histoire de vie de chaque personne<sup>45</sup> ». Les inégalités augmentent davantage avec le temps s'il existe un différentiel de revenus ou de position sociale en faveur du mari, car toutes sortes de contraintes en résultent, notamment des « sacrifices » en termes de travail (temps partiel) ou de mobilité professionnelle (la promotion/mutation du mari passant avant celle de la femme). Les inégalités touchent enfin ce que l'on nomme les « aléas » de la vie, c'est-à-dire ce qu'on

94

43 - D. Godineau, *op. cit.*, p. 4.

44 - Le taux d'activité des femmes s'effondre à partir du second enfant. En 2013, avec un enfant de moins de 3 ans, il était de 81,6 % et celui des hommes de 96,7 %. Avec deux enfants de moins de 3 ans, ces taux étaient respectivement de 66 % et de 96,4 %. Avec trois enfants, de 41,1 % et de 93,8 %. Cyril Pellevat, *Les modes d'accueil des jeunes enfants : un enjeu de l'égalité entre les femmes et les hommes*, Rapport d'information fait au Sénat, 2015. <http://www.senat.fr/rap/r14-473/r14-4730.html>

45 - Chiffre de 2010. Cet écart n'était que de 8,4 % en 1998. D'après Nicolas Frémeaux et Marion Leturcq, « Patrimoine : inégalités dans le couple », *Le Monde*, 8 mars 2018.

ne prévoyait pas qu'il allait arriver en débutant une vie de couple : violences psychologique et physique, infidélité, départ de l'autre, qui sont bien plus souvent le sort des femmes que celui des hommes.

Saisir le couple à un moment donné  $t$  est une approche trompeuse, mais commune. Si, femmes et hommes confondus, nous la pratiquons au quotidien, c'est d'abord qu'elle correspond à l'expérience de nos sens. Malgré la présence du passé et notre projection dans l'avenir, c'est bien au présent que nous éprouvons nos émotions et nos sentiments. Mais il s'agit aussi d'un mécanisme psychologique spécifique – que l'on peut nommer « principe de disjonction temporelle » –, qui permet de vivre malgré la connaissance des discriminations et des torts subis ou à venir. Leur minimisation, voire leur gommage, fait partie de la panoplie mise en œuvre par les femmes pour vivre à égalité de bonheur avec les hommes, parfois même pour penser que l'égalité entre les sexes a déjà été atteinte. Or seul l'examen des cycles de vie permettra d'enregistrer le recul de la domination masculine.

### **LA MIXITÉ, VOIE SINUEUSE VERS L'ÉGALITÉ**

Malgré des progrès certains, l'égalité devant le droit est loin d'être pleinement acquise. Qu'on l'envisage comme une norme morale (tous les humains ont même valeur) ou comme une norme juridique (tous les humains doivent recevoir un traitement identique), l'égalité demeure genrée, favorisant les normes et les valeurs masculines. Quant à l'égalité réelle ou égalité des ressources, elle est encore très éloignée, comme le montrent les écarts de salaires, de revenus et de patrimoine entre les femmes et les hommes. Cette discrimination par l'argent s'accompagne d'un traitement stigmatisant, pétri du mépris et de la condescendance réservés aux plus mal lotis. Récemment, un ancien joueur de tennis, devenu homme d'affaires, exprimait ainsi son désaccord sur la parité femmes-hommes en matière de primes :

Il ne faut pas confondre le business avec les droits de l'homme. Le tennis, c'est du business. Le jour où le tennis féminin rapportera plus que le tennis masculin, alors les joueuses mériteront plus que les joueurs. Mais tant que ce n'est pas le cas, je comprends les joueurs qui disent qu'ils en ont marre de financer le tennis féminin avec l'argent du tennis masculin<sup>46</sup>.

Or le tennis n'est pas le sport où l'égalité est la plus malmenée. Les femmes y ont joué dès ses origines, dans les années 1880. Elles ont participé aux Jeux olympiques de Paris en 1900, à une époque où le tennis était considéré comme un sport féminin, à l'instar du croquet, de la voile, du golf et de l'équitation. Enfin, depuis 2007, elles gagnent les mêmes sommes que les hommes dans les tournois du Grand Chelem. Mais si la mixité régnait à l'origine, le tennis est devenu un sport dominé par les hommes, qui représentent en France plus de 70 % des licenciés et ont monopolisé la présidence de la Fédération et de la Direction Technique Nationale depuis leur fondation.

---

46 - *Le Monde*, 5 juin 2017. [http://www.lemonde.fr/roland-garros/article/2017/06/05/ion-tiriatic-je-suis-contre-l-egalite-des-primas-hommes-femmes-en-tennis\\_5138829\\_1616946.html#gCVhv6tZ0o7v1TM3.99](http://www.lemonde.fr/roland-garros/article/2017/06/05/ion-tiriatic-je-suis-contre-l-egalite-des-primas-hommes-femmes-en-tennis_5138829_1616946.html#gCVhv6tZ0o7v1TM3.99)

*Mixité* est un terme plurivoque, dont l'ambiguïté, bien utile pour masquer les discours et les comportements biaisés, fait précisément l'intérêt. Une définition *a minima* pourrait être celle de Claude Zaidman, pour laquelle la mixité est la « coexistence de différences au sein d'un même espace social ou institutionnel comme une des formes contemporaines de gestion des rapports sociaux<sup>47</sup> ». La mixité serait la manière moderne, démocratique, de traiter les sexes, à la différence des comportements des autres sociétés, traditionnelles ou modernes, fondées sur la séparation et la complémentarité des femmes et des hommes. Bien qu'elle fasse peu de cas du continuum historique, cette vision sociologique a son intérêt. Le développement de la mixité a été l'un des principaux facteurs de progrès vers l'égalité, à côté de l'entrée massive des femmes dans le travail salarié, du recul de l'influence religieuse et du développement du couple moderne, fondé sur l'amour.

Telle que nous la concevons aujourd'hui, la mixité est une conquête. Auparavant, on admettait la coprésence des sexes (dans les assemblées, les cérémonies), la collaboration (dans le travail, les fêtes), la cohabitation (dans la famille, le mariage). Mais la valeur de référence restait la distinction ou la séparation des sexes, rempart contre une indifférenciation qui aurait porté atteinte à l'ordre hiérarchique naturel. Garante de ce dernier, l'Église a longtemps placé l'état de virginité au-dessus de la condition matrimoniale, le rapprochement des sexes étant dénoncé comme une source de souillure. Ce n'est qu'à partir des Réformes que l'état de mariage a été reconnu comme le statut modèle de la vie sainte dans ce monde. Dans le même temps où elle sacralisait l'union matrimoniale, l'Église combattait toute forme de rapprochement entre les sexes, dans les danses et les fêtes comme à l'école. Investie de la charge de l'enseignement, elle s'opposait farouchement à la mixité scolaire, freinant du même coup l'instruction des filles.

96

Par rapport à ces situations qui n'ont plus cours, mais dont la menace plane encore, la mixité apparaît comme une arme ou une ressource indispensables. Bien entendu, des exceptions sont envisageables, mais elles devraient être provisoires. Le choix de la non-mixité au MLF visait à préserver la parole des femmes et à conserver les commandes du mouvement<sup>48</sup>. Sachant comment l'institution vient naturellement aux hommes, des associations exclusivement féminines sont aujourd'hui nécessaires pour garantir l'intégrité et l'efficacité de leur action. Mais en pure théorie, cette méfiance à l'égard du potentiel de nuisance masculin a pour limites l'horizon de l'égalité des sexes.

Les différences naturelles entre les sexes sont si minimes, explique Erving Goffman dans *L'Arrangement des sexes*, qu'elles ne jouent aucun rôle dans la plupart des entreprises humaines. « La question intéressante devient alors: comment, dans une société moderne, ces différences biologiques non pertinentes entre les sexes en viennent-elles à sembler d'une telle importance sociale<sup>49</sup> ? ». La mise en scène d'une différence naturelle entre les sexes, qui profite au masculin, est

---

47 - Claude Zaidman, « École, mixité, politiques de la différence des sexes », *Les cahiers du CEDREF*, 15, 2007, p. 305-325, <http://cedref.revues.org/391>

48 - *Dictionnaire des féministes. France, XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*, sous la direction de Christine Bard, Paris, P.U.F., 2017, entrée « MLF » par Marion Charpenel, p. 1007.

49 - Erving Goffman, *L'Arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, 2002, p. 89.

à l'œuvre dans la plupart des situations sociales, mais elle est plus particulièrement l'affaire des institutions, qui reposent sur la catégorisation des individus. Aujourd'hui, où l'égalité des sexes est inscrite dans les droits humains, les institutions sont poussées à appliquer des règles fixant des seuils de mixité ou imposant la parité. Or ces objectifs se heurtent à des biais qui transforment la mixité en leurre de l'égalité.

L'exemple de l'école, présentée comme le champion de l'égalité des sexes à travers la généralisation de la mixité, est caractéristique de ces difficultés. L'institution, explique Claude Zaidman, spécialiste de la mixité en milieu scolaire, pratique un double langage<sup>50</sup>. D'une part les enseignants aspirent à ne faire aucune différence dans la classe entre filles et garçons – c'est le « règne officiel de la neutralité ». D'autre part, ils laissent régner des comportements « spontanément sexués » dans la cour (jeux des garçons *versus* jeux des filles) et à la cantine (où les enfants des deux sexes s'évitent systématiquement). La sociologue décrypte : « On a donc deux types de situations et deux types de discours : l'interchangeabilité des rôles (neutralisation) et la séparation ». Construite au sein de la classe, la mixité comme « coexistence obligée » atteste, par son caractère artificiel, que toutes les autres situations sociales qu'on rencontre à l'école, fondées sur la séparation des sexes, procèdent d'un « mouvement "naturel" des enfants ». Elle joue donc un rôle d'alibi, apportant une justification aux comportements extérieurs à l'institution scolaire.

#### LA MIXITÉ EFFICACE : L'INTERCHANGEABILITÉ DES RÔLES

Qu'elles soient ancrées dans les traditions les plus vétustes, comme les religions, ou qu'elles affichent un volontarisme conforme aux valeurs d'aujourd'hui, comme l'école, les institutions ne peuvent à elles seules lutter contre les schémas de complémentarité qui se perpétuent dans la société. Le consensus autour de ces stéréotypes discriminants constitue la misogynie ambiante, invisible, dont il est difficile de s'extraire, même pour celles et ceux qui font profession de recherche. Martine Segalen a montré que les folkloristes qui se penchaient au XIX<sup>e</sup> siècle sur le monde rural et les historiens « des mentalités » qui ont pris leur suite, ont projeté sur la famille rurale les stéréotypes de la séparation et de la complémentarité des sexes : l'homme travaille aux champs, la femme à la maison ; l'un produit, l'autre assure les tâches domestiques, improductives. Or ce que les chercheurs décrivaient, sans en tenir compte, c'était *l'inversion des tâches sexuées* selon les régions : « Des activités dites domestiques sont parfois prises en main par les hommes et des activités réputées masculines sont, dans certaines régions, exécutées par les femmes<sup>51</sup> ».

Coexistence, coprésence, cohabitation, codirection, collaboration, coéducation : aucun de ces termes n'implique l'interchangeabilité des rôles<sup>52</sup>. À l'encontre de ce

50 - Les citations qui suivent sont extraites de : Claude Zaidman, « La mixité, un mode d'agencement des relations de sexe », *Les Cahiers du CEDREF*, *op. cit.*, p. 95-122.

51 - M. Segalen, *op. cit.*, p. 88 et p. 106.

52 - Ou leur « déspecialisation ». Voir Dominique Méda, *Le temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles*, Paris, Flammarion, 2008, p. 66 : « Déspecialiser les rôles ». Mais interchanger les rôles suppose un bouleversement identitaire que ne connotent ni la « neutralisation », ni la « déspecialisation ».

qu'écrit Claude Zaidman, la mixité dans la classe entraîne bien la neutralisation des rôles, mais pas leur interchangeabilité. Que les filles et les garçons s'adonnent à des exercices identiques et soient appelés à acquérir les mêmes savoir-faire signifie que les rôles qu'on leur attribue pour cela ne sont pas sexués, mais neutres. La mixité de la classe d'école est bien le résultat d'une avancée en mixité, mais en devenant la norme, elle a perdu son caractère transgressif. On retrouve ici la dialectique de l'*institué* et de l'instituant. L'interchangeabilité des rôles, qui consiste dans l'endossement par un sexe d'un rôle traditionnellement dévolu à l'autre, est un processus *instituant*, qui possède le sens d'une inversion du genre. L'enjeu est bien différent de l'occupation par les deux sexes d'un même rôle, qui ne dérange (*dégenre*) pas autant que l'échange des rôles.

La recherche de l'interchangeabilité des rôles est celle de la mixité efficace, qui lutte contre les assignations sexuées et qui conduit à la neutralisation des rôles. Elle ne mène pas à l'égalité, mais elle travaille dans ce sens. Trois espaces sociaux sont particulièrement concernés : le *monde du travail*, la *vie domestique*, les *relations amoureuses et sexuelles*.

La mixisation des métiers est surveillée depuis longtemps, si l'on prend comme point de départ la réglementation des métiers au *xvi<sup>e</sup>* siècle, qui marginalisa la place des femmes. Exclues, à l'exception des filles, épouses et veuves de maîtres, de la majorité des corporations, les femmes n'étaient acceptées que dans quelques jurandes mixtes relevant des métiers du textile<sup>53</sup>. Beaucoup étaient donc obligés de travailler au sein des métiers « libres », non réglementés. Les bouleversements de la fin du *xix<sup>e</sup>* siècle ont fait de la mixité dans le travail et dans l'enseignement un phénomène de premier plan qui a suscité énormément de résistances. Mais depuis quelques décennies, elle est devenue un principe général, dans l'éducation comme dans le recrutement professionnel, où la discrimination est aujourd'hui pénalement répréhensible. Accompagnant l'évolution des pratiques, la question de la féminisation des noms de métiers a accédé au rang de débat de société, dans lequel les institutions (Académie française, Institut national de la langue française, Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes) tentent en vain de tenir le haut du pavé.

La transgression des normes sexuées par l'échange des rôles est un phénomène limité mais spectaculaire, qui attise la curiosité du public et l'intérêt des spécialistes. Comment une femme peut-elle devenir rabbin ? Comment un homme peut-il remplir les fonctions de sage-femme ? Les femmes peuvent-elles être des routiers comme les autres, et les hommes des assistants maternels ? Ces changements soulèvent des craintes ou des espoirs souvent exagérés. Les sociologues notent que ce sont « des inflexions, des assouplissements des normes sexuées dominantes, des modulations des contrats de genre plutôt que des bouleversements<sup>54</sup> ». Surtout, ces phénomènes de masculinisation et de féminisation ne sont pas symétriques. D'abord parce que les premiers sont plus rares : le fait qu'un homme s'oriente vers

53 - D. Godineau, *op. cit.*, p. 57.

54 - Yvonne Guichard-Claudic, Danièle Kergoat, Alain Vilbrod, *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 20.

un métier « féminin », socialement moins valorisé, procède moins d'une vocation que d'un choix de circonstance au cours de sa formation. Ensuite parce que les hommes, confrontés à la féminisation de leur métier, développent des stratégies défensives pour conserver leur position dominante (rituels de virilité, plafond de verre), alors que ceux qui s'intègrent dans des professions féminines sont mieux accueillis et profitent de leur position minoritaire<sup>55</sup>.

Surtout, l'interchangeabilité des rôles n'est pas perçue de la même façon par les deux sexes et n'a pas la même valeur performative. Lorsqu'une femme occupe une fonction connotée masculine, elle fait la démonstration de son talent et en retire un bénéfice identitaire : le second rôle s'est hissé au niveau du premier ; les hommes confrontés à cette avancée en mixité peuvent éprouver un sentiment de dévalorisation. Mais la transgression inverse a un effet encore plus dépréciatif : lorsqu'un homme occupe la fonction d'une femme, c'est lui-même qui se dévalue en rétrogradant du premier au second rôle. L'enjeu est plus important et les résistances internes plus fortes. Pourtant, dans le domaine du travail, l'intérêt personnel, le contexte et les circonstances parviennent à gommer ces atteintes identitaires. Les hommes, par exemple, intègrent rarement des professions féminines déqualifiées, mais plutôt des strates intermédiaires (infirmières, sages-femmes...)<sup>56</sup>. Et la transgression a un coût moins élevé pour eux que pour les femmes, dont on exige beaucoup lorsqu'elles mettent le pied en terre masculine. Mais dans l'ensemble, les réticences des hommes au déclassement freinent la masculinisation des professions occupées par les femmes, alors que le mouvement de féminisation des métiers continue de progresser.

Ce n'est pas à l'école ou au travail, autrement dit dans des contextes dominés par les enjeux collectifs, que l'interchangeabilité des rôles est la plus difficile à mettre en œuvre, mais sur le terrain domestique, là où les deux sexes se retrouvent en tête-à-tête. La très ancienne hostilité des hommes au mariage n'a pas d'autre origine. Il y a là un paradoxe, car le mariage a toujours profité aux hommes. François de Singly a montré qu'à notre époque il avantageait leur carrière, alors qu'il pénalisait celle des femmes<sup>57</sup>. Si les hommes entraînent dans le mariage à reculons et s'ils l'ont tant dénigré au cours de l'histoire, c'est bien parce qu'ils redoutaient d'y laisser des plumes.

### L'ÉCHANGE DES RÔLES EN SITUATION FRONTALE

À en juger par la lenteur de l'évolution des rôles domestiques, identifiés à des « territoires personnels<sup>58</sup> », c'est bien dans l'univers privé que se situent les plus fortes résistances à l'avancée en mixité. La raison profonde est qu'on paraît se heurter ici aux différences naturelles entre les sexes, donc à une évidence qui ne peut être traitée qu'avec du bon sens : le couple, la famille, imposent leur logique.

55 - *Ibid.*, p. 14-16.

56 - *Ibid.*, p. 14.

57 - François de Singly, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, 1987, p. 34 et s. Voir aussi Christine Guionnet, Erik Neveu, *Féminins/Masculins. Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 163-164.

58 - Jean-Claude Kaufmann, *Sociologie du couple*, Paris, PUF, 1993, p. 89.

Si l'interchangeabilité est plus difficile à mettre en œuvre dans le couple hétérosexuel, c'est, en apparence, parce que les rôles des deux sexes ne sont pas identiques. « Idéalement, explique dans une interview le cinéaste Patric Jean, ce qu'il y a à remettre en question, c'est l'idée même qu'il y ait dans un couple, quand on vit dans un couple hétérosexuel, un homme et une femme<sup>59</sup> ». Les progrès de l'idée d'égalité font que personne ne conteste aujourd'hui que le ménage, les courses, la cuisine et la vaisselle ne sont pas des rôles sexués. Reste que les « réflexes conditionnés », dit l'interviewé, ont la vie dure : « J'ai mis très longtemps, par exemple, à ne pas me sentir en super-héros chaque fois que je lavais les toilettes. Quel homme bien je suis, je lave les toilettes!<sup>60</sup> ». On se souvient que la pire des tâches dévolues à l'armée, cet univers entièrement masculin, est la « corvée de chiottes ». L'hygiène est avant tout l'affaire des femmes et les tâches ménagères sont conditionnées par l'autre grand volet de l'univers domestique, qui constitue la véritable pierre d'achoppement : le soin à apporter aux enfants.

Lorsque l'enfant paraît, il se présente comme la première source d'inégalité dans le couple. Son impact sur les carrières féminines est bien connu, depuis le « soupçon de maternité » qui pèse sur les jeunes femmes en recherche de poste, jusqu'au bilan financier à l'heure de la retraite. Dans le couple, le fait que ce soit la femme qui mette au monde l'enfant et l'allait, et que ces rôles ne soient pas interchangeables, donne l'image d'une division naturelle entre les sexes, qui déborde et se propage pour enfermer la femme dans la sphère du soin aux enfants et aux personnes âgées, de l'hygiène de la famille, des tâches ménagères, etc. La fonction maternelle irradie, s'étendant abusivement à toute la vie domestique et décourageant l'interchangeabilité des rôles. Les hommes y trouvent leur compte et les femmes ne sont pas forcément insensibles aux gratifications identitaires qui découlent de cette situation jugée aujourd'hui discriminante. Les liens affectifs privilégiés avec les enfants sont l'un des bénéfiques qu'elles tirent de cette « naturalisation » des rôles familiaux.

100

On ne peut, cependant, s'en tenir à ces constatations. Une première remarque concerne la notion de rôle. La mixation des tâches domestiques focalise l'attention des enquêtes et des médias, qui examinent à la loupe l'évolution du nombre de minutes que les hommes accordent à la vaisselle et aux soins aux petits enfants. Mais ce sont là des rôles observés sur le plan synchronique, qui n'engagent que le présent. Celui-ci focalise notre attention car il est le lieu de nos émotions, mais il ne doit pas faire obstacle à l'approche longitudinale. Il existe des rôles sexués qui ont un impact sur le parcours de vie et qui sont principalement dommageables pour les femmes : les décisions professionnelles et les « aléas » de la vie résultent de rôles profondément implantés dans la culture masculine. Un homme peut très bien se montrer « exemplaire » dans le partage des tâches domestiques, mais introduire, par ses choix de carrière ou sa conduite de vie, des discriminations qui, au regard des statistiques, n'ont rien d'exceptionnel ou d'aléatoire. Les distorsions longitudinales dans un couple sont fortement genrées. Dans cette dimension, l'échange des rôles est encore à venir et son étude débute à peine.

---

59 - Patric Jean s'exprimait le 22 août 2016 dans l'émission de France Culture réalisée par Charlotte Bienaimé : *Les grandes traversées: Women's power, les nouveaux féminismes*, 1/4 : « Et qui va faire la vaisselle, on fait des manifestations ».

60 - *Ibid.*

Seconde remarque, en matière de rôles on ne peut confondre la logique de couple et la logique de famille. Dire que l'enfant est la première source d'inégalité dans le couple, c'est oublier que les discriminations lui préexistent. Il n'est pas encore né qu'un pourcentage massif de parents décide de lui donner le nom de son père (83 % en 2014 ; 95 % chez les couples mariés)<sup>61</sup>. On pourrait en conclure qu'une fois encore l'ombre de l'enfant à venir plane sur les femmes, mais la source de discrimination est à rechercher plus en amont, dans l'asymétrie de la relation amoureuse. Les femmes se montrent en amour plus conciliantes et cèdent plus facilement lorsque le couple est confronté à un dilemme<sup>62</sup>.

Le troisième espace social concerné par l'échange des rôles est celui des relations érotiques (amoureuses et sexuelles). Les enquêtes montrent le rapprochement des comportements de séduction et des pratiques sexuelles, donc un assouplissement des normes sexuées<sup>63</sup>. Dans le cadre hétérosexuel, la mixisation des rôles doit s'entendre aussi comme la convergence des représentations sur la sexualité. Or ces dernières demeurent empreintes d'une conception naturaliste des différences entre les sexes, qui est la principale source d'inégalités. L'ombre de l'enfant à venir pèse sur les femmes bien avant leur entrée dans la vie amoureuse et sexuelle. S'en libérer est un des enjeux futurs de la culture féminine.

---

61 - Voir : « En 2014, 818 565 bébés sont nés en France. Un nouveau-né sur dix porte le nom de ses deux parents », *Insee Focus* N° 33, septembre 2015.

62 - M. Dumas, *Qu'est-ce que la misogynie ?*, *op. cit.*, p. 69.

63 - N. Bajos, M. Bozon, *op. cit.*, p. 545.



# Chapitre 5

---



## L'ASCENSION DE LA CULTURE FÉMININE

Au retour de ses courses, l'alpiniste Hettie Dyhrenfurth s'écriait: « Enfin, je pouvais à nouveau me vêtir comme une dame! Je n'étais plus très à l'aise, mais quel ravissement d'être à nouveau une femme, et plus seulement un individu asexué couvert de pommade et équipé de lunettes de soleil<sup>1</sup> ».

Lorsqu'on aborde le thème de la culture féminine, une foule d'anecdotes supposées significatives viennent à l'esprit, comme si cette culture relevait uniquement de l'art de l'éducation, du paraître et de la séduction. Le corps et ses extensions y sont omniprésents, dans le souci de soi comme dans celui d'autrui, alors que la culture masculine renvoie avant tout à la politique, aux affaires, à la direction du monde. C'est que les femmes ont été exclues du processus de civilisation. Elles sont ainsi associées à l'idée d'une culture immobile, reproductible de mère en fille, que les folkloristes et les ethnologues ont largement contribué à forger dans nos esprits en faisant passer les techniques, les objets et les lieux de la culture avant son élaboration et sa dynamique. Quitte à noter en conclusion, comme Yvonne Verdier dans sa grande étude des rôles féminins au village de Minot à la fin des années 1960, que « cette culture féminine qu'il nous a été donné d'évoquer figure au nombre des cultures en voie de disparition<sup>2</sup> ». Or il faut traduire *disparition* par *évolution*, *mutation*, *métamorphose*, et non par *abolition* ou *extinction*.

Lorsqu'on songe au rôle que les mouvements féministes ont joué depuis un siècle et demi dans le progrès social, on ne peut que regretter que ne soit généralement pas prise en compte la dynamique évolutive des cultures. Pour que ces mouvements adviennent, il a bien fallu que des conditions préparatoires à leur émergence se mettent en place. La culture féminine a une histoire et c'est celle d'une discrète, quoiqu'irrésistible ascension.

---

1 - Citée par Reinhold Messner, *Femmes au sommet*, Paris, Arthaud, 2011, p. 60. Il ajoute : « Hettie ne fut jamais féministe, elle était simplement une femme moderne ».

2 - Y. Verdier, *Façons de dire, façons de faire...*, op. cit., p. 347.

## LA CODÉPENDANCE DES CULTURES FÉMININE ET MASCULINE

La caractéristique des cultures féminine et masculine est qu'elles ne peuvent être pensées l'une sans l'autre. Par définition, tout d'abord : « Nous appelons culture, écrit Lévi-Strauss, tout ensemble ethnographique qui, du point de vue de l'enquête, présente, par rapport à d'autres, des écarts significatifs<sup>3</sup> ». Cette clause est ici bien remplie. Par exemple, la langue présente des « écarts significatifs » dans la relation qu'entretiennent les deux sexes avec l'enfant. Nous parlons d'une part de langue maternelle, d'école, de cuisine, d'instinct et de mortalité maternelle. Et d'autre part d'autorité, de bénédiction de remontrance, de malédiction et de maison paternelles. Mais comme les cultures féminine et masculine ne sont pas des catégories mais des types<sup>4</sup>, elles fusionnent à leur contact sur une large bande du spectre. Ainsi parle-t-on indifféremment d'amour, de sentiment, de soins, de tendresse, de bonté, d'image et d'héritage maternels et paternels.

Si ces deux cultures ne peuvent être pensées indépendamment l'une de l'autre, c'est aussi qu'elles se définissent par des relations de pouvoir, qui sont (ou paraissent) favorables à celle des hommes. C'est en termes de culture dominée et de culture dominante qu'elles sont souvent envisagées depuis la deuxième vague féministe. Le rejet des « valeurs de domination » prôné par Nicole-Claude Mathieu dans le célèbre article « Quand céder n'est pas consentir », fonde l'idée d'une culture féminine autonome : « Croire qu'il utilise les "mêmes" valeurs que le dominant est une mystification dans l'esprit du dominé, tout comme parler de partage des valeurs ou des représentations est une mystification de la part du savant<sup>5</sup> ». On voit déjà ici quel jeu de miroirs compliqué il faudra démêler pour approcher les « valeurs » de la culture féminine. On en fera l'épreuve un peu plus loin sur le sujet de la sexualité.

Mais les relations de deux groupes imbriqués de toute éternité ne sauraient être constamment conflictuelles. Une culture ne se réduit pas à son caractère de dominé ou de dominant<sup>6</sup>, qui supposerait que le pouvoir soit l'unique source d'influence sociale. Car celle-ci s'exerce aussi du bas vers le haut, de la minorité vers la majorité, du second rôle vers le premier<sup>7</sup>. En particulier, l'imbrication des cultures génère des effets non voulus, des phénomènes d'écho, de ricochet, de boomerang. Depuis les Lumières, par exemple, la mode est désignée comme un bastion de la culture féminine et corrélée à la frivolité, synonyme d'inconstance et de superficialité. Pourtant, comme l'a montré Christine Bard, la mode est un « puissant facteur de légitimation du changement vestimentaire<sup>8</sup> ». La mode sportive, venue d'Angleterre et développée par la pratique de la bicyclette, a largement contribué

3 - Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale I*, Paris, Plon, 1958, p. 325.

4 - Sur la confusion entre les notions de type et de catégorie, la première décrivant mieux le monde réel, voir Nathalie Heinich, *Le bêtisier du sociologue*, Paris, Klincksieck, 2009, p. 63.

5 - Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique*, Paris, Éditions Ixe, 2013, p. 181.

6 - « Même dominée, une culture fonctionne encore comme une culture » (Grignon et Passeron, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard, 1989, p. 21).

7 - S. Moscovici, *op. cit.*, p. 71.

8 - C. Bard, *Une histoire politique du pantalon, op. cit.*, p. 202.

à briser le tabou qui pesait sur l'usage du pantalon par les femmes. Sous ses apparences de futilité, la mode a concouru à infléchir le débat politique : « C'est au moment où le féminisme s'affirme comme une force politique, réussissant à capter l'attention médiatique et politique, qu'émerge la question du costume<sup>9</sup> ».

L'identité d'un groupe est moins définie par ses traits culturels, fluctuants selon les époques, que par les relations qu'il entretient avec les autres groupes. Pour reprendre l'exemple du paraître, à l'époque moderne l'attention portée au vêtement et à la parure n'était pas réservée aux femmes. Le plus bel ouvrage de mode que nous a légué le *xvi*<sup>e</sup> siècle est le remarquable livre de ses costumes qu'a fait peindre Matthäus Schwarz (1497-1574), banquier des Fugger à Augsburg<sup>10</sup>. Le *Trachtenbuch* comprend cent trente-sept images qui constituent à la fois une autobiographie de Schwartz, un registre de sa somptueuse garde-robe et une présentation de ses multiples rôles sociaux. Jusqu'à la fin du *xviii*<sup>e</sup> siècle, où les hommes adoptent une apparence reflétant les valeurs de gravité et de sérieux qu'ils revendiquent, la documentation témoigne de leur goût prononcé pour les atours et les ornements. Les autres traits culturels n'offrent pas plus de stabilité. La danse, dont le médiocre crédit découle en partie de sa catégorisation féminine, n'est « un truc de fille » (Hélène Marquié) que depuis la monarchie de Juillet, où le ballet, traditionnellement masculin, s'est féminisé<sup>11</sup>. Il ne resterait donc, pour définir les « invariants » de la culture féminine, que les fonctions liées à la procréation et à la maternité. Les avancées du *xx*<sup>e</sup> siècle ont réduit ce vieux socle à la portion congrue. Et si le *care*, le soin d'autrui, demeure l'un des traits attaché à la culture féminine, il possède aujourd'hui d'autres assises que celle-ci et est amené à occuper dans nos sociétés une place bien différente.

107

Une culture n'est jamais homogène, isolée, autarcique, immuable, exclusive, univoque, incomparable, impénétrable au regard étranger. La codépendance des cultures féminine et masculine se manifeste dans des mouvements d'attraction et de répulsion, des phénomènes d'assignation, de contestation et de revendication, et comme dans toute interaction, par des comportements d'ignorance, de rejet et d'approbation. Mais ce dialogue, cette chorégraphie entre les cultures, n'est souvent que faux-semblant. Car la prétention à l'universalité de la culture masculine lui permet de reléguer le féminin au rang d'auxiliaire, de le caser dans une niche. La « presse féminine », la « littérature féminine », le « sport féminin » sont des assignations à des catégories auxquelles échappe le masculin, qui se fond dans l'universel. Cette ghettoïsation est à l'œuvre un peu partout, mais elle affecte particulièrement le sujet sensible qu'est l'étude des discriminations. En France, les recherches qui utilisent le genre comme un outil de compréhension de la différence des sexes, se heurtent à tant d'obstacles institutionnels qu'elles demeurent une étroite spécialité qui ne doit sa survie qu'à l'engagement personnel des chercheuses et des chercheurs. Les faiblesses de la formation aux questions

---

9 - *Ibid.*, p. 227.

10 - Philippe Braunstein, *Un banquier mis à nu. Autobiographie de Matthäus Schwarz, bourgeois d'Augsbourg*, Paris, Découvertes Gallimard Albums, 1992. Le *Trachtenbuch* est téléchargeable sur internet.

11 - H. Marquié, *Non, la danse n'est pas un truc de filles!*, *op. cit.*, p. 172.

de genre augurent mal de la lutte contre la reproduction des idées inégalitaires dans l'espace scolaire, puisque les étudiants sont les futurs enseignants<sup>12</sup>.

### LA COÉVOLUTION DES CULTURES FÉMININE ET MASCULINE

Pour désigner le contact entre deux cultures, Roger Bastide a préféré les termes d'*interpénétration* et d'*entrecroisement* à celui d'*acculturation*, afin de mettre l'accent sur le caractère réciproque de l'influence<sup>13</sup>. Étant donné la totale imbrication des cultures féminine et masculine, on pourrait parler à leur sujet d'*entrelacement*, qui évoque un tissage inextricable de valeurs, de représentations, de modèles, de références, d'opinions et d'expériences, qui vont de la position commune à la divergence radicale. Toutefois, comme dans plusieurs situations évoquées précédemment, l'analyse des influences réciproques entre les cultures ne peut s'en tenir à l'observation d'échanges synchrones. Comme le note Anne-Marie Sohn dans une réflexion sur la dialectique entre féminin et masculin à l'époque contemporaine, « les relations entre les sexes sont *in fine* moins affectées par les événements à court terme que par les mouvements de longue durée, souterrains et souvent ignorés des acteurs sociaux<sup>14</sup> ».

Les cultures sont le fruit d'une évolution et c'est de cette histoire qu'elles tirent leur sens. Pour saisir celui des cultures féminine et masculine, il faut introduire la notion de *coévolution*, qui a cours en biologie pour désigner l'histoire évolutive commune entre deux espèces irrémédiablement liées, comme une plante et un insecte pollinisateur. Quelle que soit la forme de coévolution envisagée (hôte-parasite, proie-prédateur, etc.), le processus de coadaptation repose sur la pression d'une espèce en direction de l'autre, suivie d'une réaction de celle-ci, aboutissant à un nouvel équilibre entre les deux. *La coévolution culturelle entre les sexes est le processus par lequel une demande ou une avancée féminine en direction du partage du pouvoir déclenche une réaction défensive d'antiféminisme et une fracture dans le groupe des hommes, grâce auquel la demande féminine est partiellement ou entièrement satisfaite.*

Une telle conclusion peut paraître absurde, tant les femmes ont subi d'échecs dans leurs luttes contre la prépondérance masculine. Mais il ne s'agit là que de contretemps, ces vicissitudes qui caractérisent l'histoire des femmes<sup>15</sup>. La coévolution culturelle ne tend pas vers un équilibre au sens du maintien du statu quo, comme en biologie, mais vers un équilibre futur, issu d'un changement : l'égalité entre les sexes. Orienté et progressif, ce processus a démarré il y a plus de cinq siècles. Sur cette longue durée se dégage une tendance, un *trend* en direction de l'égalité. Que son

12 - Nicolas Mathévon, Éliane Viennot, *La différence des sexes*, Paris, Belin, 2017, p. 24.

13 - Roger Bastide, « Problèmes de l'entrecroisement des civilisations et de leurs œuvres », dans Georges Gurwitsch (dir.), *Traité de sociologie*, Paris, PUF, 1960, vol. II, p. 315-330.

14 - Anne-Marie Sohn, « Chronologie et dialectique entre féminin et masculin (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles) », dans Luc Capdevila et alii, *Le genre face aux mutations. Masculin et féminin du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, PUR, 2003, p. 29.

15 - « Le contretemps est une idée importante pour l'histoire des femmes » écrit Geneviève Fraisse (« Le dérèglement des représentations », dans Mélody Jan-Ré (dir.), *Réceptions. Le genre à l'œuvre*, vol. 1, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 11-30).

approche paraisse asymptotique et son horizon bien lointain n'ôte rien à la réalité de la progression. Si les médias aiment tant réunir trois générations de femmes pour les interroger sur leur expérience de la contraception ou du harcèlement sexuel, c'est bien parce qu'ils sont assurés d'y trouver les témoignages d'un progrès social. Une investigation de ce type n'aurait pas donné grand résultat au début du processus, lorsque la culture féminine paraissait encore immobile et ne frémissait que sur ses marges. Entre l'époque de Marguerite de Navarre (1492-1549) et celle de Marie de Gournay (1565-1645), qui aurait pu être son arrière-petite-fille, rien ne semble avoir changé dans la condition féminine. C'est parce que les transformations à l'œuvre, qui concernaient notamment le mariage et la vie conjugale, n'étaient pas encore sensibles. En revanche, bien visibles étaient la nouvelle présence des femmes dans l'univers politique et leur percée dans le domaine de l'écriture littéraire, dont témoignent les contemporaines de la « fille d'adoption » de Montaigne.

La coévolution culturelle se manifeste par des modifications réciproques et constantes, des adaptations qui donnent une coloration commune aux deux cultures à une époque donnée. Beaucoup d'attitudes, de comportements, de valeurs, de normes et de stéréotypes sont partagés et forment un socle commun. Il y a plus de ressemblances entre une femme et un homme contemporains qu'entre deux femmes ou deux hommes d'époques différentes. C'est cette symbiose qui explique que la plus petite revendication féminine est ressentie par les hommes comme un bouleversement de l'ordre établi. Pourtant, qu'ils la contestent ou qu'ils l'approuvent, leur regard est amené à changer dans la direction de celui des femmes. Le séisme provoqué par les récents scandales sexuels en fournit un exemple.

Aujourd'hui, en 2018, un comportement tel que l'ont illustré Dominique Strauss-Kahn, Harvey Weinstein, le syndicat étudiant UNEF, le Mouvement des Jeunesses socialistes et bien d'autres acteurs individuels ou collectifs, est amené à faire scandale. Auparavant, de tels agissements relevaient du machisme, un modèle de domination largement *accepté* par les hommes, donc du ressort de la misogynie ambiante. Désormais, il s'apparente à de l'antiféminisme, un modèle de domination qui *divise* les hommes. Leur groupe s'est fracturé, certains se désolidarisant de ces pratiques et approuvant les mesures antisexistes, d'autres pensant que l'on fait beaucoup de bruit pour rien. Mais quelle que soit la position des uns et des autres, sous le choc des dénonciations féminines personne ne peut ignorer la nouvelle vision des choses : le machisme n'est plus le fonctionnement normal du monde, mais une pathologie sociale ; il passait pour une forme de séduction, il relève désormais de l'agression sexuelle. Les pratiques condamnées peuvent persister et pourtant rien ne sera plus tout à fait comme avant. Les cultures féminine et masculine auront connu à cette occasion un petit rapprochement et une modeste avancée vers l'égalité.

## **LA FÉMINISATION DES RELATIONS HUMAINES**

Sur le long terme, la culture féminine ne se caractérise pas par sa nature de dominée, mais par sa montée en puissance. La coévolution s'accomplit d'abord au bénéfice des femmes et le progrès social résulte pour une bonne part de la féminisation des relations humaines.

L'*empowerment* féminin consiste en deux mouvements simultanés, le second étant plus malaisé à discerner<sup>16</sup>. Le premier est la progression, depuis cinq siècles, de la place des femmes dans la sphère publique traditionnellement occupée par les hommes : par les leviers de l'action politique, de la production intellectuelle et scientifique, du travail salarié, de l'irruption dans les métiers masculins. Cette évolution s'accompagne d'une visibilité accrue de la culture féminine, que ses adversaires dénoncent comme une « féminisation » de la société. Le second mouvement est beaucoup plus discret : les valeurs dont sont créditées les femmes se répandent dans la société et orientent les rapports sociaux dans le sens d'un rééquilibrage entre les sexes. Ce processus d'influence de dominées à dominants affecte lentement les identités et élabore de nouvelles formes de relations humaines (et pas seulement de relations entre les sexes). Cette « féminisation » n'est pas une acculturation à l'envers, mais la résultante de plusieurs forces, parmi lesquelles la poussée féministe exercée depuis plusieurs siècles vers l'égalité des sexes. Insensible et indolore aux acteurs, elle n'est perceptible qu'à de rares occasions, notamment lors de désaccords générationnels. C'est ainsi que dans un climat de scandales sexuels et de forte dénonciation du machisme, on a pu noter que dans l'Assemblée nationale élue en 2017 les jeunes députés se désolidarisent de leurs aînés, restés engoncés dans des comportements et des discours reflétant une forme de virilité traditionnelle. Un autre exemple est l'ouverture des féministes à la mixité. Aujourd'hui, écrit Christine Bard, « les jeunes des deux sexes militent ensemble et trouvent la mixité naturelle parce qu'ils l'ont toujours connue, contrairement à la génération MLF socialisée dans la non-mixité scolaire<sup>17</sup> ».

110

Ce processus coévolutif s'observe dans le champ des relations humaines. La culture ne se réduit pas aux domaines d'activité dominés par les hommes qu'énumérait Georg Simmel au début du *xx*<sup>e</sup> siècle : « L'industrie et l'art, le commerce et la science, l'administration civile et la religion furent la création de l'homme, et non seulement présentent un caractère objectivement masculin, mais de plus requièrent, pour leur effectuation sans cesse répétée, des forces spécifiquement masculines<sup>18</sup> ». L'humain ne vit pas que d'industrie et d'art, de commerce et de science : comme Simmel ne l'ignorait pas, il vit moins de *productions* que de *relations*. Or c'est dans ce grand champ des relations humaines que la culture féminine a pesé de tout son poids, infléchissant, à partir des valeurs identifiées aux femmes, les liens d'amour, d'amitié, les relations familiales et même celles de voisinage. Le grand polissage des relations individuelles à l'époque moderne, qui est le principal volet de ce processus que Norbert Elias a fait connaître sous l'expression « civilisation des mœurs<sup>19</sup> », doit être porté autant au crédit de

---

16 - François de Singly les a perçus en notant l'ambiguïté de l'expression « féminisation de la société » : « Elle peut désigner le processus selon lequel l'ensemble du monde social se colore plutôt avec les teintes traditionnellement attribuées aux femmes, ou renvoyer au contraire à l'entrée massive des femmes dans tous les secteurs dont antérieurement celles-ci étaient exclues ». François de Singly, « Les habits neufs de la domination masculine », *Esprit*, n° 11, novembre 1993, p. 54-63.

17 - Christine Bard, *Le féminisme au-delà des idées reçues*, Paris, Éditions Le Cavalier bleu, 2012, p. 212.

18 - Georg Simmel, *Philosophie de l'amour*, Paris, Éd. rivages, 1988, p. 93.

19 - Norbert Elias, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973 (1<sup>re</sup> édition : 1639).

l'influence féminine qu'à celui d'autres forces, comme l'action des institutions religieuses et étatiques.

Il faudrait de nombreuses pages pour revenir sur ces évolutions, pour expliquer comment l'amour vaillant et viril du temps de Brantôme s'est mué en amour-tendresse, devenu le fondement du couple et de la famille modernes; comment l'amitié, qui se nourrissait de bruit et de fureur à l'époque de Montaigne, s'est édulcorée et a tourné au « doux commerce »; comment les relations conjugales sont passées du modèle du maître et de la servante à celui de l'époux et de sa compagne<sup>20</sup>. Et encore bien des pages pour expliquer que l'orgueilleux honneur masculin, qui protégeait femme, famille, amis, domestiques, a peu à peu rapetissé pour se réduire, comme son pendant féminin, à la seule sphère individuelle. La valorisation du mariage, le recentrage sur la sexualité conjugale, les transformations des rôles parentaux (« la fin des patriarches<sup>21</sup> ») et la pacification des comportements ont suscité beaucoup de travaux. Or ils révèlent l'adoption, dans les relations publiques et privées, de normes reposant sur ces valeurs assignées aux femmes, qui leur confèrent le « monopole du cœur »: affection, tendresse, douceur, bienveillance, dialogue, indulgence, conciliation, assistance, charité, humanité...

Lorsqu'on examine les facteurs de la « civilisation des mœurs », on ignore trop souvent cette féminisation des relations humaines, pourtant bien lisible dans le langage comme dans les représentations. Elias, qui a profondément marqué la vision des historiens, note rapidement la place accordée aux femmes dans la société de cour (qu'il exagère en parlant d'« égalité des sexes<sup>22</sup> »), mais n'en tire aucune conséquence. Comme Freud au même moment<sup>23</sup>, le sociologue méconnaît le rôle des femmes dans les processus qu'il étudie. Or les profonds bouleversements que l'on vient d'évoquer sont plus importants que le recul provisoire du statut juridique de la femme ou que la tragique chasse aux sorcières. La vision au noir de la première modernité, que l'on étale parfois avec complaisance tant il est facile de dénoncer la misogynie de cette époque, masque l'essentiel: la mise en place des conditions préalables à l'essor de cette influence féminine sur les relations humaines. Beaucoup de choses se sont passées souterrainement entre l'époque de Marguerite de Navarre et celle de Marie de Gournay, avant que ne se manifeste au grand jour la féminisation de la culture et qu'elle subisse ses premières attaques d'envergure. Si l'on ne prête guère attention à ces transformations feutrées, c'est qu'elles étaient faiblement institutionnalisantes: elles n'avaient pas pour vocation de déboucher sur de nouvelles organisations, mais de transformer les anciennes. Soit l'exemple du mariage. Entre le concile de Trente, qui l'a resacralisé au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, et la loi du 20 septembre 1792 qui autorisait le divorce, il a très peu évolué dans sa réglementation, sinon par la mise en place de garde-fous pour lutter

---

20 - Voir notamment: Maurice Daumas, *La Tendresse amoureuse. XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Perrin, 1996; *Le Mariage amoureux. Histoire du lien conjugal sous l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2004; *Des trésors d'amitié, op. cit.*

21 - Alain Cabantous, « La fin des patriarches », dans Jean Delumeau, Daniel Roche (dir.), *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 2000, p. 333-359.

22 - N. Elias, *op. cit.*, p. 308. Il affirme ailleurs que les hommes « n'étaient plus supérieurs aux femmes » (Norbert Elias, *La Société de cour*, Paris, Flammarion, 1985, p. 215).

23 - *Malaise dans la civilisation (Das Unbehagen in der Kultur)* date de 1929 et *La Civilisation des mœurs (Über den Prozess der Zivilisation)* de 1939.

contre les mariages clandestins. Mais dans le même temps, le développement de l'affection conjugale et l'essor du modèle du mariage d'amour l'ont discrètement et totalement bouleversé.

Mettre en avant les « superstructures » de la culture pour expliquer l'évolution sociale, est une vision masculine des choses, orientée vers la conquête du pouvoir par les institutions, suivie de son apologie. Or, qu'il s'agisse d'histoire ou de sociologie, il faut garder à l'esprit la remarque d'Anne-Marie Sohn : l'évolution des relations humaines ne s'explique pas par des événements, fussent-ils d'ordre révolutionnaire, mais par des mouvements de subduction qui sapent progressivement l'ordre établi. Étudier la montée en puissance de la culture féminine nécessite de faire passer les « relations humaines » avant les « organisations », ce qui revient à effectuer une sorte de déconstruction de la vision masculine du problème, partagée par des chercheuses comme par des chercheurs, tant les stéréotypes sont bien implantés.

### VERS LA PHOBIE DE LA FÉMINISATION

Le premier mouvement de la montée en puissance de la culture féminine est son émergence dans la sphère publique. Déjà évoquées (chap. 2), les avancées des femmes au *xvi*<sup>e</sup> siècle dans le domaine du pouvoir politique et de la littérature fournissent un premier *modèle* pour penser la percée des femmes dans un champ qui leur est hostile. Quatre conditions ont été nécessaires : *un effet de groupe, la nature nomique du groupe, l'effet de démonstration, l'appui d'une minorité masculine*.

112

Après le temps des exceptions, le *xvi*<sup>e</sup> siècle a été celui des précurseuses, suffisamment nombreuses pour effectuer un travail de dérèglement. Même très minoritaire et composé de seconds rôles, un *groupe* apparaît potentiellement dangereux : l'identité collective interpelle et alarme. L'inquiétude est d'autant plus grande que le groupe est perçu comme revendicatif, *nomique*. Les exceptions passent pour *anomiques* : leur transgression obéit à des motifs personnels, sans incidence sur la norme. Au contraire, les précurseuses sont subversives, elles s'opposent consciemment à la norme, proposent des alternatives, voire une contre-norme. Leur attitude révèle des croyances qui tendent à bousculer l'ordre établi. À la différence des exceptions, les précurseuses sont donc susceptibles d'exercer une influence sur la majorité. À ce titre, elles sont perçues comme dangereuses. À l'effet de groupe et à sa nature nomique, il faut ajouter un troisième facteur d'influence, l'*effet de démonstration* sans lequel il ne peut y avoir d'innovation. La multiplication des empiétements sur les « domaines réservés<sup>24</sup> » masculins rend plausible la dislocation des normes qui les régissent. Chaque poussée légitime davantage la suivante qu'elle-même l'a été par la précédente. Enfin, à cette époque de faible autonomie féminine, un quatrième facteur était nécessaire pour engendrer un dérèglement et l'apparition de nouvelles normes

---

24 - « Même si les femmes accèdent de plus en plus aux tâches masculines, il y a toujours plus loin, plus avant, un « domaine réservé masculin », dans le club très sélect du politique, du religieux, des responsabilités entrepreneuriales, etc. » F. Héritier, *Masculin/Féminin*, *op. cit.*, p. 28.

moins défavorables aux femmes: *l'appui de quelques hommes*. Les avancées féminines créent une division dans le groupe masculin, en séparant de la grande masse misogyne et antiféministe, une minorité de sympathisants philogynes et, moins nombreux, de féministes<sup>25</sup>. La première grande vague d'antiféminisme en France ne doit pas cacher cet engagement d'une minorité d'hommes pour l'égalité des sexes, même si leur action ne se présente pas sous cet angle.

La peur de la « confusion des sexes » est très ancienne, mais la peur de la « féminisation » de la culture et de la société n'a réellement surgi que dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, lorsque la présence féminine se fit plus prégnante, paraissant menacer les domaines réservés des hommes. En contribuant à façonner les Lumières, les femmes ont gagné en visibilité et acquis une légitimité. Adeline Gargam a recensé pour le xviii<sup>e</sup> siècle plus de 530 noms de femmes qui écrivent et 150 noms de femmes scientifiques<sup>26</sup>. À ces nouveaux territoires conquis, où les salons gouvernés par les femmes jouent un rôle important, il faut ajouter la pression qu'elles exercent sur les assemblées masculines (académies, loges maçonniques, assemblées révolutionnaires). On toléra « de plus en plus l'entrée du savoir dans la féminité et celle de la féminité dans le savoir<sup>27</sup> ». Mais l'opposition de la partie la plus conservatrice de la société fut à la mesure de ces avancées, notamment à l'époque révolutionnaire: non seulement les femmes furent exclues de la vie politique, mais la mathématisation et la professionnalisation de la science leur fermèrent les portes du monde savant.

La crainte d'une féminisation de la société s'est manifestée symboliquement et spectaculairement par une disjonction dans le domaine du paraître: la mode qui se met en place au cours de la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle opère une stricte séparation entre le féminin et le masculin. Tandis que les femmes jouent le surinvestissement dans le costume et la parure, les hommes opèrent la « Grande renonciation<sup>28</sup> », adoptant le costume sobre correspondant à la gravité de leurs fonctions. La « frivolisation » de la femme et son assignation à la beauté et à la séduction vont en s'accroissant, aidées en cela par la naissance d'une presse féminine centrée sur la mode (*Le Cabinet des modes, Le Magasin des modes nouvelles, françaises et anglaises*). Le mouvement s'amplifie sous la Révolution et au siècle suivant, avec une soixantaine de journaux féminins qui paraissent entre 1830 et 1840. La thèse moraliste de l'aliénation des femmes par la mode, bien vivante aujourd'hui à travers la dénonciation du « complexe mode-beauté<sup>29</sup> », alimente l'un des principaux fondements conceptuels de la séparation des

25 - « J'appelle féministes et antiféministes les personnes favorables ou défavorables à l'égalité (de valeur, de droits, de pouvoirs, d'accès aux biens...) des sexes; misogynes et philogynes les personnes qui ont de l'aversion ou de la dévotion pour les femmes ». Éliane Viennot, « Champions des Dames et misogynes: les enjeux d'un combat frontal, à l'aube des Temps modernes (France, 1380-1530) », dans *L'engagement des hommes...*, op. cit., p. 22, note 2.

26 - Adeline Gargam, *Les femmes savantes, lettrées et cultivées dans la littérature française des Lumières ou la conquête d'une légitimité (1690-1804)*, Paris, Honoré Champion, 2013, p. 899, 901.

27 - *Ib.*, p. 905.

28 - C. Bard, *Une histoire politique du pantalon*, op. cit., p. 46.

29 - L'expression est de la féministe britannique Angela McRobbie. Voir M. Chollet, *Beauté fatale*, op. cit., p. 56.

sexes: l'opposition entre beauté féminine et intelligence masculine, qui « interdit aux femmes l'accès à la vérité<sup>30</sup> ».

La grande peur de la féminisation culmine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à un moment où les femmes ont acquis dans la société une place supérieure et plus étendue que celle qu'elles occupaient au siècle précédent. Pour les esprits inquiets, la « féminisation » paraissait donc bien avancée. Ils n'examinaient pas des courbes, ils ne lisaient pas des enquêtes, ils se posaient en observateurs de la vie culturelle et mondaine, en interprétant ses nouveaux courants comme le résultat d'une invasion des fausses valeurs féminines. Pour Otto Weininger et pour bien d'autres phobiques de la féminisation, la culture de leur époque, écrit Dardo Scavino, « n'était plus une culture du génie ou de la création, mais de la séduction, du spectacle, de l'apparence, de la coquetterie morale ou esthétique<sup>31</sup> ». La nouveauté était que les hommes devaient de plus en plus construire leur identité contre les femmes et le « féminin ». Jusque-là, écrit Anne-Marie Sohn, « il leur suffisait de cultiver l'entre-soi pour s'affirmer<sup>32</sup> ». L'apprentissage de la masculinité se faisait sous le regard des pairs et des hommes adultes, hors de toute mixité, dans des domaines réservés aux hommes (la rue, la nuit, le cabaret, la caserne), sous le signe du défi et de l'affrontement entre mâles, en pratiquant une sexualité riche en relations homoérotiques. L'amour existait bel et bien, et tenait une place croissante dans les relations entre les sexes et la formation du couple, mais les médecins et les observateurs sociaux n'y virent longtemps qu'un effet de l'instinct sexuel<sup>33</sup>.

114

Le prodigieux rapprochement entre les femmes et les hommes qu'a connu le XX<sup>e</sup> siècle n'a pas débouché pour autant sur une confusion des sexes ou sur une culture unisexe. Et il n'a pas mis fin à la domination masculine. Certains fondements conceptuels de la séparation des sexes se sont érodés (privé féminin *versus* public masculin), d'autres se maintiennent résolument (beauté féminine *versus* intelligence masculine), d'autres encore restent sournoisement tapis dans la pénombre, comme l'opposition de l'affectif et du sexuel, qui est aussi celle du sensuel et du sexuel.

#### UNE CONCEPTION MASCULINE HÉGÉMONIQUE DE LA « SEXUALITÉ »

L'érotisation croissante de la vie sociale, les progrès de la mixité, le rapprochement des comportements sexuels, le métissage des références et des valeurs, l'autonomisation du corps féminin, enfin la multiplication des « choix de féminité<sup>34</sup> » laissent à penser que sur le registre du désir et dans l'ordre des corps

---

30 - « Le corps domine sans cesse l'esprit de la femme. [...] La parure, l'ornement et la beauté, qui se traduisent par le port de l'habit, le penchant à la coquetterie et l'importance de la séduction, interdisent aux femmes l'accès à la vérité ». G. Fraisse, *La différence des sexes*, op. cit., p. 10-11.

31 - Dardo Scavino, « La fonction de la misogynie dans la pensée d'Otto Weininger », in Maurice Daumas, Nadia Mekouar-Hettzberg (dir.), *La Misogynie. Des vestiges du passé aux combats d'aujourd'hui*, Berne, Peter Lang, 2016, p. 63-73.

32 - Anne-Marie Sohn, « Sois un homme ». *La construction de la masculinité au XIX<sup>e</sup> siècle*, Seuil, 2009, p. 449.

33 - Gabrielle Houbre, *La Discipline de l'amour. L'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du Romantisme*, Paris, Plon, 1997, p. 66.

34 - Camille Froidevaux-Metterie, *La Révolution du féminin*, Paris, Gallimard, 2015, p. 324.

la rencontre des sexes se fait désormais sur un pied d'égalité. Pourtant, le clivage entre l'affectif et le sexuel, bien intériorisé et constamment réactivé, introduit une hiérarchie des valeurs qui dessert les femmes.

L'hétérosexualité a été désignée depuis la seconde vague féministe comme le masque de la masculinité, une asymétrie radicale qui serait « une des causes majeures de la persistance de l'« injustice culturelle » faite aux femmes<sup>35</sup> », selon Iliana Löwy. En effet, ici émerge l'un de ces modes indécélables d'invisibilisation des femmes qui caractérise la misogynie ambiante dans notre culture : l'emprise de l'androcentrisme sur toutes les facettes du « système amoureux ». Pour le dire vite, notre culture privilégie le sexuel sur le sensuel, accordant aux hommes la préséance et laissant l'affectivité à la charge des femmes. Les pièces du clivage sont bien connues. Toutes générations confondues, les femmes refusent majoritairement de dissocier l'amour et le sexe, à la différence des hommes, surtout les plus jeunes. La sexualité féminine s'inscrit en priorité dans le registre du sentiment : « Lier de manière impérative la sexualité à l'affectivité est ce que l'on attend des femmes » note Michel Bozon<sup>36</sup>. La responsabilité de penser la sexualité en termes d'amour, de couple et de conjugalité est rejetée sur les femmes du début à la fin, puisqu'elles continuent après une rupture à assumer les conséquences de cet investissement affectif. On ne demande pas à l'amour féminin d'être plus intense que l'amour masculin, mais d'être plus communautaire : « L'amour sert à rendre aimable l'égoïsme du mari », écrit François de Singly<sup>37</sup>. Les sociologues rapprochent cette assignation des femmes à l'affectif de la croyance partagée par tous et par toutes en des besoins sexuels masculins plus importants. De là, une permissivité plus grande accordée aux hommes en matière d'usage sexuel (pornographie, multipartenariat, adultère, harcèlement, discours, occupation de l'espace...). Telles sont quelques-unes des données qui constituent cette vision du monde commune, marquée par la distorsion entre des aspirations égalitaires incarnées par l'amour et des pratiques qui demeurent discriminantes envers les femmes en raison d'une conception différentialiste de la sexualité.

115

En réalité, le « système amoureux » est innervé par une vision masculine de la sexualité dont n'est pas entièrement débarrassé le travail remarquable des spécialistes qui ont conduit l'*Enquête sur la sexualité en France*<sup>38</sup> publiée en 2006. Il n'est guère aisé de changer de paradigme en la matière, sinon en relevant une anomalie, un point aveugle dans la description de cette vision du monde : *qu'entend-on, au juste, par « besoins sexuels » ?*... Ne s'agit-il pas d'un concept proprement masculin qui ne retiendrait qu'une partie du désir et de la jouissance, laissant en reste quelque chose d'innommé ? Dans *L'Enquête*, une timide approche de cette question apparaît en conclusion du chapitre d'Armelle Andro et Nathalie Bajos sur « La sexualité sans pénétration : une réalité oubliée du répertoire

---

35 - I. Löwy, *L'emprise du genre*, op. cit., p. 86.

36 - Michel Bozon, « Libération sexuelle ou déplacement des contrôles ? Discours, normes et conduites », dans Elsa Dorlin, Éric Fassin (dir.), *Genres et sexualités*, Paris, Bibliothèque publique d'information, 2009, p. 145-160.

37 - François de Singly, *Séparée. Vivre l'expérience de la rupture*, Paris, Fayard, 2014 p. 69.

38 - N. Bajos, M. Bozon (dir.), *Enquête sur la sexualité en France*, op. cit.

sexuel<sup>39</sup> ». Le titre dit, à lui seul, la « prégnance de la norme hétéro-pénétrative » et la dépréciation de ce qui est nommé seulement en négatif de la pénétration. L'article ne traite que de la sexualité orale, sans retenir la masturbation réciproque (qui apparaît probablement dans les tableaux sous la catégorie « caresses mutuelles »). La conclusion éclaire la question de l'innommé (nous soulignons) :

Il semble finalement que l'absence de visibilité de la sexualité non pénétrative *et de réflexion approfondie à son propos* ne signale pas son caractère secondaire, mais bien plutôt la prégnance de la norme hétéro-pénétrative, *y compris dans les catégories qu'utilisent les chercheurs* travaillant sur la sexualité et la santé sexuelle et reproductive. Cette notion de sexualité non pénétrative, qui *décale la perspective par rapport au statut de préliminaires* qui encadrerait jusque-là généralement ces pratiques, peut être lue comme une contribution à l'élaboration d'une sexualité non reproductive<sup>40</sup>.

Il est effectivement difficile de s'extraire de l'idée que tout ce qui n'est pas « pénétratif » n'est que « préliminaire » à la pénétration... Pourtant, deux notations, dans cette étude, incitent à reprendre le problème sous un autre angle. Invitées à décrire leur dernier rapport sexuel, la quasi-totalité des personnes évoquent une séquence avec pénétration vaginale, alors qu'elles sont plus de 30 % à considérer qu'un « rapport sexuel n'implique pas forcément une pénétration<sup>41</sup> ». Plutôt que d'en tirer la conclusion de la prégnance d'une norme pénétrative, mieux vaut reconnaître que les femmes et les hommes ont de la pratique de la sexualité une idée plus large, quoique plus vague et probablement ambivalente, que celle que leur imposent les catégories proposées par les chercheurs. Comme l'explique Nathalie Heinich :

116

Le questionnaire statistique est, par son inévitable artificialité, le plus éloigné de l'approche pragmatique, donc le moins à même de restituer les ambivalences, les contradictions, les incertitudes qui, souvent, affectent le rapport affectif aux valeurs<sup>42</sup>.

La seconde notation découle du tableau des « pratiques préférées<sup>43</sup> » (les catégories proposées sont la pénétration vaginale, les caresses mutuelles, le sexe oral). Les plus jeunes (18-24 ans) mettent en avant la pénétration (50,6 % pour les femmes, 59,2 % pour les hommes). Puis cette préférence décroît dans les dix ans qui suivent pour se stabiliser après 35 ans, en se tenant plus élevée chez les hommes (43 % à 47 % chez les 35-60 ans) que chez les femmes (30 % à 35 %). La première conclusion est que l'expérience acquise au fil du temps par les sujets (c'est-à-dire la levée des inhibitions, la connaissance croissante du fonctionnement des corps et l'accentuation du goût pour le sexe et pour sa découverte) se traduit par le desserrement de la norme et la diversification des sources de plaisir. La seconde est qu'en privilégiant la pénétration vaginale (préférée en moyenne par 37,2 % des femmes et 47,1 % des hommes) par tous les canaux qui diffusent les normes, on discrimine tout un pan de la pratique sexuelle, qui est surtout revendiqué par les femmes (45 % font des « caresses mutuelles » leur pratique préférée contre 34,7 % des hommes).

39 - *ib.*, chap. 14, p. 297-314.

40 - *ib.*, p. 310.

41 - *ib.*, p. 298-299.

42 - N. Heinich, *Des valeurs*, *op. cit.*, p. 184.

43 - N. Bajos, M. Bozon, *op. cit.*, p. 309.

À l'exception des jeunes, les hommes n'ont jamais ignoré la capacité des femmes à éprouver davantage de plaisir qu'eux, en ayant plusieurs orgasmes successifs et de qualités différentes. Sans remonter à l'Antiquité et à l'expérience bisexuelle de Tirésias, qui donna aux femmes la palme de la volupté, un proverbe du XVI<sup>e</sup> siècle disait : « Femme couchée et bois debout, l'homme n'en voit jamais le bout ». Les hommes pouvaient bien se vanter du nombre de « postes » qu'ils étaient capables de faire par nuit, ils ont toujours eu peur de la vocation féminine au plaisir sans mesure, dont le psychanalyste Jean Cournut pensait qu'elle avait joué un rôle dans la discrimination des femmes<sup>44</sup>. Puisque « l'ordre social » s'inscrit dans l'« ordre cosmique », l'occasion était belle de fonder la séparation des sexes sur l'hybris féminine. Car la norme de l'« acte sexuel » (préparation-pénétration-éjaculation) n'est pas seulement masculine, elle correspond aussi aux prescriptions de l'Église et de la société : procréer, ne pas agir avec sa femme comme avec une prostituée et maintenir la hiérarchie conjugale<sup>45</sup>. Ces injonctions impliquaient de ramener l'épisode sexuel à l'orgasme masculin, précédé d'une mise en condition (les fameux « préliminaires » préconisés par les médecins, notamment pour engendrer des mâles). D'où une contradiction béante : les femmes, censées éprouver plus de plaisir que les hommes, auraient finalement moins de « besoins sexuels » qu'eux...

#### L'OCCULTATION DE LA SENSUALITÉ

L'absence de définition des « besoins sexuels » laisse ouverte la porte à l'exclusion d'un innommé qui est la part sacrifiée à la virilité, la part des femmes. Par voie de conséquence, l'« effémination » menace les hommes qui arpentent ce domaine auquel la majorité refuse la qualité de sexe.

Le sexe est constitué comme un objet de valeur, un lieu d'investissement des valeurs<sup>46</sup>, qui implique à tous les stades de sa construction des choix, des exclusions, des réductions : exclusion de l'affectif, réduction du sensuel. La part laissée aux femmes est souvent identifiée à la tendresse, notamment depuis que le psychiatre écossais Ian D. Suttie a popularisé l'idée que notre culture était affectée par le « tabou de la tendresse » (*The Origins of Love and Hate*, 1935). Toutefois,

---

44 - Jean Cournut, *Pourquoi les hommes ont peur des femmes*, Paris, P.U.F., 2001, p. 119.

45 - Au XVI<sup>e</sup> siècle, la procréation est la première « fin » du mariage (à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, l'« aide mutuelle » la précédera). Avec son épouse, l'homme doit se comporter au lit avec retenue et modération, et non pas comme avec une prostituée (« Adultère est celui qui se montre trop amoureux de sa femme » répète-t-on avec saint Jérôme). La hiérarchie conjugale doit être respectée dans l'ordre du désir (c'est l'homme qui va vers la femme et non l'inverse) et dans l'acte sexuel (l'homme sur la femme et non *mulier super virum*). Voir Jean-Louis Flandrin, *Le Sexe et l'Occident*, Paris, Éd. du Seuil, 1981, II : Morale sexuelle et commerce conjugal ; M. Dumas, *Le mariage amoureux, op. cit.*, chap. 5 : Le lit conjugal.

46 - « Ce qui est essentiel pour l'homme, c'est la quête et la manipulation des valeurs (leur appropriation, leur attribution, etc.) ; les objets ne l'intéressent – et leur construction ne mérite d'être entreprise – que dans la mesure où ils constituent des lieux d'investissements des valeurs. Aussi le niveau logico-sémantique où se reconnaissent et circulent les valeurs doit-il être considéré comme plus profond que celui, figuratif, où se construisent et/ou s'échangent les objets. » (A. J. Greimas, *Du sens II. Essais sémiotiques*, Paris, Seuil, 1983, p. 169).

le terme de tendresse, rapporté au féminin, renvoie en priorité au rôle maternel et évacue la dimension sexuelle, ce qui est précisément le but recherché par la logique phallique : il y aurait la sexualité d'un côté et la tendresse de l'autre ; ou bien la tendresse serait le « sexe du pauvre », un succédané du sexe pur et dur. Or c'est bien une part de la sexualité qui est destituée par ce dispositif, et non un appendice superflu. *Sensualité* paraît le mot le plus approprié pour la désigner.

Le domaine de la sensualité est identifié, dans la logique phallique, comme le terrain de la séduction, le glacis conduisant à l'acte sexuel. Les sites de coaching de drague enseignent aux apprentis séducteurs qu'il ne faut pas chercher à *plaire*, mais à *séduire* :

Qu'est-ce que la séduction ? Séduire, ce n'est pas essayer de faire croire à la fille que vous êtes le mec le plus fantastique qu'elle ait rencontré. C'est guider la femme vers un rapport sexuelle avec vous [*sic*]. Parfois, danser 5 minutes avec, lui attraper le bras et la tirer dans les chiottes de la boîte sans même lui avoir dit un mot suffit... Cela signifie que beaucoup de mecs pensent séduire, alors qu'en réalité ils essaient de plaire. C'est ce genre de mec qui a toujours des dossiers en cours, mais dont aucun d'entre eux n'aboutit parce qu'il finit par lasser les filles ou parce qu'il est tellement "intéressant" et drôle qu'il finit en Friend Zone<sup>47</sup>.

118 *Plaire et séduire*. Ces catégories héritées d'Aristote, qui servirent au XVII<sup>e</sup> siècle au débat entre les partisans du dessin et ceux de la couleur, sont bien vivantes aujourd'hui dans le système amoureux, comme on peut le constater en interrogeant un moteur de recherche. En général, les deux mots sont pris pour synonymes. La logique phallique – qu'elle soit exercée par une femme ou par un homme – entend par *plaire* ou *séduire* l'enclenchement d'une action conduisant à un acte sexuel. Or, la réalité est bien différente des discours. Dans notre monde, les nouveaux besoins affectifs et sensuels qui se sont développés du fait de l'entrelacement des sexes nous imposent de *plaire* sans même que nous en ayons conscience. Ainsi, avant de « tirer la fille dans les chiottes de la boîte », comme le préconise élégamment le coach cité, il a bien fallu entrer dans la danse... pour plaire. Or ce *plaire* est en lui-même une source de satisfaction, pour soi comme pour autrui. C'est cette thèse que défend Camille Froidevaux-Metterie dans *La Révolution du féminin* :

Si les femmes ne peuvent faire abstraction de leur corps, si celui-ci fait l'objet d'un investissement spécifique, si la perspective de se présenter sous le meilleur jour est quotidienne, c'est qu'il existe un lien étroit entre existence féminine et apparence, c'est que l'expérience du féminin passe par une appropriation active et positive de l'image corporelle, c'est que le travail de la beauté répond à une exigence existentielle. Et si l'apparence des femmes n'avait pas de destinataire<sup>48</sup> ?

La thèse moraliste de l'aliénation des femmes par leur assignation au « travail de la beauté » semble aujourd'hui en retrait de la thèse hédoniste et identitaire de la beauté comme souci de soi. Toutefois, le paraître est d'abord une forme

---

47 - Extrait du site de la *Drague Academy* : « Plaire aux femmes ou les séduire, il faut choisir ». <http://www.drague-academie.com/plaire-aux-femmes-ou-les-seduire-il-faut-choisir/>  
48 - C. Froidevaux-Metterie, *op. cit.*, p. 320.

de communication. Le soigner est un moyen de lutter contre la transparence, en obtenant d'autrui qu'il nous confirme dans notre être. Maintenir son pouvoir de confirmation, dont on connaît le lien avec la relation amoureuse et les comportements de séduction, devient difficile quand l'âge et la maladie rendent vulnérable le sujet. « L'éthique du *care*, écrit Fabienne Brugère, suppose une anthropologie de la vulnérabilité, [...] et une philosophie du "prendre soin"<sup>49</sup> ». Restaurer sa capacité de séduction (au sens le plus élémentaire du terme : passer pour agréable aux yeux d'autrui), est précisément ce que l'on attend des soins de coiffure dans une maison de retraite ou dans un hôpital. La pratique n'est pas nouvelle, mais son institutionnalisation témoigne d'une conception plus sensuelle des usages du corps en situation de vulnérabilité. La socio-coiffure est un nouveau métier, inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles<sup>50</sup> (RNCP). Une école le présente ainsi :

Le Socio Coiffeur est un professionnel de coiffure qui exerce sa fonction en milieu médical, médico-social et social afin de répondre au besoin spécifique de la personne fragilisée (par la maladie, la détresse, le handicap...) en apportant une relation d'aide adaptée et un soin technique compétent et respectueux des règles de déontologie, de l'environnement au sein duquel il intervient.

Par son savoir être il apporte mieux être aux bénéficiaires et participe à la valorisation de l'estime et image de soi afin de favoriser la réparation identitaire.

Il intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les personnes avec lesquelles il travaille aient les moyens d'être acteurs et de renforcer les liens sociaux et parfois les solidarités dans leurs lieux de vie<sup>51</sup>.

119

Dans ce contexte particulier, « être acteur de sa vie » passe impérativement par des soins de beauté. Or le lien entre le *care* et la sensualité ne vaut pas que pour des sujets vulnérables. La minimisation, voire l'ostracisation du « prendre soin », tient à sa connotation féminine, tout comme le « travail de la beauté ». Lorsque Carol Gilligan<sup>52</sup> a diffusé dans les années 1980 sa théorie de la sollicitude et du souci de l'autre que résume le terme de *care*, elle fut critiquée, y compris par des féministes, pour avoir réactivé des stéréotypes de genre : la femme douce, tendre, dévouée, protectrice, à l'écoute d'autrui. Au regard de l'histoire, ses détracteurs commettaient un contresens, ignorant le second mouvement de l'*empowerment* féminin évoqué ci-dessus. Que la société adopte et universalise des valeurs qui n'étaient identifiées auparavant qu'aux femmes correspond précisément au moteur du progrès social, qui apparaît toujours comme une féminisation des relations humaines, avant que le temps efface cette connotation dans la nouvelle conception du lien social. Le processus par lequel le *care* se diffuse dans le discours politique comme dans l'économie – des domaines encore très masculins – est le même que celui qui a vu triompher, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les valeurs dites « féminines » dont

49 - Fabienne Brugère, *L'éthique du « care »*, Paris, PUF, 2011, p. 82.

50 - Résumé descriptif de la certification sur le site du RNCP : <http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=20334>

51 - Extrait du site de *Socio coiffure* (<http://www.socio-coiffure.fr>).

52 - Carol Gilligan, *Une voix différente. Pour une éthique du care*, Paris, Flammarion, 2008 (traduction de *In a Different Voice*, 1982).

tous et toutes entendons tisser aujourd'hui nos relations en ayant oublié leur origine : la tendresse, la bienveillance, le dialogue, l'accommodement, la non-violence. L'action humanitaire contemporaine prend sa source dans la féminisation de nos valeurs et de nos comportements. À l'heure actuelle, on n'aperçoit plus rien de « féminin » dans le sauvetage en mer des migrants, et cependant il a bien d'autres origines que la tradition imposant aux gens de mer de se porter mutuellement secours. Et si les tondues de la Libération soulèvent aujourd'hui pitié et indignation sans le secours, comme il y a soixante ans, d'une fiction romanesque<sup>53</sup>, c'est probablement que s'élargit notre conception du *semblable*, qui est au cœur du principe de solidarité.<sup>54</sup>

### UNE LEÇON DE BRANTÔME, DE ROUSSEAU ET DE RODIN

Il y a bien longtemps que la littérature et les arts explorent ce domaine de la sensualité dont les schèmes de pensée misogynes ignorent la spécificité. Il faut emprunter ce chemin de traverse pour comprendre que trouver agréable une paire de jambes ne signifie pas qu'on désire la posséder, et que prendre plaisir à dessiner un nu féminin n'indique pas qu'on en attend une excitation génitale pré-masturbatoire. Ces deux exemples ne sont pas pris au hasard.

120  
Connu sous le titre *Les Dames galantes*, le second volume du *Recueil des Dames* de Brantôme est une somme amoureuse de la Renaissance, constituée d'anecdotes et d'opinions groupées autour de thèmes ou de débats gaillards : « Discours sur les Dames qui font l'amour et leurs maris cocus » ; « Discours sur le sujet qui contente plus en amours, ou le toucher, ou la vue, ou la parole », « Discours sur les femmes mariées, les veuves et les filles, à savoir desquelles les unes sont plus chaudes à l'amour que les autres », etc. Si l'expression « logique phallique » a un sens, c'est bien dans les *Dames galantes* qu'il se déploie le mieux<sup>55</sup>. Or l'un des sept discours se distingue par un sujet oblique, qui ne traite pas directement, comme les autres, de l'acte sexuel : « Sur la beauté de la belle jambe, et la vertu qu'elle a ». Il débute ainsi : « Entre plusieurs belles beautés que j'ai vu louer quelquefois parmi nous autres courtisans, et autant propres à attirer à l'amour, c'est qu'on estimait fort une belle jambe à une belle Dame<sup>56</sup> ». Brantôme ne se départ pas de la logique phallique qui est la sienne. Cette apologie de la belle jambe est indéniablement celle de son potentiel vénérien, « car il y gist plus de lascivité qu'on ne pense<sup>57</sup> ». Mais l'idée d'une jambe nue, offerte au naturel, ne l'enchantait pas plus qu'un sexe glabre. Il célèbre une jambe vêtue et parée, mise en

53 - Celle de *Hiroshima mon amour*, film d'Alain Resnais sur un scénario de Marguerite Duras (1959).

54 - Contre les carences de notre conception de l'égalité, Réjane Sénac en appelle à développer « l'imagination du semblable ». Réjane Sénac, *L'égalité sans condition. Osons nous imaginer et être semblables*, Paris, Éditions Rue de l'échiquier, 2019.

55 - Voir notre essai sur *Le système amoureux de Brantôme*, *op. cit.*

56 - Brantôme, *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, Paris, Gallimard, coll. de la Pléiade, 1991, p. 439.

57 - « Vous ne savez pas quelle vertu amoureuse porte en soy une belle jambe », dit une grande dame au sujet d'une autre qui se serait fait rompre de nouveau la jambe parce que le chirurgien la lui avait mal réparée la première fois. *Ib.*, p. 440.

valeur par des « magnificences » (fêtes et ballets) auxquelles il consacre l'essentiel de son discours. Cette escapade dans le domaine de la pure sensualité étonne un peu dans les *Dames galantes*, mais elle correspond bien à la personnalité de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, qui se présentait avant tout comme un poète. Elle n'étonne pas, en revanche, dans le contexte pictural de l'époque. Sous l'impulsion de Rosso et de Primatice, l'école de Fontainebleau a célébré non pas la jambe, mais la cuisse féminine. Ces grands représentants du maniérisme italien, auxquels il faut ajouter Cellini, auteur de la *Nymphe de Fontainebleau*, ont créé leurs propres canons de beauté, dont la galerie François I<sup>er</sup> et la chambre de la duchesse d'Étampes offrent les plus beaux témoignages. Allongée, hypertrophiée, placée en abyme ou saisie en contre-plongée, la cuisse est un motif central de l'érotique bellifontaine. À l'image, elle cache souvent le sexe, qu'on ne peut montrer dans l'art de cour, et dans cette fonction d'écran elle métaphorise la puissance sexuelle des déesses et des nymphes<sup>58</sup>.

Les peintres, dont la liberté égale celle des poètes et des fous, comme l'a expliqué Véronèse à ses juges lors du procès de 1573<sup>59</sup>, sont ceux qui se meuvent le plus aisément sur le terrain de la sensualité. Comme ils produisent des images provoquant chez le regardeur une excitation sexuelle, celui-ci en conclut candidement que l'artiste cherche à s'exciter lui-même. Certains propos de Rodin allaient bien dans ce sens (« Le désir! Le désir! Quel formidable stimulant! ») et dans son atelier régnait, disait-on, « une ambiance "sexuelle"<sup>60</sup> ». Des visiteuses comme Isadora Duncan et Anna de Noailles ont témoigné du désir qui pouvait soudain envahir l'artiste. Mais comme le rapporte Georg Simmel, Rodin s'élevait contre l'opinion selon laquelle son travail était soumis à « la sensualité érotique » :

C'était, protestait-il, un « malentendu irritant. [...] Les impressions que je reçois (il pensait de façon évidente aux impressions que lui faisaient ses modèles) me mettent continuellement dans un état d'excitation sensuelle: *mais ce n'est pas la sensualité du sexe*<sup>61</sup>. »

Ce refus de la réduction de la sensualité à la sexualité pourrait se lire comme un témoignage supplémentaire de la sourde protestation qui a levé au cours des siècles les créateurs contre leurs censeurs. Car la logique phallique inspire l'idéologie de toutes les instances morales, légales et religieuses. Toutefois, son imprégnation dans la culture déborde le cadre de cette lutte immémoriale, pour s'insinuer dans tout ce qui touche de près ou de loin au genre, à commencer par les relations entre les sexes. Or, sous le double effet du progrès des valeurs incarnées par les femmes et de la poussée féministe, son emprise sur leurs représentations

---

58 - Maurice Daumas, « Trois regards sur la cuisse bellifontaine », dans Maurice Daumas (dir.) *Le plaisir et la transgression en France et en Espagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, actes du colloque international de Pau (12-13 mai 2005), Orthez, Éd. Gascogne, 2007, p. 461-486.

59 - « Nous autres, peintres, nous prenons la même liberté que prennent les poètes et les fous », procès-verbal de l'interrogatoire du 18 juillet 1573, *Symboles de la Renaissance. Troisième volume*, Paris, Presses de l'E.N.S., 1990, p. 191.

60 - Nadine Lehni, *Rodin. Son musée secret*, Paris, Albin Michel, 2017, p. 87.

61 - Georg Simmel, « Souvenir de Rodin » [1917], 2007, p. 150, cité dans Antoinette Le Normand-Romain, *Rodin*, Citadelles & Mazenod, 2013, p. 271-275.

a tendance à se desserrer. En voici deux exemples diamétralement opposés, l'un tapageur mais marginal (la pornographie féministe), l'autre discret mais plutôt courant (l'amitié amoureuse).

La pornographie féministe est une goutte d'eau dans l'océan de l'industrie du X. Elle est née dans les années 1980, avec une génération de réalisatrices dont les plus connues en Europe sont à ce jour Erika Lust et Ovidie. Elles entendent se détacher du porno *mainstream* en pratiquant une approche plus respectueuse des actrices sur les plateaux et en évitant, dans la fiction, les stéréotypes de genre. Elles cherchent aussi à bannir le sempiternel enchaînement des mêmes pratiques chères à la logique phallique et, surtout, à donner toute sa place à la sexualité et à la jouissance féminines. Soutenue par les féministes pro-sexe, cette pornographie divise, mais elle existe. Les films et les discours convoquent, à des degrés divers et avec des réussites inégales, des valeurs ou des goûts généralement imputés aux femmes (douceur, sentiment, sensualité, esthétique, authenticité...), sans verser pour autant dans la mièvrerie (le « porno tendresse » n'a pas encore été inventé). Le point commun des discours est l'insistance sur la multiplicité des sexualités féminines, qui ne résonne pas seulement comme un argument de vente, mais aussi comme l'écho d'une aspiration féminine qui peine à s'exprimer et à se faire entendre dans une culture où la sexualité reste dominée par le point de vue masculin. Féministe, cette pornographie ne l'est ni plus ni moins que celles des pops stars déjà évoquées, mais on ne lui contestera pas son caractère féminin : même si elle est condamnée à demeurer très marginale, sa présence peut à la longue infléchir l'image de la pornographie auprès de sa clientèle.

122

Le paysage affectif n'est pas immuable, il ne cesse de se modifier, comme le percevait Simone de Beauvoir (cf. citation, p. 88). Nous vivons dans un monde caractérisé par sa mixité, qui crée et satisfait à notre insu des besoins d'ordre affectif et sensuel. Cet environnement érotisé favorise l'apparition de variétés sentimentales qui n'étaient pas toujours inconnues auparavant, mais dont l'expression ouverte souffrait du poids de la séparation des sexes. L'amitié amoureuse est de celle-ci. Le culte porté à l'amitié masculine a longtemps rendu inconcevable l'idée d'une amitié entre une femme et un homme. À partir du xviii<sup>e</sup> siècle cette idée progresse, tout en étant plus partagée par les femmes que par les hommes, accrochés au modèle de l'amitié virile, homoérotique. L'intérêt pour l'amitié amoureuse ne pouvait se manifester que récemment, dans un contexte marqué par l'imbrication croissante des relations entre les sexes et le climat de sensualité qui s'en dégage. C'est un homme, Rousseau, qui en fournit le premier témoignage. Au sujet de sa relation avec Madame de Warens, il écrit au Livre III des *Confessions* :

J'oserais le dire, qui ne sent que l'amour ne sent pas ce qu'il y a de plus doux dans la vie. Je connois un autre sentiment, moins impétueux peut-être, mais plus délicieux mille fois, qui quelquefois est joint à l'amour et qui souvent en est séparé. Ce sentiment n'est pas non plus l'amitié seule ; il est plus voluptueux, plus tendre ; je n'imagine pas qu'il puisse agir pour quelqu'un du même sexe ; du moins je fus ami si jamais homme le fut, et je ne l'éprouvai jamais près d'aucun de mes amis<sup>62</sup>.

---

62 - Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, Gallimard, Éd. La Pléiade, 1964, p. 104.

Les témoignages que l'on rencontre aujourd'hui sur les sites et dans la blogosphère sont en majorité féminins, puisque les femmes s'expriment plus facilement sur ces sujets. Jeunes et moins jeunes, les hommes sont cependant bien présents; mais dans l'ensemble, la population masculine est moins préparée, en raison de l'injonction virile à désertier la tendresse, à reconnaître que la sexualité outrepassa le champ étroit qui lui est communément assigné, notamment par le vocabulaire. Les scénarios sont divers, le plus fréquent étant celui de deux personnes partagées entre l'amour pour leurs conjoints respectifs et l'amitié amoureuse qu'elles éprouvent l'une pour l'autre. L'exercice d'équilibre affectif est rare et délicat, et son issue bien incertaine, mais il n'est pas besoin de faire appel à la théorie des personnalités multiples pour comprendre que l'on peut aimer deux personnes à la fois sur des registres différents – notamment ceux de la « satisfaction » et du « bonheur », théorisés par Alain Badiou<sup>63</sup>. La fluidification des liens amoureux s'ajoute à l'érotisation de notre environnement social, médiatique et visuel pour créer des situations où le métissage de l'amour et de l'amitié interroge les acteurs, qui peinent à trouver dans le vocabulaire les termes adéquats pour exprimer ce qu'ils ressentent. Car l'amitié amoureuse, dépourvue de valeur sociale, ne constitue pas une catégorie affective, pourvue d'un référentiel lexical et iconographique.

La distinction entre sensualité et sexualité demeure dans les limbes, et le patronage de Brantôme, de Rousseau et de Rodin ne sera pas suffisant pour l'en tirer. La part laissée aux femmes n'est pas méconnue des hommes, mais seuls les artistes, poètes et amoureux sont autorisés par la culture à déroger aux normes de l'androcentrisme pour s'y promener librement... en compagnie des femmes.

---

63 - Voir Alain Badiou, *Métaphysique du bonheur réel*, Paris, PUF, 2015, p. 53, et M. Daumas, *Qu'est-ce que la misogynie ?*, op. cit., p. 147.



# Conclusion

---



## QUI A PEUR DE LA FÉMINISATION ?

Il y avait à Nitri une jeune fille appelée Catherine Gautherin. [...] Edmond la remarqua : il fut touché de son mérite, autant que de ses charmes. Dans le pays, l'usage, qui subsiste encore, est de piller les filles qui plaisent ; les garçons leur enlèvent tout ce qu'ils peuvent : leurs bouquets, leurs anneaux, leurs étuis, etc. Edmond, un dimanche, en sortant de la grand-messe, aperçut un de ses rivaux qui arrachait le bouquet à Catherine. Il en fut jaloux. Il s'approcha de cette fille aimable, et ôtant le sien de sa boutonnière, il le lui offrit en lui disant : « Voilà des roses qui siéront mieux à vous qu'à moi. » La jeune fille rougit : « Du moins partageons », dit-elle. Le bouquet était composé de roses rouges et blanches ; elle garda les blanches. À peine Edmond l'eut-il quittée par décence qu'un téméraire vint pour s'emparer de ce nouveau bouquet. Catherine, qui avait abandonné le premier sans presque le défendre, employa toute son adresse à conserver celui-ci. « C'est qu'il vient d'Edmond », dit le garçon dépité<sup>1</sup>.

127

Nicolas Rétif de la Bretonne, *La Vie de mon père*, 1778

### LE SPECTRE DE LA DÉVIRILISATION

La culture féminine est l'ensemble des valeurs, attitudes et comportements identifiés aux femmes dans un contexte historique précis. Ses contours sont flous, ses visages multiples, les intéressées s'y reconnaissent ou pas, mais ses détracteurs sont unanimes pour dénoncer sa progression. Ils ont raison. Non de la dénoncer, mais de s'en aviser. À toutes les époques, les antiféministes, qui se sentent menacés, sont de bons témoins de la poussée en direction de l'égalité des sexes. Ce sont eux qui indiquent à leur corps défendant le sens de l'histoire. L'un de leurs grands chevaux de bataille est la féminisation, rampante ou galopante, de la société.

Dans sa version moderne, généralisée, la thèse de la féminisation ne date guère que du XIX<sup>e</sup> siècle et surtout de ses dernières décennies. Dans les siècles

---

1 - Rétif de la Bretonne, *La Vie de mon père*, Paris, Garnier, 1970, p. 19-20.

précédents, l'accusation ne visait que les milieux de cour, prétendument dominés par les femmes. Même si l'attraction qu'ils exerçaient laissait craindre une contagion, personne ne pensait vivre dans une société placée sous la coupe des femmes. L'idée qu'elles puissent s'emparer de la culotte était traitée sous l'angle imaginaire et humoristique, et passait pour ne menacer qu'une poignée de couards. Comme à toutes les époques, la construction de la virilité, qui est un processus permanent chez les hommes, avait un coût<sup>2</sup>. Mais la « crise de la masculinité », telle qu'elle est évoquée depuis un siècle, n'existait pas. Les femmes n'avaient pas acquis suffisamment de visibilité dans l'espace public pour paraître menacer la domination masculine. Et les coûts de celle-ci, parfois élevés, n'ont jamais empêché les hommes de penser qu'ils avaient reçu dans ce monde la meilleure part. Il en va de même aujourd'hui pour la grande majorité d'entre eux. Mais une minorité agissante est porteuse depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle d'un message d'inquiétude et de ressentiment.

La peur d'une féminisation généralisée a d'abord été une réaction à la première vague féministe, avant de devenir un thème majeur des discours antiféministes et de s'imposer dans notre culture comme une authentique vision du monde. La dénonciation de la féminisation bat aujourd'hui son plein sous diverses formes. L'une d'elles argue de la spécificité (donc supériorité) française. Ce discours masculiniste, appuyé depuis l'affaire Strauss-Kahn par un petit courant de personnalités féminines, soutient que la France possède depuis des siècles une fibre féministe qui la protège de tout conflit entre les sexes et accorde aux femmes une place de choix dans la culture, les arts et les mœurs. Les grandes conquêtes du XX<sup>e</sup> siècle ont mené à l'égalité des droits (que ne conteste qu'une partie des antiféministes), mais elles auraient aussi ouvert la boîte de Pandore en impulsant un mouvement de féminisation de la culture qui impliquerait maintenant de revenir en arrière pour rééquilibrer les pouvoirs. Car, selon le sociologue Alain Touraine, notre culture est dominée par les femmes. Et il souligne : « *Nous sommes déjà entrés dans une société de femmes*<sup>3</sup> ».

Ce discours de la subversion féminine n'est pas une nouveauté. Combiné avec le thème du déclinisme, il peut être retracé depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. Le féminisme est désigné comme un agent et un symptôme du déclin de la société, responsable notamment de la « crise de la masculinité ». Ladite crise est diagnostiquée aujourd'hui par de nombreux universitaires, intellectuels et journalistes, tant proféministes qu'antiféministes, progressistes que réactionnaires, qui en font remonter les prémices à la fin du Moyen Âge, voire à l'Antiquité<sup>5</sup>. En simplifiant, une accusation de castration est lancée contre le féminisme,

2 - Voir Delphine Dulong, Christine Guionnet, Erik Neveu, *Boys Don't Cry! Les coûts de la domination masculine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

3 - « Nous n'avançons pas vers une société d'égalité entre hommes et femmes; pas davantage vers une société androgyne; nous sommes déjà entrés dans une culture (et donc dans une vie sociale) orientée (et par conséquent dominée) par les femmes: *nous sommes déjà entrés dans une société de femmes* ». Alain Touraine, *Un nouveau paradigme. Pour comprendre le monde d'aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2005, p. 321.

4 - Voir C. Bard, « L'antiféminisme au prisme du déclinisme... », *op. cit.*

5 - Pour un panorama, voir Francis Dupuis-Déri, « Le discours de la "crise de la masculinité" comme refus de l'égalité entre les sexes: histoire d'une rhétorique antiféministe », *Cahiers du Genre*, n° 52, n° 1, 2012, p. 119-143.

coupable d'avoir « dévirilisé » ou « féminisé » les hommes, qui seraient victimes de « misandrie ». Dans l'introduction au troisième tome de *Histoire de la virilité* (« La virilité en crise? xx<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècle »), Jean-Jacques Courtine liste toutes les causes de « dévirilisation » qui se sont accumulées depuis un siècle et conclut à « l'instabilité chronique » de l'identité masculine, la virilité étant entrée « dans une zone de turbulences culturelles, un champ d'incertitudes, une période de mutation<sup>6</sup> ». Or dans ce gros volume, aucune contribution ne traite d'une crise qui toucherait l'identité masculine... Les preuves manquent et les enquêtes sociologiques n'en apportent pas<sup>7</sup> : dans leur très grande majorité, les hommes ne se sentent nullement « en crise », ni en tant que groupe, ni en tant qu'individus. Et ils ne se sentent pas plus attirés par un devenir-femme. Ceux qu'interrogeait le sociologue Léo Thiers-Vidal en 2007 considéraient « la chance d'être un homme [...] avant tout comme la chance de ne pas être une femme<sup>8</sup> ». Le mode féminin d'être-au-monde tient moins du rêve que du contre-modèle.

Ainsi que l'écrit Christopher E. Forth, lorsque l'on songe à l'existence historique d'une « crise de la masculinité », on se heurte à un problème majeur : « Il ne semble pas y avoir eu de période stable antérieurement à l'état de désarroi que l'on suppose à un moment donné<sup>9</sup> ». Confondre les interrogations et les inquiétudes qui accompagnent, toujours et normalement, la construction de la virilité avec une crise provoquée par l'intrusion des femmes dans l'univers masculin est une erreur qui relève de l'illusion intemporelle : la virilité n'a jamais connu d'âge d'or, elle a évolué sans cesse, elle a toujours eu simultanément plusieurs modèles et elle a constamment généré de l'angoisse. Comme la famille, dont les mutations engendrent un semblable discours de crise, la virilité est insubmersible. Mais depuis un siècle, les discours masculinistes martèlent que les hommes vont mal parce que les femmes vont mieux. Imaginer les relations entre les sexes comme un jeu à somme nulle est un pur modèle de dominant, car au départ les femmes et les hommes ne se trouvent pas dans une situation d'égalité. Or un jeu à somme nulle ne se joue pas avec un handicap. Ce discours victimaire, profondément mythique, est un discours de réaffirmation identitaire, qui rappelle bruyamment la hiérarchie des sexes lorsque les avancées féminines paraissent la menacer. Il s'agit donc d'une manifestation plus politique que psychologique, qui traduit les résistances multiformes des hommes au changement social<sup>10</sup>. Dans un ouvrage consacré à un groupe masculiniste (la « Communauté de la séduction »), Mélanie Gourarier écrit : « L'invocation d'une crise permet de dissimuler une crispation ; de façon plus spécifique aujourd'hui, la construction d'une posture minoritaire masque un processus de reproduction du pouvoir<sup>11</sup> ».

6 - Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello, *Histoire de la virilité*, Paris, Seuil, 2011, vol. 3, p. 9-10.

7 - Voir F. Dupuis-Déri, *op. cit.*, p. 21, qui cite celles de Léo Thiers-Vidal en France (2008) et de Rosalind Gill en Grande-Bretagne (2010).

8 - *Ibid.*, p. 21.

9 - Christopher E. Forth, « Masculinités et virilités dans le monde anglophone », dans *Histoire de la virilité*, vol. 3, *op. cit.*, p. 151.

10 - Voir Anne-Marie Devreux, « Les résistances des hommes au changement social : émergence d'une problématique », *Cahiers du Genre*, vol. 36, n° 1, 2004, p. 5-20.

11 - Mélanie Gourarier, *Alpha Mâle. Séduire les femmes pour s'apprécier entre hommes*,

## LES EFFETS DU DARWINISME AMOUREUX

La composante mythique du discours de victimisation ne se situe pas dans la féminisation, dont les masculinistes sont de bons témoins, mais dans les conséquences castratrices, dévirilisantes, qu'ils croient y déceler. L'irrationnel, dont l'antiféminisme se nourrit volontiers<sup>12</sup>, n'est pas seul en cause. Pour comprendre les peurs liées à la féminisation de la culture, il faut faire appel au modèle des deux masculinités idéales, l'une « dure » et l'autre « douce », qui coexistent à chaque époque, en se complétant ou en se confrontant<sup>13</sup>. La première, musclée, agressive, hypersexualisée, correspond au type de virilité prégnant, représenté traditionnellement par le soldat et l'ouvrier, rejoints ensuite par l'athlète. La seconde, gracile, avenante, sensuelle, était identifiée à l'homme de cour, et de nos jours aux acteurs de la scène médiatique et intellectuelle, de la littérature et des arts. Dans le passage cité en exergue, Rétif de la Bretonne illustre jusqu'à la caricature<sup>14</sup> cette polarisation, ces deux types de séduction entre lesquels nous (les hommes) oscillons. Notre socialisation et notre environnement nous entraînent plutôt vers l'un, mais toujours un peu à regret car nous ne perdons jamais l'autre de vue : chaque type a ses référents culturels, aussi attractifs les uns que les autres.

130

Dans ce modèle des deux masculinités, le type viril « dur » est prépondérant, non marqué (comme dans la grammaire, où le masculin est le genre non marqué), le type « doux » étant le pôle secondaire, marqué. Parler d'une « masculinité masculine » et d'une « masculinité féminine » brouillerait l'image du modèle, car le féminin est associé au dominé, ce qui n'est pas le cas de la masculinité « douce ». Ce serait également oublier que la fonction principale de ces deux types de masculinités est la séduction, c'est-à-dire – très crûment – la conquête et la soumission des femmes (ou d'autres hommes). Enfin, ce serait réactiver la confusion entre genre biologique et genre grammatical. Si la masculinité « douce » ne peut être considérée comme inférieure au premier type, c'est parce qu'elle paraît à toute époque plus moderne, plus efficace et que sa construction s'effectue à meilleur coût.

L'éclat de la masculinité « dure » provient de son enracinement dans le passé, qui imprègne la culture, fournit des modèles à l'imaginaire et façonne la socialisation par la pression qu'il exerce vers la conformité (chap. 1). À chaque époque, le style viril « dur » passe pour incarner les vraies valeurs, les plus pures et les plus solides. En attestent, par leur conservatisme, les couvertures des trois volumes de *l'Histoire de la virilité : Saint Georges terrassant le dragon*, par Rubens ; un duel au XIX<sup>e</sup> siècle ; Clint Eastwood tirant au pistolet... Or ces valeurs « authentiques » sont aussi des valeurs traditionnelles, et plus particulièrement des *valeurs refuges*, qui garantissent contre toute ambiguïté sexuelle. Si l'on recherche des symptômes d'une « crise de la masculinité », on les découvrira dans le type viril « dur », qu'angoisse la crainte de la féminisation. D'où les attaques de leurs

---

Paris, Seuil, 2017, p. 13.

12 - Christine Bard (dir), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, p. 61.

13 - « Ces modèles de masculinité "dure" et "douce" entremêlent leurs discours et entretiennent des liens dialectiques » (C. E. Forth, *op. cit.*, p. 153-154).

14 - L'épisode de *La Vie de mon père* est repris plus longuement dans *L'École des pères*, avec une insistance sur l'opposition ville-campagne (Rétif de la Bretonne, *op. cit.*, p. 209).

adeptes contre les représentants de la masculinité « douce ». À la Renaissance, les militaires se moquent des courtisans ; les Français tournent en ridicule la mode espagnole, maniérée et guindée, de faire la cour aux femmes ; et tout le monde s'accorde pour agoniser les favoris efféminés dont s'entoure Henri III.

Il est plus rare d'entendre brocarder la masculinité musclée, tant la formation des mâles insiste sur les valeurs et les comportements qui la constituent. Sa supériorité paraît indéniable, mais c'est une vue à court terme, générée par l'illusion intemporelle : sur la longue durée, c'est le « *dolce stil novo* » qui s'impose, par un processus de type darwinien. Au fil des siècles, la masculinité musclée s'assagit par étapes. Celle du *xxi*<sup>e</sup> siècle paraîtrait bien tendre aux yeux d'un contemporain d'Henri III, dont les célèbres « mignons », parangons de l'effémination, étaient en réalité de redoutables bretteurs, dont nombre d'anecdotes illustrent la vaillance : « Les mignons sont raffinés, mais ils tuent ou meurent avec une incroyable bravoure » écrit Olivier Meslay<sup>15</sup>. Les jeunes Anglais qui cultivent la mélancolie à la cour d'Élisabeth 1<sup>re</sup>, si distingués sur les miniatures d'Hilliard, ne sont pas moins âpres au combat : « La mélancolie élisabéthaine est une mélancolie de tueurs<sup>16</sup> ». L'infléchissement des deux modèles de masculinité dans un sens moins agressif, plus respectueux d'autrui, est un phénomène complexe, qu'il peut paraître insolite d'attribuer à l'influence des valeurs dont sont investies les femmes, réputées être dominées.

La masculinité « douce » n'apparaît pas seulement moderne et « à la mode » par rapport au style « dur » : c'est elle qui caractérise les couches supérieures de la société, regardées comme plus raffinées, plus policées et plus respectueuses des femmes. Après la courtoisie médiévale, elles ont inventé au *xvii*<sup>e</sup> siècle la galanterie, un mode de séduction adapté à l'amour-tendresse, cette norme nouvelle des relations amoureuses qui fait une large place à l'échange, à la conversation, à la correspondance. De la cour, la galanterie est passée à la ville, et de la ville, selon Rétif, elle se serait introduite à la campagne (en réalité, il faudra attendre le milieu du *xix*<sup>e</sup> siècle pour que ces manières policées de faire sa cour soient adoptées par les ruraux). Si la masculinité « douce » se montre plus efficace en termes de séduction, c'est parce qu'elle a pour elle les atouts fournis par le capital économique et le capital intellectuel qui lui sont associés. Enfin, si aucun homme n'échappe aux affres de la construction de la masculinité, la version « douce » est moins traumatisante que la version traditionnelle, populaire, davantage fondée sur la pression du collectif, le défi physique, la défense de l'honneur et les conduites à risques. Surtout, la virilité « dure » creuse la différence entre les sexes, alors que l'évolution des conduites sociales et de l'imaginaire amoureux tend à les rapprocher. À la fin du *xix*<sup>e</sup> siècle, écrit Anne-Marie Sohn, « la séduction se joue de plus en plus en tête-à-tête et met aux prises deux individus plutôt qu'un jeune homme dominateur et une jeune fille<sup>17</sup> ».

---

15 - Olivier Meslay, « La mélancolie des tueurs élisabéthains », dans Jean Clair (dir.), *Mélancolie. Génie et folie en Occident*, Paris, RMN Gallimard, 2005, p. 128-133.

16 - *Ibid.*

17 - A.-M. Sohn, *Sois un homme...*, *op. cit.*, p. 180.

Le déclin du style « dur » s'est poursuivi au xx<sup>e</sup> siècle, comme l'a noté François de Singly dans un article de 1993 au titre choc (« Les habits neufs de la domination masculine »). Mais il concluait que « cette dévalorisation des signes extérieurs de la masculinité » semblait stoppée : pour le sociologue, la défaite du modèle populaire de virilité n'entamait pas la domination masculine, « les vieux rôles » ayant été repeints « sous des couleurs plus attrayantes<sup>18</sup> ». En 2005, Alain Touraine estimait au contraire que nous assistons à « la naissance d'une société de femmes » et que « ce sont bien les femmes qui portent les transformations culturelles actuelles<sup>19</sup> ». À chaque sociologue sa vérité ? Il semble bien que la féminisation s'accélère dans nos sociétés sous ses deux formes, sans menacer encore la domination masculine.

### UNE DISPOSITION FÉMININE À DÉPLOYER

Des deux mouvements qui composent l'*empowerment* féminin, le premier, qui est la mixisation de la sphère publique et l'accès des femmes aux domaines réservés des hommes ne donne pas l'impression d'un ralentissement. Surtout, il a acquis une visibilité nouvelle par les débats auxquels il donne lieu et la couverture qui en est faite. Des inégalités salariales au harcèlement sexuel en passant par les sujets de bioéthique, les questions concernant la place respective des femmes et des hommes dans la société ne sont plus soulevées et discutées seulement par les féministes. Elles sont reconnues comme d'authentiques sujets politiques et traitées comme tels par les médias.

132

Le second mouvement court sur des siècles. La lente adoption par la société de valeurs qui sont traditionnellement attribuées aux femmes est un processus dont il est difficile de mesurer l'actualité. Depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, l'un des moteurs de cette évolution a été l'avènement du couple moderne, fondé sur l'amour-tendresse. La dernière étape du processus s'est déroulée au siècle dernier, avec ces deux moments : les hommes ont appris à se construire un peu moins dans l'entre-soi, et un peu plus dans la confrontation avec le féminin ; la maîtrise par les femmes de leur fécondité a opéré un début de rééquilibrage dans les relations. Les évolutions récentes (techniques de séduction, pratiques sexuelles) sont allées dans le même sens d'un rapprochement, voire d'un métissage des attitudes et des comportements dans la vie amoureuse et sexuelle. En dépit des inégalités qui subsistent, celle-ci ne peut donc plus apparaître comme un moteur du processus de féminisation.

Cependant, l'adoption des valeurs dites « féminines » se poursuit dans un autre domaine, où l'écart entre les femmes et les hommes est encore béant, dans l'espace public comme dans l'espace privé : celui du *care*, difficilement traduit par « sollicitude », « attention portée à autrui », « souci des autres ». Né aux États-Unis, le concept vaut mieux que sa traduction et que la désastreuse utilisation politique qui en a été faite par le Parti socialiste au printemps 2010, lorsque, dans une interview à *Mediapart*, Martine Aubry en a appelé à une « société du soin mutuel ». Le *care* est alors entré dans le débat public, mais ce fut pour y être éreinté à gauche comme à droite. Remplacé par la notion d'« égalité réelle », il fut définitivement enterré

18 - François de Singly, « Les habits neufs de la domination masculine », *op. cit.*

19 - A. Touraine, *op. cit.*, p. 327.

en 2011 après l'échec de Martine Aubry aux primaires socialistes<sup>20</sup>. Cet épisode malheureux, qui s'ajoute aux difficultés qu'a connues l'introduction du concept en France, ne doit pas masquer l'importance et l'enjeu de la question.

L'apparition et le développement des théories du *care* à partir des années 1980 sont en soi un événement remarquable, étant donné que les femmes sont généralement tenues à l'écart du champ de l'innovation. Naturellement, ces avancées ne sont pas sans rapport avec les luttes collectives des « années mouvement » au cours desquelles les féministes ont joué un rôle d'« innovatrices sociales » en proposant de nouveaux modèles de comportement<sup>21</sup>. Depuis le début, l'intérêt pour le *care* est massivement féminin et féministe, mais la question de la place des hommes a rapidement été posée. Carol Gilligan avait donné au départ l'impression de cantonner le *care* à une éthique féminine et maternelle<sup>22</sup>. Elle a précisé par la suite : « Mais le *care* et le *caring* ne sont pas des questions de femmes ! Ce sont des préoccupations humaines<sup>23</sup> ». Pour éviter une interprétation genrée du *care*, qui le réserverait aux femmes et l'essentialiserait, il est donc important de l'ouvrir aux hommes : « Pour donner une véritable portée politique au *care*, écrit Emmanuel Petit, il faut l'étendre à l'autre sexe, l'étendre à une dimension publique<sup>24</sup> ». Nous avons fait l'hypothèse que les relations humaines s'étaient affinées et pacifiées par l'adoption progressive et *inconsciente* de valeurs qui étaient au départ identifiées aux femmes. Qu'est-ce donc que le *care*, cette valeur réputée féminine dont on peut ouvertement disputer de l'extension aux hommes ?

La définition minimale du *care* est qu'il s'agit d'une activité de soin orientée vers les besoins d'autrui, entendu comme un individu vulnérable. Son champ d'action est sans limite, puisque personne ne peut se considérer comme entièrement autonome et responsable : quoi que nous fassions, nous serons toujours l'« autrui vulnérable » de quelqu'un. Comme l'explique Patricia Paperman, « les gens vulnérables n'ont rien d'exceptionnels<sup>25</sup> ». Mais c'est l'orientation morale du *care* qui fait sa spécificité et explique que l'on puisse débattre de son adoption par les hommes. Une définition plus précise serait donc la suivante : le *care* est une manière nouvelle, d'origine féminine, d'aborder les rapports humains marqués par un différentiel de vulnérabilité *en les concevant dans leur singularité*. En pratique, cela informe des positions comme celle de Mélissa Godreau, neuro-psychologue dans le Centre d'expertise autisme adulte de Niort : « On n'est pas focalisés sur l'autisme mais sur la personne, qui a souvent une trajectoire de vie compliquée<sup>26</sup> ».

20 - Chahsiche, Jean-Michel. « De l'« éthique du *care* » à la « société du soin » : la politisation du *care* au Parti socialiste », *Raisons politiques*, vol. 56, n° 4, 2014, p. 87-104.

21 - Françoise Picq, « Enquête sur les féministes des "années mouvement" », dans C. Bard, *Les féministes de la deuxième vague*, *op. cit.*, p. 61-70.

22 - C. Gilligan, *Une voix différente...*, *op. cit.*

23 - Carol Gilligan, « Le *care*, éthique féminine ou éthique féministe ? », *Multitudes*, vol. 37-38, n° 2, 2009, p. 76-78.

24 - Emmanuel Petit, *L'économie du *care**, Paris, PUF, 2013, p. 38.

25 - Patricia Paperman, « Les gens vulnérables n'ont rien d'exceptionnel », dans Patricia Paperman, Sandra Laugier (dir.), *Le souci des autres. Éthique et politique du *care**, Paris, Éditions de l'E.H.E.S.S., 2005, p. 281-297.

26 - *Le Monde*, 7 avril 2018, p. 10.

Cette orientation morale suppose un engagement affectif spécifique, qui distingue le *care* de la justice et de ses règles :

C'est *la personne qu'elle est*, écrit Marilyn Friedman, non ses actions ou ses traits subsumés sous des règles générales, qui constitue un guide dans notre motivation ; dès lors, l'attention qu'on lui porte, nos réactions à son égard reflètent un engagement moral orienté vers la personne plutôt que fondé sur l'observation de règles<sup>27</sup>.

L'apport du *care* serait d'introduire la sensibilité comme une condition *nécessaire* de la justice<sup>28</sup>. L'ambition est de briser ce que Wittgenstein appelait la « pulsion de généralité » et Tobie Nathan le « culte du quiconque ». Ce dernier raconte que lorsqu'il a commencé à travailler à l'hôpital psychiatrique, nombreux étaient les malades qui lui demandaient : « Dites-moi, il y a quelque chose qui me dérange ici. Pourquoi m'a-t-on enfermé avec tous ces fous ? » Et l'ethnopsychiatre explique qu'il s'agissait d'un « cri de révolte contre le culte du quiconque » : « Ce que le malade contestait, ce contre quoi il se révoltait, c'était d'avoir été fourré d'office dans une catégorie, un groupe d'identiques – d'avoir été traité en "quiconque"<sup>29</sup> ». En somme, il réclamait une justice qui n'était pas celle de l'institution psychiatrique, une justice individuelle, celle qu'entend précisément donner le *care*. Ou, pour le dire comme Gilles Lipovetsky :

Dans les démocraties de l'hypermodernité, il ne s'agit plus seulement de lutter pour l'égale dignité des personnes et la reconnaissance de droits égaux ; s'affirme l'aspiration à être reconnu dans sa différence subjective, en tant que personne singulière souffrante, offensée, insultée<sup>30</sup>.

134

Cette expérience de ne pas être traité à l'aune de notre singularité est courante. D'une certaine façon, nous avons tous besoin du *care* comme nous avons tous besoin d'amour. Or cette attitude morale est connotée féminine, renvoyant à l'expérience particulière de l'attachement que connaissent les femmes et à leurs aptitudes relationnelles. Il y a là une évidente objection à l'extension du *care* à l'autre sexe, comparable à une barrière entre deux espèces. Mais l'histoire montre que le mouvement de féminisation se construit sur la base de l'hybridation, et que des valeurs prétendument féminines devenaient au fil du temps celles de tous et de toutes. Pour lever l'obstacle, il convient d'emprunter à Camille Froidevaux-Metterie cette idée que le féminin n'est pas une essence, mais une *disposition*<sup>31</sup>. À la différence d'une essence, une disposition se copie. C'est une aptitude particulière, un penchant, une propension, un sentiment ou un état d'esprit envers quelqu'un ou quelque chose : rien, en somme, que les hommes ne puissent copier. Ainsi, en dépit des accusations de féminisation et de dévirilisation, les relations humaines pourront continuer à progresser dans le sens d'un plus grand raffinement.

27 - Marilyn Friedman, « Au-delà du care : dé-moraliser le genre », dans P. Paperman, S. Laugier, *op. cit.*, p. 51-72.

28 - *Ibid.*, Présentation, p. 20.

29 - Tobie Nathan, *La nouvelle interprétation des rêves*, Paris, Odile Jacob, 2013, p. 67.

30 - Gilles Lipovetsky, « L'effet harcèlement sexuel : l'avenir de la séduction », *Le Débat*, 2018/3 (n° 200), p. 45-62.

31 - « Car le féminin n'est pas une essence, c'est une disposition, la disposition à se vivre comme un sujet incarné et relié aux autres ». C. Froidevaux-Metterie, *op. cit.*, p. 356.

# COLLECTION

## *ESPACES, FRONTIÈRES, MÉTISSAGES*

*n° 1 - Déterritorialisation, effet de mode ou concept pertinent ?*

*n° 2- Partages d'espaces, regards croisés sur l'art et la géopolitique*

*n° 3 - Empreinte, imprégnation, impression*

*n° 4 - L'autochtonie, figures et perspectives*

*n° 5 - Fins d'Empires / Ends of Empires*

*n° 6 - Ambivalences de la lumière*

*n° 7 - La Misogynie, enjeux politiques et culturels*

*n° 8 - Le Retour*

*n° 9 - Dialogues France-Brésil : représentations de l'ailleurs*

*n° 10 - Labilité des genres - Le désir du hors genre*

*n° 11 - Le modèle pictural au théâtre - du siècle d'or espagnol  
aux modernités européennes*

Achévé d'imprimer sur les presses d'IPADOUR  
85 boulevard Cami Salié – 64000 Pau  
pour le compte des PUPPA  
juin 2019